

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

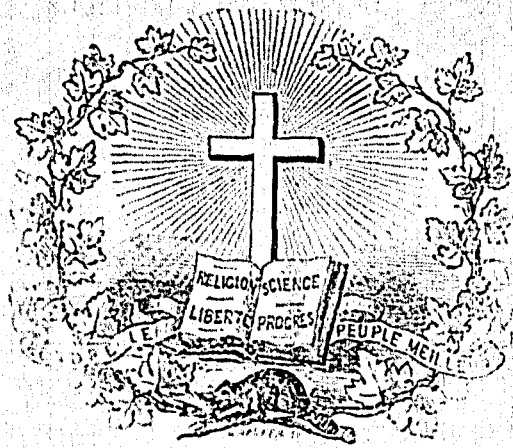
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XVIII.

Québec, Province de Québec, Février et Mars 1874.

Nos. 2 & 3.

SOMMAIRE :—Poésie : Ce monde est un grand rêve.—Les annales de la pauvreté.—Prose : L'Automne.—Éducation : Un cours d'éducation en quatre mots.—Ce qu'est l'éducation ou ce qu'elle devrait être.—Histoire du Canada : Abrégé de l'histoire du Canada par les Frères de la Doctrine chrétienne.—Jean Nicolet (suite et fin).—Pédagogie : Leçons familières de langue française (suite).—Exercices pour les élèves : Dictées de langue française.—PENSÉES ET MAXIMES.—NÉCROLOGIE : DOCUMENTS OFFICIELS : Rapport du ministre de l'Instruction publique de la province de Québec, pour l'année 1872 et partie pour l'année 1873.—AVIS OFFICIELS : Avis concernant les désistants de St-He. Nominations : Membres de bureaux d'examineurs, commissaires et syndics d'écoles, Municipalités scolaires : créations, annexions, dissolution. Diplômes octroyés par les bureaux d'examineurs.—Institutes disponibles.—RÉVUE : Cinquante-unième conférence des instituteurs de la circonscription de l'école normale-Laval, tenue le 31 janvier 1874.—Bulletin bibliographique.—Revue mensuelle.—Annonces.

POÉSIE.

Ce monde est un grand rêve.

J'ai vu les champs ornés de ravissantes fleurs,
J'ai vu l'arbre convert d'une épaisse ramure,
Du limpide ruisseau j'ai surpris le murmure,
J'ai vu le papillon y mirer ses couleurs;

Mon œil ravi souvent a plongé dans l'aurore
Qui bientôt pâlisait en face du soleil,
Et, de même, le soir, de cet éclat vermeil,
À l'occident j'ai vu le ciel se teindre encore;

J'ai vu les blonds épis ployés sur les sillons,
Sur les ondes j'ai vu glisser de blanches voiles,
J'ai contemplé la nuit dans sa robe d'étoiles,
J'ai contemplé le jour dans ses flots de rayons;

J'ai vu des ailes fuir vers la plaine éthérée,
Le nuage d'argent s'égarer sur l'azur,
Des parfums m'ont versé leur nectar frais et pur,
De leurs brillants concerts les nids m'ont enivré;

Puis, j'ai prêté l'oreille à de plaintifs refrains,
Puis, devant moi, béant, silencieux et sombre,
Le corneille, chaque jour, a projeté son ombre,
Me criant : songe, songe à tes dernières fins!

Maintenant, sur mon front un vent glacé se lève,
Je sens, sur moi, je sens peser un bras de fer!
O Mort! c'est toi?... Combien ton baiser est amer!
—Je descends dans la tombe!—Oh! j'ai fait un grand rêve!.....

Et. BEAUBE.

Janvier 1874.

Les annales de la pauvreté.

Chut! parlez bas, Monsieur; s'il vous plaît:—pauvre enfant!..
...Veuillez vous asseoir là, tout auprès de la porte;
Elle dort d'un sommeil si léger qu'elle entend
Le moindre bruit qu'on fait. Car elle n'est plus forte.
Un rien l'agite—Hélas! ce qu'elle peut avoir,
Dieu le sait; voilà bien des mois que cela dure,
Et qu'elle s'affaiblit sans qu'on puisse savoir
Que faire. Oh! croyez-moi, monsieur; ce que j'endure
À voir un pauvre enfant ainsi se consumer,
Est impossible à dire, et d'autres qu'une mère
Ne le comprennent point. Hélas! tant les aimer!
Ces chers petits pour qui l'on souffre la misère
Avec joie! Et les voir chaque jour devenir
Plus faibles que la veille, et dans leur pauvre œil sombre
Voir le voile fatal s'étendre et s'épaissir:
C'est trop! Regardez-la, ce n'est plus que son ombre!
Le beau soleil d'été,—je ne sais pas comment
Cela se fait,—l'abat, la mine, la dévore;
Cette chaleur la tue.—Est-ce mon seul enfant?
Dites-vous?—Hélas! oui; Dieu m'en avait encore
Donné trois autres, tous presque aussi beaux que ceux
Des riches. Ils sont morts à peu près au même âge,
Et tous du même mal. C'est un mal dangereux
Et qui détruit souvent le bonheur d'un ménage:
La pauvreté. Le manque et de pain et d'air pur
Les a tous fait périr, comme la sécheresse
Fait aux fleurs. Ah! Monsieur, j'ai trouvé cela dur,
Et j'ai pleuré: C'était plus que de la tristesse,
J'ai pensé que mon cœur éclaterait. Pourtant,
Il vient de ces moments où je suis presque heureux
De les avoir perdus: Ils en souffriraient tant!
—Leur père! dites-vous?—Je ne suis pas causeuse
Et je sais que c'est mal de décrier les siens:
Mais, il faut l'avouer, la boisson et la grève
L'ont changé, le pauvre homme. Il suffit. Je soutiens
Ma moitié du fardeau tant que je puis; j'achève
Tard le soir et je suis debout de grand matin:
Touto seule j'aurais, je crois, moins de misère,

Et nous pourrions ici, vivre un peu mieux. Enfin, J'en ai pris mon parti, ce n'est plus à refaire.
—Et celle-ci, voudrais-je au moins la conserver !
—Comment, si vous avez des entrailles de père, Avez-vous pu songer à me le demander ?
L'œuvre ange ! c'est, hélas ! la seule et la plus chère qui me reste ; et vous me demandez... Qu'est-ce, là ?
Des remèdes, du lait, et de la nourriture
Pour l'enfant, dites-vous ? Vous apportez cela
Gratuit : et vous seriez médecin ? Suis-je sûr
De tout ce que j'entends ? Vous êtes donc de ceux
Qui cherchent les petits malades, et leur mère,
Le désespoir au cœur, travaillant auprès d'eux ?
Hélas ! que vous devez avoir de pas à faire !—
Mais la voilà sauvée ! Ah ! bénis soyez-vous,
Vous et ceux qui vous ont envoyés ! c'est la vie
Que je vous dois—Mon Dieu, je ne puis qu'à genoux
Vous en remercier !—

Elle était assoupie,
Quand vous êtes entré : voulez vous au moins, voir
Celle que vous avez..... Misère ! Désespoir !!
Quand le secours était sur le seuil de la porte,
Mon Dieu ! c'est donc fini ! Morte ! mon enfant ! Morte !!

—(Imité de l'anglais.)

NAR. LEGENDRE.

L'automne.

Le joli château de Vauplaisant, bâti dans le style "rococo" par un grand seigneur qui s'était ruiné, avait été acheté par un financier qui s'était enrichi. Ce financier, qui avait passé la moitié de sa vie à gagner de l'argent, n'avait pas eu le temps encore de s'ennuyer. En homme prudent, il s'était inoculé une petite passion innocente pour les moments de loisir : il collectionnait des médailles ; ses amis lui donnaient pour cela le nom de numismate, dont il était très-fier. Quant à sa femme, qu'il avait choisie surtout à cause de sa beauté, elle aimait le monde, les fêtes, le théâtre, les concerts, et tous les petits triomphes de la vanité féminine, et rien de tout cela ne lui avait encore manqué.

L'union la plus parfaite régnait entre les deux époux, qui, d'ailleurs, ne se voyaient guère que dans le monde. Un poète sans éditeur, familier de la maison, que l'on invitait parfois à s'asseoir au bas bout de la table pour compléter certains assortiments de convives, avait fait une pièce de vers, malheureusement perdue, où il disait que "pour ces heureux mortels, la Parque filait des jours de soie et d'or !" Pensée neuve, originale, et qui lui fit le plus grand honneur.

Les bonnes gens qui ne voient que le dehors de toutes choses, considérant que ce financier et sa financière avaient équipage de princes, hôtel à la ville, château à la campagne, ouvraient de grands yeux quand ils les voyaient passer, et se disaient l'un à l'autre : "Voilà des gens heureux !" Le plus piquant de l'affaire, c'est que ce jugement, porté au hasard comme tous les jugements de même nature, se trouvait être vrai. Les châtelains de Vauplaisant étaient d'heureux châtelains, jusqu'au jour où..... Mais n'anticipons pas.

II

A l'une des dernières fêtes de la cour, une toute jeune femme (un joli minois chiffonné, voilà tout ; il n'y a pas là de quoi être si fière !) avait longtemps considéré Mme de Vauplaisant, puis elle s'était penchée à l'oreille du chevalier de Bellaigue, et lui avait dit, assez haut pour être entendu : "Voilà une femme qui a du être bien belle." (L'impertinente !) Le chevalier avait répondu, en

faisant une courbette, "que l'Automne, si éclatant qu'il puisse être, ne saurait, en aucune manière, être comparé au Printemps !" (Comme les jeunes gens d'aujourd'hui sont fades, et comme la galanterie française va se perdant chaque jour !)

Au grand étonnement de monsieur, Mme de Vauplaisant demanda ses gens et sa voiture trois grandes heures plus tôt que de coutume. Elle fut maussade en route, et mit sa maussaderie sur le compte d'une migraine. Au retour, elle traita Lafleur de lourdaud et Marton de mala droite. Lafleur, tout pensif, se demanda si madame n'avait pas ses vapeurs (nous dirions aujourd'hui ses nerfs). Quant à Marton, elle se mit tout simplement à pleurer.

A quelque temps de là, le poète sans éditeur ayant eu un accès de lyrisme intempestif à propos de l'automne, madame, qui vit là, sans raison, une épigramme cachée sous les fleurs de la poésie, lui lança des regards irrités et le traita avec la dernière froideur. Le malheureux, de retour dans son galeas, fut sur le point de méditer une satire contre les caprices des femmes.

Madame se mit tout à coup à détester la ville et à adorer les champs. Mais elle ne fut pas plus tôt aux champs qu'elle regretta la ville. Elle n'en voulut jamais convenir ; cependant la solitude lui pesait, car elle n'avait pas grandes ressources en elle-même, et, sauf l'*Almanach des Muses*, tous les livres lui donnaient la migraine. D'un autre côté, l'idée de revoir le monde lui était insupportable ; n'y retrouverait-elle pas cette petite poupée impertinente et ce discourtois chevalier de Bellaigue ?

Si monsieur n'avait pas trouvé un refuge dans la numismatique, il eût péri d'ennui à force de petites tracasseries. Heureusement pour lui, un seigneur italien qui voyageait lui avait vendu, trente fois sa valeur, une médaille de Léon X. La médaille était hideuse, mais elle était rarissime : le seigneur italien l'avait déclaré.

III

Cependant l'automne était arrivé. Un soleil éclatant embrasait toutes les vitres de Vauplaisant, mettait des paillettes à la pointe des grilles dorées, donnant aux moultures contournées un relief puissant, et rendait la vie aux plantes d'arrière-saison qui foisonnaient le long de la façade. Les oiseaux chantaient comme au printemps ; seulement, de temps à autre, une feuille rougie par le froid piquant de la nuit se détachait lentement, tournoyait sur elle-même et se posait doucement sur le sable. Marton fredonnait à un œil de bœuf des mansardes. Lafleur sifflait comme un merle joyeux, en fourbissant le métal des harnais. Monsieur lui-même, qui était loin d'être un virtuose, attiré au dehors par ce joyeux soleil, chantait à demi-voix, le long du corridor, un des airs de *Richard Cœur de Lion*, le nouvel opéra de Grétry.

Mais à peine arriva-t-il à la porte, qu'il cessa de chanter et recula d'un pas. Madame était là, debout, effeuillant d'un air maussade les pétales d'une pauvre petite fleur. Elle était venue étaler au soleil sa toilette et son ennui, et méditer cette pensée qui lui revenait sans cesse et qui lui ravageait le cœur : L'Automne, si éclatant qu'il puisse être, ne saurait, en aucune façon, être comparé au Printemps.

Quand elle vit le mouvement de son mari, elle lui dit d'un ton sec :

—Sans doute, je vous fais peur ?

—Peur ! oh ! pouvez vous le croire ?

Et il faisait un effort pour sourire.

—Non, dites-moi franchement que je vous fais peur. Je vois ce que vous pensez. Ayez le courage, vous aussi, de me dire que je suis... (Elle allait dire : une vieille femme, mais le mot était si effrayant qu'elle n'osa le prononcer ; elle y substitua le mot laideron.)

—Oh ! ma chère, y pensez-vous ? une laideron ! vous ! Mais consultez donc seulement votre miroir !

Hélas ! elle l'avait consulté, et il lui avait dit qu'elle était encore belle ; mais que ses yeux étaient moins vifs qu'autrefois, son nez moins fin, son sourire moins gai, son menton moins délicat. Il lui avait même montré tout près de la tempe gauche cette terrible petite chose qu'on appelle la première ride. Il lui avait dit nettement que le chevalier de Bellaigue avait raison ; que le printemps était passé, que l'automne était venu, l'automne qui est si près de l'hiver !

Pour toute réponse, madame, avec un grand bruit d'étoffes froissées et un air de reine outragée, passa devant monsieur, qui n'eut que le temps de se faire tout petit le long du mur ; et elle rentra dans ses appartements.

IV

L'ennui qui débordait du cœur de madame commença à retomber en une petite pluie fine et persistante sur tous ceux qui l'entouraient. Le poète sans éditeur perdit si complètement la tête qu'il partit pour la Louisiane, avec une petite pacotille de verroterie. Laffeur fut atteint d'une calvitie précoce qu'il fut tout heureux de cacher sous la perruque des valets de grande maison. Marton, quoiqu'elle fût, ou peut-être parce qu'elle était au printemps de la vie, devint, à force de rebuffades, positivement acariâtre. Quant à monsieur, excédé par les railleries continuelles que lui attirait son goût pour les vieilles médailles, il prit sa collection en horreur. Il eut du moins la consolation de la revendre fort cher, et de faire imprimer, en tête du catalogue de vente, composé par le célèbre Basan, les armoiries qu'il s'était récemment octroyées.

Mais alors, ne sachant plus que faire, et ayant quelque part ouï dire que le goût des livres est un goût distingué, il se fit bibliomane. C'est à dire qu'en peu de temps il encombra sa maison d'éditions rares et de reliures coûteuses.

Madame, cependant, pour tuer le temps, se passa la fantaisie d'avoir un coureur nègre tout habillé de blanc, deux heiduques tout reluisants de dorures, une demi-douzaine de perroquets de tout plumage et de tout langage, et un singe d'Amérique. Puis, elle donna dans la berge-rade et se fit construire une laiterie sur le modèle de la laiterie de Trianon.

Mais quand elle fut fatiguée de traire des vaches, de voir lever l'aurore, de boire du lait chaud, de fabriquer des fromages non comestibles et du beurre détestable que chacun était tenu de trouver excellent, elle retomba dans un état pire que le premier.

Comme un malade dont l'état est désespéré finit par recourir aux empiriques et aux remèdes violents, il lui vint en tête d'essayer de la lecture. Un jour que la vieille comtesse de Chancenulle avait parlé devant elle, avec éloge, des œuvres de Mme la marquise de Lambert, elle fit demander le livre à son mari, qui fut tout heureux et tout fier d'être enfin utile à quelque chose.

V

Elle ouvrit le volume au hasard, et tout en le feuilletant d'une main distraite, elle secouait la tête pour protester, et avançait la lèvre inférieure pour marquer son dédain. Enfin, elle tomba sur le passage suivant : " Les femmes qui n'ont nourri leur esprit que des maximes du siècle, tombent dans un grand vide en avançant en âge ; le monde les quitte, et leur raison leur ordonne aussi de le quitter. (—Cela ne me regarde pas, se dit Mme. de Vauplissant, mais continuons.) A quoi se prendre ? (—Ah ! voyons cela.) Le passé nous fournit des regrets. (Ici un soupir.) Le présent, des chagrins. (—A qui le dites vous ?) L'avenir, des craintes ! " (—Oh !

l'avenir ne me regarde pas, je serai, bien sûr, morte d'ennui avant d'y arriver !) Elle tourna avec hésitation quelques feuillets, et lut ce qui suit : " Rien n'est plus court que le " règne de la beauté. (—Nous le savons, " Madame.) Rien n'est plus triste que la suite de la vie " des femmes qui n'ont su qu'être belles." (Mais pour l'amour de Dieu, quel remède à cela, chère Madame ? Voyons si nous trouverons mieux plus loin.) Plus loin, voici ce qu'elle trouva : " Quand vous ne vivez que pour " les plaisirs et qu'ils vous quittent, ou parce que votre " goût cesse, ou parce que votre raison vous les défend, " l'âme tombe dans un grand vide. " (—Ah ! vraiment, d'où le savez-vous si bien, Madame ? et puis, encore une fois, quels remèdes proposez-vous ?)

VI

La religion ?—Est ce que je ne suis pas d'une assiduité exemplaire aux offices de ma paroisse ? Est ce que je n'invite pas mon curé à dîner plus souvent peut-être que vous n'avez invité le vôtre, Madame ?

La charité ?—Est ce que je n'envoie pas par Laffeur plus d'argent aux pauvres, et plus de remèdes aux malades, que vous n'en avez jamais envoyé ?

Le travail ?—Les mains que voilà, belle marquise, ne sont pas plus faites que les vôtres pour les œuvres serviles ?

La lecture ?—C'est là que je vous attendais. Vous nous la baillez belle, et vos livres nous font grand bien, oui, grand bien vos livres nous font !

Avouez avec moi que, passé trente ans, les pauvres femmes sont les malheureuses victimes de l'ennui ; avouez que, passé cet âge, vous vous êtes ennuyée. La différence entre nous deux, c'est que j'en conviens franchement et que vous tâchez de vous consoler et de nous attrapper par de belles phrases. Que pouvez-vous répondre à cela ?

Comme Mme de Lambert, sous la forme d'un joli volume in 12 richement relié, non seulement ne répondit pas, mais encore glissa lentement du sofa sur le tapis, Mme de Vauplissant tint la discussion pour close et l'adversaire pour battu. Elle leva alors avec résignation ses beaux yeux sur le plafond, où des amours de Boucher étalaient leurs grâces prétentieuses, et s'assoupit en attendant le dîner.

VII

Dans l'après-midi, madame descendit au jardin, de son pas dolent, et, sans y songer, s'engagea peu à peu dans les bois de la Corne, qui faisaient suite au parc. Marton l'accompagnait d'un air résigné. Le sentier qu'elles suivaient aboutissait à une clairière où l'on entendait un bruit de voix et des coups de cognée. Tout à coup, il y eut un craquement sinistre, des cris d'effroi, et, au bout d'une minute, un homme apparut dans le sentier. Il courait, comme affolé. Ses yeux étaient troubles et toute sa physionomie exprimait une indicible horreur.

—Mon Dieu ! qu'y a-t-il ? s'écria Mme de Vauplissant épouvantée.

L'homme, sans s'arrêter, cria d'une voix haletante : " Là, là, dans la clairière ! " Et il reprit sa course en poussant de sourds gémissements.

—Marton, voyez ce que c'est, dit madame toute tremblante, et en s'appuyant au tronc d'un vieux châtaignier.

Quand Marton revint, elle était pâle, ses lèvres tremblaient. —Un grand malheur s'écria-t-elle ; n'y allez pas, n'y allez pas, c'est trop affreux !

Revenue d'un premier moment de faiblesse, Mme de Vauplissant se sentit comme poussée par une force supérieure, et d'un pas ferme marcha vers la clairière, Marton la regardait avec étonnement ; son visage s'était comme transfiguré.

VIII

A la lumière d'un gai soleil, au bruissement des bou-leaux qu'agitait une brise légère, parmi les fougères dou-

vement balancées et les bruyères en fleur, un homme était étendue sur la mousse. Son visage était pâle comme un linge, ses yeux étaient fermés, ses lèvres contractées par la douleur ; une goutte de sang, une seule, perlait au coin de sa bouche. Une des branches d'un gros chêne qu'on venait d'abattre l'avait atteint et brisé dans sa chute.

Mme de Vauplaisant se jeta à genoux près de lui, et d'une main aussi douce que celle d'une sœur de charité écarta les cheveux du blessé ; puis elle lui souleva doucement la tête et lui demanda où il souffrait. L'homme fit un effort, mais il ne put desserrer les lèvres.

— Une civière ! dit elle aux autres ouvriers.

Et comme ils s'empressaient maladroitement pour en faire une avec des branchages :

— Vite ! dit-elle : deux d'entre vous, courez détacher un des volets du pavillon de chasse ; qu'on appelle un médecin, qu'on prévienne M. le curé.

Pendant qu'elle donnait ces ordres sans l'ombre d'une hésitation, elle essuyait doucement avec son mouchoir le front de l'ouvrier blessé. Puis, comme il venait d'entreouvrir les yeux, elle trouva, d'instinct, quelques uns de ces bonnes paroles qui sortent si naturellement, dans les grandes circonstances, du cœur généreux et compatissant des femmes. Car elle avait un cœur, après tout, quoiqu'elle l'eût toujours ignoré. Oh ! comme elle oubliait tous ses petits malheurs imaginaires devant ce malheur si affreux et si réel. Dieu avait choisi son heure pour frapper un grand coup ; en un instant s'était déchiré le voile épais qu'une éducation frivole et une vie plus frivole encore avait étendu entre elle et la vérité.

IX

Quand on plaça le pauvre corps brisé sur la civière, sa charité la rendit ingénieuse pour lui épargner la souffrance ; de ses belles mains, autrefois si dédaigneuses, elle tenait la main rude du bûcheron. On se mit en marche ; alors le blessé, malgré son courage, se mit à trembler comme un oiseau blessé. Quand elle vit se cela, des larmes coulèrent de ses yeux, autrefois si indifférents, sans qu'elle songeât ni à les retenir ni à les essuyer.

On arriva enfin au château. Quand le médecin eut déclaré que tous les secours étaient inutiles, elle se jeta à genoux et trouva dans son cœur des paroles de foi et de supplication pour appeler la miséricorde du souverain juge sur cette âme immortelle si près de paraître devant son redoutable tribunal.

L'humble curé du village vint à son tour apporter la consolation et la force au voyageur qui avait le pied déjà sur le seuil de l'éternité. Alors, elle ne vit plus en lui tant ses yeux s'étaient ouverts à la lumière de la vérité ; le pauvre prêtre gauche et timide dont elle avait parfois sourit à sa table somptueuse ; elle vit en lui le ministre et l'envoyé de Dieu dans toute la majesté de son auguste ministère. Les paroles qu'il murmurait à l'oreille du mourant allaient frapper une autre oreille et pénétraient profondément dans un autre cœur.

X

La dernière lutte fut longue, Mme de Vauplaisant passa tout le temps au chevet du blessé. Ce n'était certes pas par une vaine ostentation de charité et de dévouement. Son cœur, profondément troublé, trouvait une sorte de refuge auprès de ce lit de douleur. Elle s'était attachée cet homme souffrant, non-seulement par le bien qu'elle lui avait fait, mais encore par le bien qu'elle en avait reçu. N'était-ce pas son malheur qui lui avait ouvert, à elle, le chemin de son propre cœur ?

Dans le silence et la méditation de ces heures tristes et douces, elle revenait sur les souvenirs de sa vie passée, et il lui semblait que c'était des ombres vaines, ou tout au moins les images d'une autre vie que la sienne.

Elle sentit alors pour la première fois qu'un chrétien n'est pas quitte de tous ses devoirs pour avoir assisté régulièrement aux offices et avoir honoré son pasteur. Elle comprit que les mains les plus aristocratiques s'en noblissent en accomplissant les œuvres les plus serviles et les plus vulgaires selon le monde. Elle apprit que la véritable aumône n'est pas celle qui se fait par l'entremise d'un laquais, et que la seule vraie charité est celle où le cœur se donne tout entier.

Sans doute, ces impressions si vives s'affaiblirent sous l'action du temps, c'est le sort de toutes les affections humaines ; sans doute, Mme de Vauplaisant ne devint pas une sainte, mais elle devint une femme vraiment digne de ce nom. — *Magnus in pittoresque.*

EDUCATION.

Un cours d'éducation en quatre mots.

Posons une distinction entre l'instruction et l'éducation des enfants. L'instruction est donnée par des maîtres ; l'éducation appartient particulièrement aux parents ; nous pouvons la réduire à quatre points :

- 1o. Se faire obéir des enfants ;
- 2o. S'en faire aimer ;
- 3o. Leur apprendre à aimer Dieu ;
- 4o. En faire de nobles cœurs.

La première vertu chez l'enfant, c'est l'obéissance. L'enfant est ignorant de ce qu'il lui faut, et il ne sait pas obéir, il voudra ce qui lui nuit pour repousser ce qui lui est utile ; donc il faut, dans son intérêt, que l'enfant obéisse ; s'il en est autrement, il ne sera qu'un enfant gâté, incapable de supporter la contrariété et de surmonter les obstacles ; toute sa vie se sentira de ce premier vice de l'éducation.

Trop de parents emploient de mauvais moyens pour se faire obéir : il se fâchent, frappent, ont toujours à la main verges et fouets. Ce traitement irrite l'enfant, l'endurcit, le rend insensible ; il produit l'effet contraire de celui qu'on recherche ; on peut être ferme sans dureté, sans emportement, avec sang froid. Il suffit de commander avec ce ton décidé, avec cette voix d'autorité qui ne permettent pas de réplique. En présence de cette constance dans la volonté raisonnable des parents, le pli de l'obéissance ne pourra manquer d'être pris, et l'éducation deviendra facile.

Il faut en second lieu, on pourrait dire en même temps se faire aimer, car c'est aussi un moyen de se faire obéir plus facilement.

Voulez-vous que vos enfants vous aiment, montrez leur que vous les aimez vous-mêmes, sans gênerie, sans faiblesse, mais aussi sans réserve, dans ce qui est raisonnable ; que vos enfants vous trouvent toujours prêts à écouter leurs petits chagrins, qu'ils puissent décharger sur vous avec confiance leur cœur lorsque ce petit cœur est gros. Que dans leurs maladies ils soient soignés avec affection, qu'ils ne soient jamais grondés que lorsqu'ils le méritent ; ne montrez de préférence pour aucun d'eux ; la jalousie est un venin qui attaque les meilleurs natures, il faut bien se garder de lui donner une raison d'être ; deux excès sont également à éviter : trop de sévérité et trop de faiblesse ; l'un nuit autant que l'autre à l'amour des enfants pour leurs parents. Il n'est même pas rare de voir la mère qui gâte trop ses enfants moins aimée que celle qui est trop sévère, parce que sous l'influence de sa faiblesse la nature de l'enfant qui a besoin, avant tout, de règle et de direction, se corrompt et s'égare.

Troisième point : parents, apprenez à vos enfants à

aimer le bon Dieu ; dès que leurs regards répondent à votre voix, parlez-leur de Dieu, dites-leur qu'il y a dans les cieux un Dieu qui les aime, qui voit leurs actions, joignez leurs petites mains pour le leur faire adorer, enseignez-leur aussi à prier la Vierge Marie ; puis lorsqu'ils grandiront, nourrissez leur piété et leur foi par de bons conseils et surtout par de bons exemples ; ne laissez pas dire devant eux une parole deshonnête, ne laissez pas faire une action dont on ait à rougir. Préparez-les avec soin à la première communion, comme à la plus sainte action de la vie. Soyez certains que non-seulement vous rendrez ainsi à vos enfants le plus grand service que des parents puissent leur rendre, mais que vous serez vous-mêmes récompensés ; car l'enfant qui aime et sert Dieu, honore ses père et mère, et devient pour eux un sujet de consolation et de joie, tandis que tout est à craindre de celui qui affronte la vie sans guide et sans maître.

Mais il ne suffit pas de chercher à préserver les enfants des défauts les plus grossiers, il faut leur donner des vertus véritables ; ainsi, ce n'est pas assez qu'ils ne soient pas menteurs, il faut s'efforcer d'en faire des hommes droits, sur la parole desquels on puisse toujours compter sans hésitation ; ce n'est pas assez de leur faire éviter le vol, il faut leur inculquer le sentiment de l'honneur, qui fait qu'on tient à rendre à chacun ce qui lui appartient, et qu'on pousse l'honnêteté jusqu'à la délicatesse ; ce n'est pas assez qu'ils ne soient pas paresseux, il faut tâcher de les rendre amis du travail, et les accoutumer à l'activité qui conduit au succès dans toutes les professions. Ce n'est pas assez de leur faire éviter les excès de la débauche, il faut en faire des hommes sobres, des femmes dévouées à tous leurs devoirs.

Pour parvenir à cet heureux résultat, nous répétons que la meilleure leçon que puissent donner les parents est celle de leur exemple, en se montrant véritablement chrétiens, aimables par leurs vertus et dignes d'imitation dans toute leur conduite.

* * *

Ce qu'est l'éducation et ce qu'elle devrait être.

Nous traduisons les extraits suivants du discours du professeur Hodgson, sur ce sujet important. Le professeur Hodgson est président de la section du Congrès des sciences sociales affectée à l'éducation, en Angleterre. Après avoir traité son sujet à un point de vue général, il en vient aux détails. Voici ce qu'il pense de l'instruction des femmes :

« Il n'est que naturel de s'attendre à trouver que toutes les femmes, sans exception, soient de bonne heure convenablement formées à l'accomplissement des devoirs du ménage, à l'économie domestique, aux travaux culinaires, à la tenue des livres, au calcul de mémoire, à la coupe et à la confection des vêtements, à la direction des enfants, — du moins à leur direction corporelle, si celle de leur intelligence est une tâche trop élevée pour des femmes, — aux lois sanitaires, outre beaucoup d'autres devoirs que l'état d'épouse et de mère réclame avec exigence.

« Le Dr. Samuel Johnson avait coutume de dire qu'un homme aimerait mieux que sa femme sût lui faire cuire à point un bon dîner, plutôt qu'elle sût lire le grec. — Il ne semble pas avoir prévu qu'il viendrait un temps où une femme apprendrait à faire l'un et l'autre. Très vrai ; mais que dire de femmes qui sont également et complètement incapables de faire l'un ou l'autre.

« On interdit aux femmes la haute culture, de peur, nous dit-on, qu'elles ne manquent celle qui sied à toutes. Mais pourquoi leur refuser aussi cette dernière ? C'est là un mystère dont nous laissons la solution à ceux qui

insistent pour que les femmes restent précisément ce que des préjugés passés de mode et des conventions surannées ont décidé qu'elles seront. »

Voici maintenant l'opinion de l'orateur sur l'instruction classique. Elle nous semble parfaitement raisonnée :

« La haute valeur qu'on attache aujourd'hui plus que jamais à la science physique, que ce soit la science d'observation, d'expérimentation ou de calcul, le grand cas qu'on fait chaque jour davantage de la langue en général, et des langues modernes en particulier, surtout de notre langue maternelle, non pas simplement dans leurs soi-disant rapports pratiques, mais comme agents et moyens d'éducation, ont introduit une appréciation plus rationnelle de la place légitime à laquelle ont droit les langues classiques, en éducation et l'adoption de méthodes plus philosophiques et plus concises pour les enseigner.

« Le monopole qu'elles ont si longtemps maintenu s'en va vite, bien qu'il doive encore s'écouler un long espace de temps avant qu'elles descendent à leur véritable et dernier niveau. Lord Lyttleton, un de nos érudits les plus accomplis, s'est exprimé en ces termes, de la place même que j'occupe maintenant, sans la mériter comme lui :

« Pour ce qui a trait à l'enseignement classique, du moins à l'enseignement du latin, je dois dire, quant à moi, que je me contente de placer l'argument qu'on fait valoir en sa faveur sur un terrain quelque peu plus étroit qu'on ne le prend fréquemment. J'admets pleinement la force des considérations directes en faveur du savoir classique en égard à la beauté impérissable et à l'importance presque sans bornes de la littérature dont il nous procure l'accès. Pourtant je dois admettre que, en examinant l'état actuel de la littérature, telle qu'elle est, et mise en contraste avec les temps passés, — l'immensité, l'excellence, les ressources pour la culture de l'intelligence, l'utilité pratique de la littérature des quatre derniers siècles ; — jusqu'à quel point, bien sans doute que ce soit loin de l'être complètement, les avantages eux-mêmes de l'érudition classique peuvent être obtenus au moyen de langues modernes ; — quand je considère en outre, les conditions de la société moderne, les circonstances multiples qui réclament notre temps, le besoin absolu de beaucoup de savoir et de connaissances, en dehors du domaine de l'ancien savoir ; et pour un grand nombre, la nécessité d'acquiescer de bonne heure des habitudes pratiques d'hommes d'affaires, complètement en dehors des livres, — je ne peux me décider à en venir à la conclusion qu'au double point de vue littéraire et didactique, la connaissance du grec ou même du latin seul est indispensable aux classes supérieures, à plus forte raison, à ceux qui se trouvent au-dessous d'elles.

« Pourtant j'ai la ferme croyance que, bien que dorénavant les langues classiques doivent absorber de moins en moins de temps dans nos écoles, bien qu'elles y soient enseignées à une époque plus avancée de la vie, et à un nombre plus limité de nos jeunes gens, tout le bien qu'elles sont susceptibles de produire n'en aura pas moins d'efficacité dans la société tout entière. Si l'enseignement s'adresse à un moins grand nombre d'élèves, il s'en trouvera davantage en âge d'apprendre ; et si les élèves commencent plus tard, ils n'en seront que plus en état de tout apprendre avec intelligence, et conséquemment de l'apprendre à fond. »

Le paragraphe suivant, sur l'instruction commerciale, mérite, à tous égards, de fixer notre attention :

« Dans ce pays éminemment commercial, il n'est pas, à première vue, peu surprenant que l'instruction commerciale soit prise si peu. Sans doute ce n'est pas sans quelque raison que le titre "Académie commerciale" suggère tant de ce qui rétrécit et amoindrit, et si peu de

ce qui élève et soufle l'inspiration, en éducation. La calligraphie, l'arithmétique, notamment les règles mercantiles, la tenue des livres, avec une légère teinture de géographie, tel a été le cadre de l'enseignement dans lequel se sont renfermées la plupart de telles académies, indignes homonymes de l'ancienne académie.

« Au Dr. Yeats, de Londres, appartient, en grande mesure, l'honneur d'avoir dans sa propre école à Peekham, aussi bien que par ses écrits fait beaucoup pour racheter l'instruction commerciale de ce reproche bien inutile, s'il a été mérité jusqu'ici. Dans quatre volumes qu'il a publiés dernièrement, le Dr. traite succinctement, mais clairement, pleinement et en un style des plus attrayants, d'abord, de l'histoire naturelle du commerce, de ses matières premières, en second lieu, de l'histoire technique du commerce, ou de ses procédés de fabrication ; en troisième lieu, de la marche progressive et des vicissitudes du commerce ; en quatrième et dernier lieu, du commerce, tel qu'il était récemment, et tel qu'il est aujourd'hui.

« C'est à ces volumes que je dois renvoyer le lecteur pour le développement du plan de M. Yeats. Mais dès le premier coup d'œil, il est évident que le sujet ainsi traité s'étend sur un champ très large, très-riche et très-varié, comprenant comme il le fait, beaucoup de géologie, de botanique et de zoologie, la géographie physique et politique, la mécanique et la chimie appliquées, l'histoire, l'économie et la statistique.

« Dans les produits bruts de la terre, leurs propriétés caractéristiques, les changements artificiels qu'ils subissent, leur distribution géographique, et leur usage économique ; dans l'histoire des inventions et découvertes faites dans les arts, l'histoire de la naissance et du progrès du commerce, et les principes en vertu desquels le trafic est et devrait être réglé ; voilà où un professeur d'intelligence et bien préparé doit trouver d'amples matériaux pour une éducation à la fois haute, large et profonde, de tous points pratique et utilitaire dans le meilleur sens, pleine néanmoins de leçons morales et de stimulant intellectuel.

« Il y a tout lieu d'espérer que les cinq nobles écoles de la "Compagnie des marchands d'Edimbourg" avec leurs cinq mille élèves fraieront avant longtemps la voie dans cette direction nouvelle pour ce pays-ci, quoique bien connue sur le continent."

Il termine en louant les efforts qui sont faits pour encourager les études préparatoires des instituteurs, et en approuvant la nomination de ces derniers à l'inspection des écoles :

« Un autre mouvement dont on peut à peine exagérer l'importance, c'est celui qui a pour objet la préparation systématique des instituteurs dans la science et l'art de leur profession. C'est là un point dont il n'est pas nécessaire que je prenne la défense ; il suffit d'appeler l'attention sur les faits.....

..... « Ce n'est pas pour moi une petite satisfaction d'observer que les instituteurs commencent enfin à faire valoir leurs titres à l'emploi d'inspecteurs d'écoles. Longtemps, je le confesse, ça a été quelque chose de merveilleux pour moi, non pas simplement qu'on ait fait choix jusqu'à présent de si peu d'instituteurs pratiques pour ces fonctions, mais plutôt que le choix se soit en aucun cas porté sur des hommes de toute autre classe. Loin de moi la moindre idée de manquer de respect aux nombreux inspecteurs intelligents qui ont trouvé les moyens, grâce à l'expérience qu'ils ont acquise, après leur nomination, de montrer les aptitudes nécessaires pour ce genre de travail. Mais je n'hésite pas à dire que nommer inspecteurs d'écoles primaires des jeunes gens tout frais sortis du collège, qui n'ont jamais de leur vie peut être franchi le seuil d'une école primaire, et exiger d'eux qu'ils fassent rapport sur l'enseignement d'hommes qui

sont de beaucoup leurs supérieurs, en fait d'âge, d'expérience pratique et peut-être même de savoir, sinon au point de vue de ce qu'on appelle *érudition* : voilà certes une injustice et une absurdité monstrueuses.

HISTOIRE DU CANADA.

Nous commençons aujourd'hui la publication d'un abrégé d'histoire du Canada, par les Frères de la Doctrine chrétienne, et nous poursuivrons cette publication, dans chaque numéro du Journal, jusqu'à l'épuisement du volume. Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'opportunité, sur la nécessité même de la tâche que nous entreprenons, et nous renvoyons notre lecteur, sur ce sujet, à l'excellente préface par laquelle les auteurs commencent leur livre :

PREFACE.

En tête de son admirable *Discours sur l'histoire universelle*, Bossuet a écrit : " Il serait honteux, je ne dis pas à un prince, mais en général à tout honnête homme, d'ignorer le genre humain." L'utilité de l'étude de l'histoire se trouve ici démontrée en deux lignes seulement, mais claires, énergiques, et qui valent mieux, peut-être, qu'une longue dissertation sur le même sujet.

Moins exigeants que l'*Aigle de Meaux*, cependant, — parce que nous n'avons pas l'autorité de ce sublime génie, — nous nous contenterons de dire en paraphrasant son langage, que, de même qu'il serait honteux à tout Chrétien d'ignorer l'histoire du peuple de Dieu, ainsi le serait-il à tout Canadien-Français de n'être pas instruit de celle de son propre pays.

L'étude de l'histoire nationale est, en quelque sorte, inséparable de la précédente ; elle en forme la suite logique, le complément indispensable. Entre l'histoire du peuple de Dieu et celle du Canada, il existe, au surplus, un trait frappant de ressemblance, que nous ne ferons qu'indiquer légèrement : c'est que, dans l'une comme dans l'autre, il n'y a rien d'obscur, ni même de douteux : tous les faits principaux y sont rapportés avec une précision, une fidélité, qu'on chercherait peut-être en vain dans l'histoire de presque tous les autres peuples. Les historiens de notre pays ont puisé aux sources les plus certaines ; ils ont eu pour guides Cartier, Champlain, Charlevoix, et un grand nombre d'autres auteurs, contemporains pour la plupart des événements qu'ils racontent : leurs ouvrages sont donc revêtus d'un grand caractère de certitude et d'authenticité.

Dans la rédaction de l'abrégé que nous offrons aujourd'hui au public canadien, et que nous destinons tout particulièrement aux élèves des écoles primaires, nous n'avons eu, — ce n'a se conçoit assez, — qu'à suivre Garneau, Ferland, Faillon, etc., nous bornant presque toujours à donner moins d'étendue au récit des faits principaux, et, parfois même, à en négliger quelques-uns d'une moindre importance. Entraînés par la beauté et la multiplicité des événements, nous aurions voulu n'en omettre aucun ; mais la nature même de notre ouvrage s'y opposait formellement. Ceux qui se sont déjà essayés dans ce genre, comprendront sans peine le regret que nous en avons éprouvé tout naturellement.

Tel qu'il est, cependant, nous osons croire que ce volume renferme tout ce qu'il importe de savoir en histoire du Canada ; nous sommes certains, de plus, que les nombreuses questions placées au bas des pages, et se rapportant à des numéros d'ordre, faciliteront singulièrement le travail de la mémoire chez les élèves.

Les maîtres eux-mêmes trouveront, dans la méthode suivie, un avantage précieux, un puissant auxiliaire. N'ayant pas toujours le loisir de préparer une série d'interrogations sur le texte à étudier, ils auront ici un questionnaire étendu, — qu'il leur sera facile de développer davantage, toutefois, s'ils le jugent insuffisant.

Cet abrégé, enfin, croyons-nous, rendra quelques services à l'enseignement public. Puisse-t-il être considéré comme un gage certain du vif intérêt que nous portons à l'instruction de la jeunesse de notre pays !

Introduction à l'abrégé de l'Histoire du Canada.

PREMIERS VOYAGES, PRINCIPALES DÉCOUVERTES ET CONQUÊTES EN AMÉRIQUE (1494-1534).

SOMMAIRE.

1. Christophe Colomb.—2. But de son entreprise.—3. Ses premiers efforts.—4-13. Ses découvertes.—14. Découvertes du Jean et de Sébastien Cabot.—15. Amérique Vespuce.—16. Découvertes de Vincent Pinzon et de Gaspard Cortéreal.—18-20. Fernand Cortez et le Mexique.—21. Magellan.—22. Jean Verrazzani.—23-28. François Pizarro et le Pérou.—29-31. Indiens de l'Amérique du Nord et leur origine.

1. L'Amérique fut découverte par Christophe Colomb, génois. Conjecturant qu'il devait y avoir des terres à l'Ouest de l'Europe, ou que du moins on pourrait arriver aux Indes par cette route, cet habile navigateur, afin de mieux s'éclaircir sur la véritable portée de cette idée qui fermentait dans son esprit, eut recours au plus habile géomètre d'alors, Paul Toscanelli de Florence. Celui-ci lui répondit, conformément à ses desirs, que le trajet aux Indes était facile par l'Occident; qu'il n'y avait pas plus de quatre mille milles à parcourir en ligne droite pour aller de Lisbonne à la province de Mangi, près de Cathay (*Chine*), si magnifiquement décrite par Marco Polo; que l'on devait trouver sur la route les îles Antilla et Zipangu, (*Japon*), éloignées l'une de l'autre de deux cent vingt-cinq lieues.

2. Il n'en fallait pas davantage pour changer en conviction les hypothèses de Colomb et lui inspirer le double enthousiasme de la science et de la foi. En effet, Colomb était très-pieux, et s'entretenait souvent avec des religieux, dont il prenait même quelquefois l'habit. Dans l'entreprise qu'il méditait, il était mu surtout par le désir de sauver une multitude d'âmes en leur portant la vérité, et d'acquiescer de grandes richesses pour délivrer Jérusalem et détruire l'Islamisme.

3. Colomb proposa d'abord à Gènes, sa patrie, de lui fournir les moyens d'aller à la découverte d'un continent à l'Occident; mais il n'en reçut qu'un dur refus et fut même traité de visionnaire. Il ne fit pas plus heureuse auprès du Portugal, de l'Angleterre et de la France. Il s'adressa alors à l'Espagne, où régnaient Ferdinand et Isabelle, et en obtint enfin, après huit ans de sollicitations, trois petits vaisseaux avec les titres de grand amiral de l'Océan, de vice-roi et de gouverneur-général de toutes les mers, des îles et de tous les continents qu'il découvrirait dans l'étendue de son amirauté.

4. Le 3 août 1492, Colomb s'embarquait à Palos, petite ville et port d'Espagne, et le 12 octobre suivant, il abordait dans une des îles Lucayes (*Guahani*), qu'il nomma Saint-Sauveur. En débarquant dans cette île, Colomb pleura de joie, se jeta à genoux et rendit grâce à Dieu des succès de son voyage. Il y planta une croix, et, en présence des habitants, il prit possession de cette terre au nom de leurs majestés catholiques, Ferdinand et Isabelle.

5. A leur arrivée dans l'île Saint-Sauveur, les Espagnols y trouvèrent la rive bordée de sauvages qui manifestaient le plus profond étonnement. Simples et tranquilles, ces sauvages s'approchaient pour regarder, pour toucher, et devenaient eux-mêmes, pour les navigateurs, l'objet d'un étonnement non moins grand. "Afin qu'ils nous traitassent avec amitié, dit Colomb, et parce que je reconnus qu'ils se mettraient à notre merci et se convertiraient à notre sainte foi plutôt par la douceur et la persuasion que par la violence et la terreur, je donnai à quelques-uns des bonnets de couleurs et des perles de verre qu'ils ajustaient à leur cou, et autres objets de peu de valeur qui leur causèrent une grande joie, et nous concilièrent leur amitié d'une manière étonnante. Ces sauvages ne portaient point d'armes et ne les connaissaient pas; quand je leur montrai des sabres, ils les prirent du côté du fil, et se coupèrent par ignorance."

6. Colomb découvrit ensuite les îles de Cuba et de Saint-Domingue ou Haïti, nommées plus tard Indes Occidentales. Les habitants de ces îles furent appelés Indiens, nom qu'ils ont conservé jusqu'à nos jours. Après avoir pris possession de Saint-Domingue, et y avoir construit un fort, il mit à la voile pour le retour; et, le 15 mars 1493, il rentra à Palos, d'où il était parti.

1. Par qui l'Amérique fut-elle découverte? A qui Colomb s'adressa-t-il pour s'éclaircir dans sa conjecture?

2. Quel but s'était surtout proposé Colomb, dans l'entreprise qu'il méditait?

3. A qui Colomb s'adressa-t-il pour obtenir les moyens de faire ses recherches de découverte? Fut-il exaucé?—4. Quand et où s'embarqua-t-il?—Quelle fut la première terre qu'il découvrit?—5. Que trouvèrent les Espagnols, à leur descente dans l'île Saint-Sauveur? Comment parurent ces sauvages?

6. Quelle principale découverte fit ensuite Colomb? Quel nom reçurent les habitants de ces îles? Que fit-il après avoir pris possession de Saint-Domingue?—7. Quel danger courut-il dans cette traversée?—8. Comment fut-il reçu à Palos?—9. Comment le reçurent le roi et la reine d'Espagne?

7. Dans cette traversée, Colomb essaya une tempête terrible, qui menaça, pendant quinze jours entiers, d'engloutir l'équipage. Ain qu'il restât, du moins, quelque souvenir de sa grande découverte, il qu'il mit les détails par écrit et les enferma dans des barriques qu'il jeta à la mer, dans l'espoir que les flots, qui menaçaient de lui être funestes, pourraient les pousser sur quelque rivage civilisé.

8. La petite ville de Palos reçut Colomb avec des transports de joie. Les cloches sonnèrent à toute volée, les boutiques furent fermées; c'était à qui vénérerait, dans celui qui venait de découvrir un Nouveau-Monde, l'homme que, sept mois auparavant, on tournait en risée comme un songe-creux.

9. Le roi et la reine d'Espagne, qui étaient alors à Barcelone, l'y reçurent avec la plus grande distinction dans une audience publique. Transportés d'admiration, ils le firent asseoir en leur présence, et le comblèrent d'honneur. Ils voulurent entendre de sa bouche les détails de cette expédition merveilleuse, et il sembla, dit Las Casas, qu'ils goûtaient en cet instant les délices du paradis. Ils annoblirent sa famille, lui confirmèrent le titre d'Amiral des Indes, et l'autorisèrent à faire graver sur ses armes cette devise: "Colomb a donné un nouveau monde aux royaumes de Léon et de Castille."

10. Colomb fit ensuite trois autres voyages au Nouveau-Monde, durant lesquels il visita un grand nombre d'îles des Indes Occidentales, nommées aujourd'hui les Antilles. Dans son second voyage, en 1493, il découvrit la Dominique, la Guadeloupe, les îles Sous-le-vent, Porto-Ricco et la Jamaïque. Dans son troisième voyage, en 1498, il découvrit l'Amérique méridionale et en explora la côte, depuis l'embouchure de l'Orénoque jusqu'à Caracas; et, dans son quatrième et dernier voyage, en 1502, il poussa jusqu'au golfe de Darien.

11. Il eut plusieurs fois à réprimer des révoltes parmi ses compagnons, et eut aussi cruellement à souffrir de l'envie. Accusé, après son premier voyage, par ceux qu'il avait châtiés, et les confondit aisément; mais pendant sa troisième expédition, il devint la victime de la calomnie, fut dépouillé de son commandement et remplacé par Bovadilla, qui le renvoya en Espagne, chargé de fers. Et ce grand homme dut traverser, enchaîné, cette mer Atlantique qu'il avait le premier ouverte à l'ingrate Europe. Le capitaine du vaisseau, par respect pour son illustre captif, lui offrit de le mettre en liberté; mais le vénérable Colomb lui répondit: "Non, je porte ces chaînes par ordre de leurs Majestés, les souverains d'Espagne. Elles me trouveront aussi obéissant dans cette circonstance que dans toute autre injonction. Par leur ordre, j'ai été jeté dans ce cachot, leur ordre seul me rendra à la liberté."

12. A l'arrivée de Colomb, en Espagne, l'indignation publique fut telle, à la vue d'un si indigne traitement et surtout des honteuses chaînes dont on l'avait chargé, que Ferdinand et Isabelle, non-seulement lui firent rendre aussitôt la liberté, mais ils l'accueillirent comme il le méritait; et rappellèrent même Bovadilla. Colomb, néanmoins, ne put recouvrer son crédit. Il n'oublia jamais cet injuste traitement; durant le reste de sa vie, il conserva les fers qu'il avait si injustement portés; ils demeurèrent suspendus dans son cabinet, et voulut qu'ils fussent ensevelis avec lui. Après son quatrième voyage, il se vit négligé par le roi Ferdinand.

13. Colomb mourut à Valladolid, en 1506, dans la 66ème année de son âge, accablé d'infirmités et de chagrins. Ses derniers moments furent consacrés à la prière et à la réception des derniers rites de la religion qu'il avait chérie et pratiquée toute sa vie; ses dernières paroles furent celles du Roi-Propète: "Seigneur, je remets mon esprit entre vos mains." Il fut enterré à Séville; puis, en 1516, ses restes furent transportés à Hispaniola, dans l'île de Saint-Domingue, d'où ils furent transférés à la Havane, capitale de l'île de Cuba, le 15 janvier 1796.

14. Les premiers navigateurs qui marchèrent immédiatement sur les traces de Colomb, furent le vénitien, Jean Cabot, et son fils Sébastien. Ayant persuadé à Henri VII, roi d'Angleterre, qu'il était possible d'aller aux Indes Orientales par le Nord-Ouest, ils furent chargés d'une expédition dans ce but, en 1496; mais ils furent bientôt arrêtés par les glaces. En 1497, ils découvrirent Terre-Neuve et le Labrador, un an avant que Colomb touchât l'Amérique méridionale.

15. Bien que Colomb eût découvert le Nouveau-Monde, il fut privé

10. Combien de voyages fit-il encore au Nouveau-Monde? Quelle fut sa principale découverte dans son troisième voyage? Jusqu'où alla-t-il dans son quatrième et dernier voyage?—11. Qu'eut-il à endurer dans sa troisième expédition? Comment reçut-il les mauvais traitements de ses envieux?

12. Que manifesta le peuple espagnol, en voyant Colomb arriver en Espagne chargé de chaînes? Comment fut-il reçu de Ferdinand et d'Isabelle? Que fit-il des fers qu'il avait portés?—13. Où mourut Colomb?—14. Quels célèbres navigateurs marchèrent immédiatement sur les traces de Colomb?—Quelles découvertes firent les Cabot?

de l'honneur de lui associer son nom. En 1499, le florentin Améric Vespuce, habile pilote et savant cosmographe, s'embarqua, sur un vaisseau d'une flottille espagnole, commandée par un des anciens compagnons de Colomb, Alonso d'Ojeda; il eut une grande part au succès de cette expédition, dans laquelle furent explorées les côtes septentrionales de l'Amérique du Sud. Améric Vespuce, dit le savant abbé Fland, adressa au duc de Lorraine une relation un peu exagérée de ses voyages, laquelle étant tombée entre les mains de Martin Hylacomylus, imprimeur à St. Dié, y fut publiée en 1507. Hylacomylus, par une erreur de chiffres, plaça le premier voyage de Vespuce en 1497; et, concluant qu'il avait précédé celui dans lequel Colomb avait découvert la terre ferme, il proposa de donner le nom d'Amérique au nouveau continent. Cette publication, faite dans un pays fort éloigné de l'Espagne, demeura inconnue à Vespuce lui-même. Le nom proposé par Hylacomylus fut adopté par les cosmographes contemporains, et, bientôt après, admis généralement pour désigner le nouveau continent. Il serait injuste de vouloir attacher du blâme à la mémoire d'Améric Vespuce, pour une erreur à laquelle il n'a pris aucune part.

16. En l'année 1500, Vincent Pinzon, de Palos, découvrit le Brézil et le fleuve des Amazones, et explora quatre cents milles de côtes non encore aperçues. Le nom du fleuve des Amazones vient de ce que les premiers navigateurs eurent voir sur ses bords des peuplades de femmes armées. Cette même année, 1500, Gaspard Cortéreal, navigateur portugais, pénétra dans l'intérieur du golfe St. Laurent.

17. Il paraît certain que les premiers navigateurs qui vinrent sur les bords de Terre-Neuve, furent des Basques et des Bretons. On en trouvait déjà en 1501. Ils y étaient attirés, surtout, par les immenses profits que leur assurait la pêche de la baleine.

18. Le premier Européen qui ait tenté de fonder un établissement dans la partie septentrionale de l'Amérique est le baron de Léry et de St. Just. Il partit de France en 1518, et fit voile vers le nord de l'Amérique. Il arriva à l'île de Sable après une longue traversée, pendant laquelle il avait épuisé sa provision d'eau douce. Trouvant le sol de cette île impropre à la culture, il abandonna son projet et s'en retourna en France, après avoir débarqué, sur l'île, des vaches et des porceaux.

19. En 1519, Fernand Cortez, capitaine espagnol, à la tête d'une flotte de 10 vaisseaux, portant 600 Espagnols, 18 chevaux et quelques pièces de campagne, aborda au Mexique, et en fit la conquête. Ce pays était situé au sud-ouest de l'Amérique du Nord et formait alors un vaste empire dont le souverain se nommait Montézuma.

20. Quand Cortez parut sur les côtes du Mexique, une multitude de canots indiens tentèrent de s'opposer à sa descente; mais l'aspect des vaisseaux des Espagnols et les explosions de leur artillerie firent un tel effet sur ces peuples, qu'ils se jetèrent à la nage pour échapper à une destruction certaine.

21. Le Mexique était une des plus délicieuses contrées de l'Amérique du Nord. Les fruits et les fleurs odorantes y abondaient spontanément; on y voyait d'immenses plantations de citronniers et d'orangers; et toute la surface de la terre était couverte de la plus brillante végétation. Les forêts étaient remplies d'oiseaux à plumage varié, et l'air même était imprégné d'un parfum odoriférant qui s'élevait des bocages et des prairies. En outre, le pays abondait en mines d'or et d'argent.

22. En l'année 1520, Magellan, célèbre navigateur portugais, alors au service de l'Espagne, découvrit le détroit qui porte son nom, entre l'Amérique méridionale et la Terre-de-Feu, et entra dans l'Océan Pacifique.

23. Vers 1523, furent entrepris les premiers voyages de découvertes, au nom du roi de France. Jean Verrazani, navigateur florentin, qui était au service de François I, visita, en 1524, les côtes orientales de l'Amérique septentrionale, depuis le 30^e degré lat. N. jusqu'à Terre-Neuve dont il prit possession.

24. Peu après la conquête du Mexique, une expédition semblable fut entreprise contre le riche et puissant empire du Pérou, dans l'Amérique méridionale. Cette expédition était commandée par François Pizarre. Celui-ci s'embarqua à Panama, en 1525, et commença à explorer les côtes de l'Océan Pacifique. Ayant trouvé le pays qu'il cherchait, il retourna en Espagne.

15. Qui est-ce qui donna son nom au Nouveau-Monde?—Quelles découvertes furent faites en l'année 1500?—17. Quels furent les premiers navigateurs qui vinrent sur les bords de Terre-Neuve?

18. Quel est le premier Européen qui ait tenté de fonder un établissement dans la partie septentrionale de l'Amérique?—19. Que fit Fernand Cortez, en 1519?—Qu'était alors le Mexique?

20. Quel effet produisit l'aspect des vaisseaux espagnols et les explosions de leur artillerie sur les Mexicains?—21. Quel aspect présentait le Mexique?

22. Que fit le célèbre navigateur Magellan en 1520?—23. Quels furent les premiers voyages de découvertes au nom de la France?—24. Peu après la conquête du Mexique, quelle autre

25. Pizarre obtint de Charles-Quint le titre de vice-roi des contrées qu'il avait découvertes, et quelques troupes pour lui aider à en faire la conquête. Il continua ses aventures, et pénétra jusqu'au centre du Pérou, empire alors très-vaste, et gouverné par des souverains appelés Incas. Mais le pays se trouvait divisé en deux partis hostiles, conduits par les deux fils du monarque défunt, dont l'aîné, Huescar, et le cadet, Atahualpa, se disputaient la succession au trône. Atahualpa défit son frère dans une bataille et le fit prisonnier.

26. Pizarre envoya une ambassade à l'Inca Atahualpa, et résolut de suivre l'exemple de Cortez, c'est-à-dire de sacrifier au succès la bonne foi et la loyauté. Profitant de l'audience donnée à son ambassade par l'Inca Atahualpa, Pizarre, à la tête d'une poignée de ses gens les plus résolus, se jeta sur lui, renversa tout ce qui résistait, et le fit prisonnier, en 1532. C'est ainsi que la perfidie et l'audace, secondées par la supériorité des armes, livrèrent un puissant empire au pouvoir d'un aventurier, dont toute la force consistait en cent soixante hommes et trois canons. Au milieu du massacre de quatre-vingt mille indigènes, Pizarre ne perdit pas un soldat.

27. Informé de l'offre que Huescar, son frère, venait de faire aux envoyés de Pizarre, Atahualpa l'envoya égorger; puis, comprenant que l'unique passion des Espagnols était la soif de l'or, il leur promit, s'ils lui rendaient la liberté, d'en remplir la salle où il se trouvait, aussi haut que sa main pouvait atteindre, et cette salle avait vingt-deux pieds sur seize (1). L'infortuné monarque péruvien aurait rempli son engagement, si on lui eût accordé sa délivrance; mais, ayant été accusé de trahison et du meurtre de son frère, il fut mis à mort. La monarchie péruvienne, ainsi renversée, fut réduite en province espagnole (1533).

28. Presque aussitôt après la conquête du Pérou, la dissension se mit parmi les conquérants, et de violentes contentions s'ensuivirent. Almagro, le rival de Pizarre, fut condamné et exécuté; et, peu de temps après, Pizarre lui-même fut assassiné.

29. A l'époque de leur invasion par les Espagnols, les empires du Mexique et du Pérou avaient fait des progrès considérables dans la civilisation. Leurs pyramides, leurs palais et leurs temples magnifiques prouvent qu'ils avaient déjà porté l'architecture jusqu'à un haut degré de perfection. Ils entendaient la sculpture, l'art d'exploiter les mines et de travailler les métaux précieux; l'agriculture y était fort avancée; ils avaient un système régulier de gouvernement et un code de lois civiles et religieuses. Ils adoraient le soleil comme divinité suprême; mais la religion des Péruviens possédait peu des traits sanguinaires qui caractérisaient celle des Mexicains, lesquels offraient des victimes humaines en sacrifice.

30. Les Indiens de l'Amérique du Nord étaient d'une haute stature droite, et bien proportionnés. Ils avaient le teint cuivré, les yeux bruns, les cheveux noirs, longs et gros. Ils étaient d'une ardente conception et non dépourvus de génie; mais, étaient-ils provoqués, qu'ils devenaient aussitôt sombres et réservés; et, une fois déterminés à se venger, aucun danger ne pouvait les arrêter, ni l'absence apaiser leur ressentiment. A l'époque où ils furent visités, ils n'avaient pas de littérature écrite, mais seulement quelques grossiers hiéroglyphes.

31. L'éducation parmi les Indiens, était bornée aux arts de la guerre, de la chasse et de la pêche. Leur langage était rude, mais sonore, métaphorique et énergique. On ne voit pas qu'ils aient eu de gouvernement particulier; n'obéissaient qu'à des chefs librement reconnus, qui n'avaient d'autorité qu'autant que leur en donnait l'éloquence ou la persuasion. La religion consistait en des traditions mêlées de beaucoup de superstitions. Comme les Hindous, et quelques-unes des anciennes nations, ils croyaient à l'existence de deux dieux; l'un bon, qui était supérieur, et qu'ils appelaient le Grand-Esprit; et l'autre mauvais, qu'ils croyaient inférieur en puissance. Ils adoraient l'un et l'autre, et en faisaient des images de pierre, auxquelles ils rendaient un hommage religieux. Ils avaient des idées confuses des peines et des récompenses futures. Leur principal culte consistait à chanter et à danser autour d'un grand feu, auquel ils ajoutaient des prières, et quelquefois, ils offraient en sacrifice du sang, du tabac et une sorte de poudre odorante.

(1) C'est là un conte. Il a été calculé que tout l'or recueilli, jusqu'en 1857, formerait un volume d'environ 195 verges cubes, c'est-à-dire à peine la moitié d'une salle ordinaire.

expédition fut entreprise?—25. Qu'obtint Pizarre de Charles-Quint?—26. Quelle fut la conduite de Pizarre?

27. Quelle fut la fin d'Atahualpa?—28. Qu'arriva-t-il presque aussitôt après la conquête du Pérou?—29. Où en étaient les empires du Mexique et du Pérou, à l'époque de leur invasion par les Espagnols?

30. Faites connaître quelques-uns des traits caractéristiques qui distinguaient les Indiens de l'Amérique du Nord?—31. A quoi se bornait l'éducation parmi les Indiens? Quelle était la forme de leur gouvernement? En quoi consistait leur religion?

32. L'origine des Indiens qui habitaient le pays, à l'arrivée des Européens, a été longtemps un sujet d'investigation; et, néanmoins la question reste indécise. L'opinion la plus vraisemblable est, qu'à une période inconnue, ils émigrèrent de la partie nord-est de l'Asie à la côte nord de l'Amérique septentrionale. Ce sentiment paraît assez probable, si l'on considère que le détroit de Behring, qui sépare les deux continents, n'a environ que quarante milles de largeur, distance beaucoup plus courte que celle que les Indiens peuvent parcourir dans leurs canots; or comme ce détroit est fréquemment gelé dans toute son étendue, ils ont pu le traverser sur la glace. De plus, des naufrages ou des voyages de découvertes ont peut-être jeté sur les rivages de l'Amérique, et même aux tribus venues de la Tartarie par le détroit de Behring, des Gaulois, des Scandinaves et d'autres peuples du nord de l'Europe. Ce qui porterait à le croire, c'est la dilatare ce considérable qu'on a remarquée, sous le rapport de la civilisation, entre les habitants du Mexique et du Pérou, et le reste des sauvages de l'Amérique.

PREMIÈRE PARTIE.—DOMINATION FRANÇAISE.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

DE L'ARRIVÉE DE JACQUES-CARTIER AU CANADA, À LA FONDATION DE QUÉBEC (1534-1608).

CHAPITRE PREMIER.

De l'arrivée de Jacques-Cartier au Canada, à la nomination de M. de Roberval, comme vice-roi (1534-1541).

SOMMAIRE.

1. Le Canada.—2-6. Jacques Cartier choisi pour une expédition de découverte en Amérique.—6. Cartier dans le golfe du Saint-Laurent.—6. Baie des Chaleurs.—7. Croix plantée à Gaspé.—8. Retour en France.—10. Second voyage de Cartier.—13. Origine du nom de Saint-Laurent.—14-17. Cartier et Donnacona.—18. Stadaconé.—19-21. Cartier à Hochelaga.—22-25. Le Mont-Royal.—26-27. Retour en France.

1. Le Canada forme une vaste région située au nord-est de l'Amérique septentrionale. Quand il fut découvert par les Européens, il était habité, sur plusieurs points, par diverses tribus de sauvages, connues depuis sous le nom d'Indiens.

2. Jacques-Cartier, habile navigateur de Saint-Malo, est le premier qui pénétra dans l'intérieur de cette vaste contrée déjà un peu connue des Français; car nous avons vu que Terre-Neuve, l'île du Prince-Edouard, le Labrador et le golfe Saint-Laurent avaient été successivement découverts par les Cabot, les Cortéreal et les Vêrazzani; que, depuis long-temps déjà, les côtes de Terre-Neuve étaient connues des Basques et des Bretons.

3. La guerre que la France avait eu à soutenir contre l'Espagne, ne lui avait pas permis de poursuivre ses découvertes commencées par Vêrazzani. En apprenant le succès des Espagnols et des Portugais dans le Nouveau-Monde, François I, roi de France, résolut d'établir aussi des colonies en Amérique. Ce prince disait en plaisantant: "Quoi ils se partagent tranquillement entre eux le Nouveau-Monde! je voudrais bien voir l'article du testament d'Adam qui leur lègue l'Amérique!"

4. François I revêtit d'une commission le célèbre navigateur Jacques-Cartier, l'autorisant à prendre possession de tous les pays qu'il pourrait découvrir, afin d'y porter les lumières de l'Évangile et de la civilisation chrétienne.

5. Cartier s'embarqua pour l'Amérique au port de Saint-Malo, sur les côtes de la Bretagne, le 20 avril 1534. Son expédition ne comptait que deux vaisseaux de soixante tonneaux chacun, montés par soixante-un hommes d'équipage.

6. Le 9 juin, Cartier pénétra dans le golfe du fleuve appelé ensuite Saint-Laurent, et le parcourut, tant du côté du sud que du côté du nord. Il fit ensuite voile vers le sud, et entra, le 3 juillet, dans une baie fort profonde, où il souffrit beaucoup du chaud; c'est pour cela qu'il la nomma *Baie des Chaleurs*. De là, il poursuivit son expédition; mais la violence des vents la força à chercher un refuge dans la baie de Gaspé.

32. Quelle a été l'origine des Indiens?

1. Qu'est-ce que le Canada? Par qui était-il habité, à l'époque où il fut découvert?—2. Qui pénétra le premier dans l'intérieur du Canada? Le Canada était-il déjà connu?

3. Pourquoi la France n'avait-elle pas poursuivies ses découvertes commencées par Vêrazzani? Quelle résolution François I prit-il, en apprenant le succès des Espagnols et des Portugais dans le Nouveau-Monde?—4. Quel navigateur François I envoya-t-il en Amérique?—5. Où Cartier s'embarqua-t-il pour son premier voyage en Amérique?—6. Quand Cartier pénétra-t-il dans le golfe du fleuve

7. A peine les vaisseaux furent-ils dans cette baie, que le rivage fut couvert de naturels. Voyant l'empressement des indigènes à venir auprès des Français. Cartier fit planter une croix, haute de trente pieds, sous le croisillon de laquelle était un écusson en bosse à trois fleurs de lis, avec cette inscription: VIVE LE ROI DE FRANCE! Tout l'équipage s'agenouilla devant cette croix, la saluant respectueusement et montrant le ciel à ces pauvres sauvages, pour leur faire entendre que de ce signe vient le salut.

8. Craignant que les vents, qui commencent à s'élever, ne l'obligent à passer l'hiver au Canada, Cartier résolut de partir. Il mit à la voile le jour de l'Assomption, après avoir assisté à la sainte messe avec tous les siens; et, le 5 septembre, ils arrivèrent au port de Saint-Malo, d'où ils étaient partis. Cartier emmena en France deux des fils d'un chef de sauvages qu'il avait obtenus à Gaspé, Taiguaragny et Domagaya.

9. Le roi de France fut si satisfait du rapport que lui fit Cartier, que l'année suivante, 1535, il lui donna une commission plus ample que la première, et lui fournit un armement plus considérable.

10. La nouvelle expédition se composait de trois vaisseaux; l'un, d'environ cent vingt tonneaux, appelé la *Grande Hermine*; un autre, de soixante, appelé la *Petite Hermine*; et le troisième, nommé l'*Émérillon*, de quarante tonneaux.

11. Cartier nous apprend que, avant de partir de Saint-Malo, lui et tous ceux qui devaient l'accompagner dans cette expédition, dont un assez grand nombre de gentilshommes, s'étant confessés, participèrent à la sainte Eucharistie dans l'église cathédrale de Saint-Malo, le 16 mai, fête de la Pentecôte, anniversaire du jour où les Apôtres avaient commencé d'annoncer l'Évangile aux nations; et que, pour attirer la bénédiction de Dieu sur la sainte expédition qu'ils allaient entreprendre, il voulut qu'ils reçussent celle de l'évêque du lieu. Comme dans la précédente navigation, ce pieux capitaine s'était pourvu de prêtres; il portait aussi avec lui divers objets de piété pour les distribuer aux sauvages, ainsi qu'une statue de la très-sainte Vierge pour son usage et celui des siens.

12. La petite expédition mit à la voile le 19 mai 1535. Après avoir été séparés par d'effroyables tempêtes, les trois navires ne se réunirent que le 26 juillet suivant au havre de Blanc-Sablon, lieu désigné pour le rendez-vous. C'était le golfe du fleuve, appelé *grande rivière du Canada*, que Cartier avait dessein de remonter, ce qu'il n'avait pu faire l'année précédente.

13. Le 1er août, une tempête l'obligea de s'abriter dans un port situé à l'entrée du fleuve, du côté du nord. Il nomma ce port le *havre Saint-Nicolas*, et y planta une croix. Le 10 du même mois, fête de Saint-Laurent, il entra dans une petite baie, aujourd'hui baie Sainte-Geneviève, qu'il nomma du nom de ce saint martyr. Ce nom s'étendit insensiblement à tout le fleuve. Le 15 août, il se trouvait devant l'île d'Anticosti, qu'il nomma île de l'Assomption, à cause de la solennité de ce jour.

14. Cartier remonta ensuite le fleuve, mouilla auprès d'une île, qu'il nomma *île aux Coudres*, parcequ'il y trouva beaucoup de coudriers. Plus loin, il rencontra une île beaucoup plus grande qu'il appela *île de Bacchus*, parce qu'il y trouva des vignes sauvages. Cette île porte aujourd'hui le nom d'*île d'Orléans*. Il constata que ce n'était qu'à cet endroit que le pays commençait à être appelé Canada (1). En remontant ainsi le fleuve, Cartier se proposait de reconnaître le pays, et surtout d'aller à la bourgade d'Hochelaga, dont lui avaient beaucoup parlé Taiguaragny et Domagaya qui, ayant appris un peu de français, pouvaient lui servir d'interprètes auprès des habitants de ce lieu.

(1) L'opinion de ceux qui font dériver cette dénomination du mot iroquois: *Kanata*, qui signifie un amas de cabanes ou village, paraît très-bien fondée; et, avec d'autant plus de vraisemblance, que les Hurons, qu'on dit avoir autrefois habité ce pays, emploient souvent le D, là où les Iroquois mettent le T, en sorte que le mot *Kanata* des Iroquois, reviendrait à celui de Canada dans le langage des Hurons, pour signifier un village ou une bourgade.

appelé ensuite Saint-Laurent?—7. Que fit-il, voyant l'empressement des indigènes à venir auprès des Français?

8. Que fit Cartier craignant que les vents ne l'obligent à passer l'hiver au Canada? Quel jour mit-il à la voile?—9. Quel effet produisit le rapport de Cartier sur le roi de France?—10. De combien de vaisseaux se composait la nouvelle expédition?—Que nous apprend Cartier de cette expédition?

12. Quand la petite expédition mit-elle à la voile?—13. Qu'arriva-t-il à Cartier le 1er août? Pourquoi le nom de Saint-Laurent qu'il donna au golfe?—14. D'où viennent les noms de *île aux Coudres* et de *île de Bacchus*? En remontant le fleuve, que se proposait Cartier?

15. Ayant trouvé, à son arrivée au bout de l'île d'Orléans, une petite rivière qui lui parut propre à servir de port à ses bâtiments, Cartier s'y arrêta et la nomma *rivière Sainte-Croix*, (appelée depuis *rivière Saint-Charles*). Il lui donna ce nom, parce qu'il y arriva le 14 septembre, jour de l'Exaltation de la Sainte Croix.

16. Le lendemain, Cartier reçut en cet endroit la visite de Donnacona, chef des sauvages d'une bourgade voisine, appelée Stadaconé. Ce chef, qualifié du titre d'Agouhanna, nom qui, en langue huronne, signifie grand ou chef, était accompagné de plus de 500 sauvages. Stadaconé était située sur l'éminence où est maintenant bâtie la haute-ville de Québec.

17. Donnacona visita plusieurs fois Jacques Cartier, et put même s'entretenir avec lui, par le moyen des deux sauvages qui avait été emmenés en France, et dont nous avons déjà parlé. Comme l'intention de Cartier, en arrivant à Sainte-Croix, était de partir sans délai pour Hochelaga, il avait mis dans cette rivière ses deux plus gros vaisseaux, et laissa l'*Émérillon* dans la rade.

18. Cartier partit de Stadaconé le 19 septembre, sur l'*Émérillon*, avec tous les gentilshommes qui l'accompagnaient, cinquante marins, et deux barques ou chaloupes. Arrivé au lac appelé aujourd'hui lac Saint Pierre, il dut y laisser l'*Émérillon*, qui ne put avancer plus loin, ayant pris apparemment le chenal du nord au lieu de celui du sud. Il arma alors ses deux barques, les chargea de vivres, et poursuivit ses découvertes. Dans leur voyage, les Français apercevaient sur les rives du fleuve un grand nombre de cabanes, habitées par des sauvages adonnés à la pêche; ceux-ci leur apportaient du poisson et en recevaient en échange divers objets.

19. La petite expédition arriva à Hochelaga le 2 octobre. Les habitants de cette bourgade, au nombre de mille personnes, accoururent au-devant des Français, leur firent un très-bon accueil, et leur apportèrent du poisson et du maïs, qu'ils jetaient à l'envi dans leurs barques. Touché de la bonne volonté de ce peuple, Cartier descendit à terre, et, ayant fait ranger toutes les femelles d'un côté et les hommes de l'autre, il leur distribua des présents.

20. Le jour suivant, qui était un dimanche, ayant laissé huit matelots pour garder les barques, il partit avec ses gentilshommes et les autres matelots, pour visiter Hochelaga; il était conduit par trois sauvages de cette bourgade. Après avoir traversé une magnifique petite forêt de chênes, ils se trouvèrent dans une grande et belle campagne, très-fertile, plantée de maïs, au milieu de laquelle s'élevait Hochelaga.

21. Cette bourgade, dit Cartier, était entourée de trois palissades circulaires bien liées entre elles, de la hauteur d'environ deux lances. On y entraît que par une seule porte, que l'on terminait avec des barres. Elle renfermait une cinquantaine de cabanes, longues d'environ cinquante pas, sur douze à quinze de largeur, toutes construites en bois et couvertes de grandes écorces, artistement cousues les unes avec les autres. Chaque cabane se divisait en plusieurs pièces, et dans le haut était un grenier pour y serrer le maïs destiné à faire le pain.

22. Cartier et sa suite furent reçus à Hochelaga, dans la place publique, au milieu des démonstrations de la joie la plus cordiale. Accompagnés de plusieurs des habitants, ils se rendirent ensuite sur la montagne voisine, d'où ils purent prendre connaissance du pays. Cartier appela cette montagne *Mont-Royal*, d'où est venu plus tard le nom de Montréal donné à la ville et à l'île toute entière.

23. Craignant pour l'*Émérillon*, Cartier et sa suite redescendirent le fleuve le jour même. Le lendemain, 4 octobre, ils arrivèrent à leur navire, qu'ils trouvèrent sain et sauf, au lieu appelé dans la suite *Trois-Rivières*. Ayant mis pied à terre sur celle des îles qui est la plus avancée dans le fleuve, Cartier y fit planter une croix, et continua sa route.

24. Le 11 octobre, l'expédition était de retour au havre de Sainte-Croix. Durant l'absence de Cartier, ceux de ses gens restés pour garder les deux navires qu'il y avait laissés, construisirent une espèce de retranchement garni de quelques pièces d'artillerie, afin de se défendre, en cas d'attaque de la part des naturels du pays.

25. Pendant l'hiver, les Français eurent beaucoup à souffrir, non-seulement du froid, auquel ils n'étaient pas accoutumés, mais encore du scorbut, dont ils furent presque tous atteints. Vingt-cinq en moururent, et les autres furent réduits à un tel état de faiblesse,

qu'ils avaient presque perdu l'espérance de revoir la France, lorsqu'un sauvage leur procura un remède qui les ramena en peu de jours à la santé.

26. Au printemps suivant (1536), Cartier se rembarqua pour la France, avec deux de ses vaisseaux, abandonnant la troisième faite de bras pour le manœuvrer. Il arriva dans le port de Saint-Malo vers la mi-juillet. Peu avant son départ, le jour même de l'invention de la Sainte-Croix, il avait fait planter dans son fort une belle croix, haute d'environ vingt-cinq pieds; sur le croisillon de laquelle paraissait un écusson aux armes de la France, avec cette inscription: FRANÇOIS I, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DES FRANÇAIS, RÉGNE.

Informé des dispositions hostiles des sauvages de Stadaconé, Cartier s'empara de leur chef, Donnaconé, et de plusieurs autres des principaux, et les emmena en France.

27. A son retour, Cartier trouva la France en guerre avec l'Espagne. Par suite, il s'éleva plus de quatre ans avant que François I pût envoyer au Canada une troisième expédition.

CHAPITRE II.

De M. de Roberval, au marquis de la Roche, second vice-roi (1541-1578).

1. Le calme ayant été rendu à la France, François I ordonna une nouvelle expédition au Canada, et nomma Jean François de la Roche, sieur de Roberval, son lieutenant-gouverneur dans le pays de Canada.

2. Le commandement de la nouvelle expédition fut confié à Jacques Cartier, avec le titre de Capitaine général et de Maître-pilote des vaisseaux. Cette expédition se composait de cinq navires, qui avaient été équipés à Saint-Malo. On n'attendait plus que M. de Roberval pour lever l'ancre; mais, n'ayant pas encore reçu l'artillerie, les poudres et les munitions indispensables, il se détermina à rester en France, afin de hâter l'embarquement de ces objets. Après avoir fait la revue de tous les équipages, il dit à Cartier de prendre le devant. La flotte avait des vivres pour deux ans.

3. Cartier mit à la voile le 23 mai 1541, et arriva à Sainte-Croix le 23 août suivant. Les sauvages des environs s'empresèrent de le visiter, spécialement celui qui avait succédé à Donnaconé, en qualité de chef. En apprenant que celui-ci n'était plus de ce monde, il n'en parut pas fort affligé.

4. voulant mettre ses navires en plus de sûreté qu'au havre Sainte-Croix, Cartier remonta le fleuve jusqu'à la rivière du Cap-Rouge, qu'il trouva être un lieu plus sûr pour les vaisseaux, et plus convenable pour y commencer un établissement. Il plaça trois de ses navires dans la petite rivière, où ils étaient protégés par l'artillerie de deux forts qu'il avait fait construire. Il nomma la place *Charlesbourg-Royal*. Le 2 septembre, il renvoya en France les deux autres vaisseaux, pour faire connaître au roi ce qui avait été commencé et pour l'informer que Roberval n'était pas encore arrivé.

5. Après le départ des deux navires, Cartier fit appâter deux barques et remonta une seconde fois à Hochelaga pour examiner les sauts, afin d'être mieux en état d'aller plus avant au printemps suivant. Il laissa la garde des forts et le commandement au vicomte de Beaupré.

6. A son retour à Charlesbourg-Royal, sur quelques signes d'hostilité de la part des sauvages, il se détermina à mettre les forts en bon ordre et à se tenir sur ses gardes.

7. Les molestations des sauvages et les retards de M. de Roberval, qui ne paraissait pas encore, découragèrent les colons; ce qui déterminant Cartier, à l'ouverture de la navigation (1542), à se rembarquer pour la France avec tout son monde.

8. Arrivé à l'île de Terre-Neuve, Cartier y fit la rencontre de M. de Roberval, qui amenait trois gros navires, avec 200 personnes, tant hommes que femmes, parmi lesquels se trouvaient quelques gentilshommes. Il rapporta à M. de Roberval qu'il n'avait pu, avec sa petite bande, résister aux sauvages qui l'incommodaient continuellement. Et, malgré les vives instances de M. de Roberval, il ne put se décider à retourner au Canada. Afin de prévenir tout désagrément avec le lieutenant-général, Cartier leva l'ancre secrètement la nuit suivante et regagna la Bretagne.

15. Que fit Cartier au bout de l'île d'Orléans?—16. Quelle visite reçut-il à Sainte-Croix?—17. Comment le chef des sauvages put-il s'entretenir avec Cartier?—18. Quand Cartier partit-il de Stadaconé?—19. Que dut-il faire, arrivé au lac Saint-Pierre?

19. Quand Cartier arriva-t-il à Hochelaga?—20. Que fit-il le jour suivant?—21. Faites la description de la bourgade d'Hochelaga?—22. Quelle réception fut faite à Cartier à Hochelaga?

23. Que firent Cartier et sa suite après leur visite à Hochelaga?—24. Quand rentrèrent-ils dans le havre de Sainte-Croix?—25. A quelle épreuve Cartier et ses gens furent-ils soumis pendant l'hiver?

—26. Que fit Cartier au printemps?

27. Dans quel état Cartier trouva-t-il la France à son retour?—1. Le calme ayant été rendu à la France, que fit François I?—2. A qui fut confié le commandement de la nouvelle expédition?—3. Quand Cartier mit-il à la voile?—Quand arriva-t-il à Sainte-Croix?

4. Que fit Cartier, voulant mettre ses navires en plus de sûreté qu'au havre Sainte-Croix?—5. Que fit-il, après le départ des navires?

—6. Quelle attitude prit-il à son retour à Charlesbourg-Royal?—7. Quelle détermination prit-il à l'ouverture de la navigation?—8. Quelle rencontre fit-il à l'île de Terre-Neuve?

9. Le sieur de Roberval arriva devant Charlesbourg-Royal au mois de juillet. Il commença aussitôt à faire construire les bâtiments nécessaires pour défendre et loger ses colons. Il bâtit un fort renfermant une tour, deux corps de logis, avec chambres, cuisines, offices, un four, des moulins et un puits. Le 14 septembre, il renvoya en France deux de ses navires, pour informer le roi de l'issue de son voyage, et pour en rapporter des vivres et des fournitures.

10. La petite colonie que venait d'amener M. de Roberval, fut bientôt soumise à une première épreuve. Soit par défaut d'aliments gras, soit par la sévérité du climat, le scorbut se déclara, et fit même de si grands ravages, que cinquante personnes en moururent. Ces colons, dont un grand nombre avaient été tirés des prisons de France, étaient peu propres à former une société modèle, digne du nom français. Aussi, M. de Roberval faisait-il peu de fond sur l'avenir de cette colonie.

11. Au commencement de juin 1543, le sieur de Roberval partit avec huit barques et soixante dix hommes, pour visiter le Saguenay, laissant trente hommes à la garde du fort, sous la conduite du sieur de Ruyé.

12. François I, ne pouvant envoyer les secours demandés par M. de Roberval, chargea Cartier, paraît-il, d'entreprendre un quatrième voyage au Canada, pour le ramener en France avec les tristes débris de sa colonie. D'ailleurs, le roi le jugeait plus utile à son service en France, étant alors en guerre avec Charles-Quint. Pour l'honneur de la France et du Canada, cette tentative de colonisation au moyen de ces malheureux, échoua complètement. Après le départ du sieur de Roberval, le Canada, pendant bien des années, ne fut plus visité que par des vaisseaux employés à la pêche ou au commerce des pelleteries.

13. Les découvertes de Jacques-Cartier, et les qualités personnelles qui l'ont distingué, doivent le placer à juste titre parmi les plus grands hommes de son siècle. Aux yeux de la religion catholique surtout, dit le savant abbé Faillon, Jacques-Cartier est l'un des hommes qui l'ont servi le plus utilement, en frayant le premier aux hommes apostoliques, le chemin de ces terres auparavant inconnues. Le zèle de François I pour la conversion de ces pays barbares était digne d'être secondé par un homme aussi intrépide, aussi constant, aussi prudent, et surtout aussi religieux que le fut Jacques-Cartier. S'il pénétra le premier dans ces régions lointaines, s'il affronta avec tant de résolution la fureur des flots, s'il brava la cruauté et la perfidie de tant de peuplades, au milieu desquelles il passa deux hivers, s'il souffrit tant de privations, et endura avec tant de constance les rigueurs d'un froid si persévérant et si cruel, c'est qu'il trouva, dans sa foi vive et ardente, cette magnanimité de courage, cette force d'âme, cette sainte audace qui font les héros chrétiens.

14. Lorsque les Français firent la découverte du Canada, ils trouvèrent ce pays partout couvert d'épaisses forêts. Le climat était très-rigoureux en hiver, surtout dans la partie septentrionale; la transition du chaud au froid, et réciproquement, y était souvent très-subite; mais on y respirait un air salubre. Le poisson abondait dans les lacs et les rivières, et le gibier dans les forêts.

15. Les peuplades qui habitaient cette vaste contrée, différaient peu entre elles par le caractère, les mœurs et les usages. Elles appartenaient à trois races principales: Esquimaux, Algonquins et Hurons.

Les premiers, peuple faible et ressemblant à certains égards aux Japonais, déjà connus des Européens, occupaient principalement le Labrador, Terre-Neuve et la baie d'Hudson. Les seconds, plus nombreux que les deux autres, se divisaient à peu près comme suit: 1o. les Micmacs ou Souriquois, en Acadie; 2o. les Abénaquis, les Cannibas et les Malécites, dans le Nouveau-Brunswick et l'Etat du Maine actuel; 3o. les Betsiamites, au nord du fleuve St. Laurent et un peu à l'est de l'embouchure de la rivière Saguenay; 4o. les Montagnais, qui habitaient la vallée du Saguenay et celle du lac St. Jean; 5o. les Algonquins proprement dits, qu'on trouvait depuis le voisinage oriental de Stadaconé (Québec) jusqu'à l'ouest d'Hochelega (Montréal); 6o. les Attikamegues et les Têtes-de-Boules, sur les bords et aux sources du St. Maurice; 7o. les Outaouais, qui habitaient les bords de la rivière qui porte leur nom; 8o. les Nipissings, dans les environs du lac du même nom; 9o. les Mistassini.

Les Hurons, qui habitaient la presqu'île située entre le lac Simcoe

9. Quand le sieur de Roberval arriva-t-il devant Charlesbourg-Royal?—10. A quelle épreuve fut bientôt soumise la petite colonie que venait d'amener M. de Roberval?—11. Que fit le sieur de Roberval au commencement de juin 1543?—12. Quel ordre reçut Cartier peu après son retour en France?

13. Quel portrait l'abbé Faillon fait-il de Cartier? 14. Comment les Français trouvèrent-ils le Canada lorsqu'ils en firent la découverte?

15. Quelles peuplades habitaient alors le Canada?

et la baie de Nataouasagué, sur le lac Huron, se divisaient, au nord du fleuve, en trois grandes tribus: 1o. celle de l'Ours; 2o. celle de la Roche; 3o. celle de la Tortue.

Au sud du fleuve et des lacs Ontario et Erié, on trouvait les Iroquois, qu'on nomme aussi Huron-Iroquois, parce qu'ils paraissent descendre des Hurons; ils comprenaient cinq tribus formant ensemble une vaste et puissante confédération; voici leurs noms: 1o. Agnier, 2o. Onnontagué, 3o. Goyoguin, 4o. Onneyouth, et 5o. Tsonnonthouan.

CHAPITRE III.

De la marquis de la Roche, à la fondation de Québec (1578-1608)

SOMMAIRE.

1. Le second lieutenant-général et vice-roi du Canada fut le marquis de la Roche, seigneur breton, qui reçut ses titres de Henri III, en 1578, lesquels furent confirmés par Henri IV, en 1598. Ce gentilhomme, très-zélé catholique, "poussé," dit Champlain, "d'une sainte envie d'arborer l'étendard de Jésus-Christ dans ces terres," voulut, avant d'armer une flotte, aller lui-même reconnaître le pays avec un seul navire, sur lequel il s'embarqua au printemps de 1598. Indépendamment de son équipage, il avait sur son navire une cinquantaine de repris de justice, n'ayant trouvé personne qui voulait le suivre, tant l'idée qui était restée du Canada aux Français était défavorable par tout le royaume.

2. Arrivé à l'île de Sable, M. de la Roche y débarqua ses cinquante colons, leur laissa des vivres et des marchandises, et leur permit de venir les reprendre aussitôt qu'il aurait trouvé sur la terre ferme un lieu favorable pour y former un établissement. Dans ce dessein, il se rendit du côté de l'Acadie; mais au retour il fut surpris par un vent si violent, qu'en moins de douze jours il aborndit en France. Les troubles qui agitaient alors le royaume le forcèrent d'abandonner ses projets du côté de l'Amérique.

3. Au bout de cinq ans, ayant ouï parler de l'aventure de ces malheureux, laissés dans l'île de Sable, et touché de compassion, le roi ordonna au pilote Chredotel, qui se rendait à Terre-Neuve, de lui recueillir en passant. Ce dernier ne trouva que douze de ces infortunés; ils portaient une longue barbe, de longs cheveux, et étaient couverts de peaux de loups marins.

4. La commission de M. de la Roche sur le Canada passa à Pierre Chauvin, capitaine de vaisseau, qui obtint en même temps le privilège exclusif de la traite des pelleteries. Le roi n'avait accordé ce privilège à Chauvin qu'à la condition qu'il fonderait une colonie au Canada et y établirait la religion catholique. Marchand et protestant, Chauvin s'occupa peu de ces deux dernières clauses. Après avoir fait deux voyages au Canada, le premier en 1599 et le second en 1600, il mourut en 1601, alors qu'il en projetait un troisième.

5. Le successeur de M. Chauvin fut le commandeur de Chates, gouverneur de Dieppe, homme de beaucoup de mérite. Quoiqu'il fût déjà avancé en âge, il voulait consacrer ses dernières années au service de Dieu et de son pays. Il forma une compagnie composée de gentilshommes et de marchands, et confia la conduite des vaisseaux au sieur de Pontgravé, navigateur de St. Malo, chargé par le roi de continuer l'exploration du grand fleuve du Canada.

6. Le commandeur de Chates associa au sieur de Pontgravé Samuel de Champlain, gentilhomme de haute capacité et de grand mérite, né à Brouage, en Saintonge. Champlain avait servi deux ans et quelques mois comme officier de marine aux Indes occidentales, et ensuite dans le midi de la France, contre les Espagnols.

7. L'expédition partit de Honfleur le 15 mars 1603. Le voyage fut heureux. Laisant leur flotte à Tadoussac, où devait se faire la traite, Pontgravé et Champlain remontèrent le fleuve en chaloupe jusqu'au saint Saint-Louis, qu'il ne purent franchir, et reprirent le chemin de Tadoussac, examinant soigneusement le pays et recevant des indigènes tous les renseignements possibles sur le cours des principales rivières et sur l'intérieur du pays. Ils remonterent surtout le beau havre au milieu duquel s'avance le promontoire, dès lors connu sous le nom de Québec.

1. Quel fut le second lieutenant-général et vice-roi du Canada?—

2. Quo fit M. de la Roche, arrivé à l'île de Sable?—3. Quelle mission reçut du roi le pilote Chédotel, quelques années après?

4. A qui passa la mission de M. de la Roche sur le Canada?—5. Qui succéda à M. Chauvin? Quel moyen prit le commandeur de Chates pour fonder une colonie au Canada?—A qui confia-t-il la conduite des vaisseaux?

6. Quel personnage le commandeur de Chates associa-t-il au sieur de Pontgravé?—7. Quel havre attira surtout l'attention de Pontgravé et de Champlain, à leur arrivée au Canada?

8. Dans la relation de ce voyage, Champlain rapporte qu'ayant questionné les sauvages, il reconnut, comme l'avait fait Jacques-Cartier, qu'ils avaient de Dieu les idées les plus tristes et les plus ridicules; et, à l'exemple de ce navigateur, il prit de là occasion de leur exposer, en abrégé, la foi catholique, sans omettre le culte des saints, l'un des points que combattaient alors les Huguenots.

9. A leur retour à Honfleur, en 1603, les sieurs de Pontgravé et de Champlain apprirent la mort du commandeur de Chates, qui n'avait pu accompagner l'expédition. La mort de cette homme si puissant, et en même temps si bien intentionné, fut une perte sérieuse pour le Canada, et un fâcheux contretemps pour de Pontgravé et de Champlain.

10. M. de Chates eut pour successeur Pierre du Gas, sieur de Monts, et gentilhomme calviniste, Henry IV lui confia, avec le titre de lieutenant général, celui de vice-amiral. Il lui permit aussi l'exercice de sa religion en Amérique, pour lui et pour les siens, pourvu toutefois qu'il y implantât la foi catholique, apostolique et romaine, et qu'il y établit une colonie.

11. M. de Monts conserva la compagnie formée par son prédécesseur, et l'augmenta même de plusieurs négociants. Il fréta quatre navires, et partit du Havre, le 7 mars 1605, accompagné de MM. de Champlain et de Poutrincourt. L'expédition portait plusieurs gentilshommes, des prêtres, des ministres protestants et cent vingt artisans et soldats, tant catholiques que protestants. Ils arrivèrent le 6 mai en vue de la Hève, en Acadie, et allèrent se fixer dans une petite île située à l'embouchure de la rivière des Etchemins (Sainte Croix); mais le scorbut, causée par le manque d'eau douce, leur ayant enlevé trente-six personnes durant l'hiver, ils se rendirent à Port-Royal (aujourd'hui Annapolis) au printemps de 1605, sous la conduite de M. de Monts. C'est le premier établissement durable formé par les Français dans le nord de l'Amérique, et, après Saint-Augustin, en Floride, le plus ancien dans cette partie du Nouveau-Monde.

12. Vers l'automne de 1605, M. de Monts laissa le commandement à M. de Pontgravé, et passa en France. Sur les plaintes que les pécheurs bretons, basques et normands, portèrent au roi le privilège exclusif des pelleteries qui avait été accordé à M. de Monts, fut révoqué. Ce dernier ne perdit cependant pas courage. Il fit un traité avec M. de Poutrincourt, qui se chargea d'une expédition pour le printemps de 1606.

13. Ne voyant pas arriver de secours, la nouvelle colonie de Port-Royal se crut abandonnée; elle fit tant d'instances auprès de M. de Pontgravé, qu'il se décida à partir pour la France, ne laissant que deux hommes à la garde du fort. Il était à peine sorti de la baie, qu'il rencontra une chaloupe qui lui annonça l'arrivée de Poutrincourt. M. de Pontgravé reprit donc le chemin de Port-Royal, où l'abondance avait été ramenée par les secours venus de France.

14. Cependant, de Poutrincourt ayant appris les nombreuses difficultés qu'avait à rencontrer M. de Monts, et se voyant par là, privé de tout espoir de secours, se décida à retourner en France (1607), et à abandonner provisoirement l'établissement de Port-Royal. Champlain était du nombre des passagers. Les habitations des colons furent laissées à la garde des sauvages.

15. Pressé par le roi, M. de Poutrincourt prit de nouveau la mer, le 25 février 1610, conduisant avec lui un petit nombre d'honnêtes artisans; après un long voyage, il arriva à Port-Royal, où les sauvages le reçurent avec joie. Près de trois ans s'étaient écoulés depuis que Port-Royal avait été abandonné, et néanmoins de Poutrincourt trouva les habitations bien conservées.

8. Que remarque Champlain des sauvages qu'il questionna dans ce voyage?—9. Quelle nouvelle Pontgravé et Champlain apprirent-ils, à leur retour à Honfleur?—10. Quel fut le successeur de M. de Chates?—11. Comment l'expédition de M. de Monts était-elle composée?—Où fut établie la colonie qu'elle portait?

12. Que fit M. de Monts, vers l'automne de 1605?—13. Quo fit la nouvelle colonie, ne voyant pas arriver de secours?—14. Quelle décision prit M. de Poutrincourt, en apprenant les difficultés qu'avait à rencontrer M. de Monts?

15. Combien y avait-il de temps que les Français avaient quitté Port-Royal quand ils y revinrent?

Jean Nicolet. (1)

(Suite et fin).

Il paraîtrait que Champlain n'a connu le lac Érié que par de très vagues renseignements, mais, toutefois, qu'il n'ignorait pas l'existence de la chute du Niagara, car on

(1) Voir le Journal de novembre 1873.

cite à ce propos une pièce de vers, à lui adressée, vers 1610, par un Français, dans laquelle pièce il est fait mention des grands sauts que les Sauvages disaient avoir rencontrés en remontant le Saint-Laurent jusqu'au voisinage de la Virginie. Quant au lac Huron, il en avait vu la côte orientale. Nicolet est le premier Français qui ait vogué sur une partie de ce dernier, en se rendant au lac Michigan qu'il a aussi exploré avant tous ses compatriotes.

Champlain ne savait presque rien du lac Michigan; dans sa carte de 1632 il le fait s'étendre vers le nord tandis qu'il s'épanche dans la direction du sud. Il parle des Mascoutins (nation du feu) par les rapports que lui ont faits les Hurons:—or, les Mascoutins, auxquels il donne le nom que les Hurons leur imposaient (Asistaguéronons), habitaient le fond de la baie des Puants, ou *Green Bay*, qui est sur la côte sud-ouest du lac Michigan, précisément à l'endroit où Nicolet laissa le lac pour s'engager dans les terres.

C'est durant ce voyage qu'il eut l'honneur d'arriver jusqu'aux eaux du Mississippi. Le Père Le Jeune écrivait six années après: "Le sieur Nicolet qui à le plus avant pénétré dedans ces pays si éloignés, m'a assuré que s'il eût vogué trois jours plus avant sur un grand fleuve qui sort au second lac des Hurons (le lac Michigan dans lequel s'ouvre la Baie Verte) il aurait trouvé la mer qui se répand au nord de la Nouvelle Mexique, et que de cette mer on aurait entré dans le Japon et la Chine."

Pourtant, il s'en fallait de beaucoup que l'on eût trouvé le chemin qui mène à la Chine. Trompé par l'expression sauvage *les grandes eaux*, employée pour désigner le Mississippi, (1) le courageux Nicolet n'avait pas de peine à croire qu'il s'agissait de l'Océan et qu'il allait pouvoir résoudre le problème dont le Canada et l'Europe s'occupaient déjà avec ardeur.

Lorsque, trente huit ans plus tard (1673), Louis Jolliet et le Père Marquette reconnurent définitivement le Mississippi, on partageait toujours l'opinion que ce fleuve se déversait dans le Pacifique. Il fallut attendre encore vingt-six ans pour voir disparaître les derniers doutes sur ce sujet; en 1699, d'Iberville trouva dans le golfe du Mexique l'embouchure de ce fleuve.

L'histoire doit tenir compte des erreurs de ses contemporains comme elle a fait pour ceux qui vinrent après lui; elle ne pourra s'empêcher de saluer dans Nicolet un voyageur désintéressé, qui, par ses explorations dans les profondeurs de l'Amérique, commençait à signaler des mérites et des vertus que toute la colonie de la Nouvelle-France lui reconnut de son vivant,—mérites qui ont été à peu près oubliés par la suite. Plus heureux que Ferdinand de Soto, il a pu revenir des bords lointains du Mississippi. Il a ouvert, lui premier, la voie de ces contrées, où la religion se préparait à faire briller le flambeau de la Foi. Il a servi la cause de l'humanité et glorifié le nom français, dit l'un des écrivains qui ont fait son éloge.

Il n'est pas difficile de se figurer l'intérêt qui s'attacha au rapport fait par Nicolet lorsqu'il retourna à Québec, et la joie que dut en ressentir M. de Champlain.

Un Espagnol, Ferdinand de Soto, parti de la Floride, s'était rendu jusqu'au Mississippi, en 1539, et y avait laissé ses os; mais ensuite aucun Européen n'avait marché sur ses traces.

La gloire de Nicolet n'a rien à craindre d'un devancier qui, en fin de compte, ne l'a pas devancé, puisque le Mississippi était encore parfaitement inconnu du temps de Champlain.

Si la découverte de Nicolet ne causa point la même sensation que, plus tard, celle de Jolliet et Marquette,

(2) Les mots *mississippi* signifient "la grande rivière," littéralement.

cela ne peut être attribué qu'à la date où elle eut lieu. La Nouvelle-France ne comptait encore que Tadoussac, Québec et les Trois-Rivières, en remontant le fleuve Saint-Laurent. La population de ces postes se composait d'une poignée de Français, tous fraîchement débarqués et fort occupés, pour la plupart, de défricher un coin de leurs terres. D'ailleurs, Nicolet, qui n'a pu être de retour que dans l'été ou l'automne de 1635, perdit, quelques semaines après, dans la personne de M. de Champlain, qui mourut le 25 décembre 1635, le principal, sinon le seul homme d'autorité qui fut disposé à poursuivre les travaux de découvertes, à part les Jésuites. Mais Nicolet n'était pas au service de ces Pères.

Le premier séjour permanent que Nicolet fit dans les établissements français fut aux Trois-Rivières. Arrivé dans le pays en 1618, il avait de suite partagé l'existence aventureuse et nomade des tribus algonquines de l'Ottawa, puis il avait habité les villages des Nipissiriniens, autres Algonquins. Sa première descente à Québec paraît avoir eu lieu en 1633 ou 1634. Tout aussitôt (4 juillet 1634), nous le voyons repartir pour son grand voyage du Mississippi et nous ne retrouvons sa trace que le 9 décembre 1635, aux Trois-Rivières. Les 21, 27 et 31 décembre suivant il est encore nommé au registre de cette place. En 1636, il continue à y résider, en qualité de commis de la traite et d'interprète pour les langues algonquines et huronnes, car il les possédait l'une et l'autre, ce qui lui permettait de s'entendre avec tous les peuples qui fréquentaient le Saint-Laurent et les grands lacs. Le nom de Nicolet se retrouve aux Trois-Rivières les 7 et 9 janvier, 20 avril, 30 mai et 28 août 1636. Je donne ces dates pour que le lecteur voie l'impossibilité de placer en 1636 le voyage au Mississippi. On verra plus loin que la date exacte est contestée.

La même année 1636, le Père Le Jeune, après avoir parlé de la charité de Nicolet et de son empressement à se rendre utile aux missionnaires, dit : " J'ai quelques mémoires de sa main qui pourront paraître un jour touchant les Nipissiriniens avec lesquels il a souvent hiverné et ne s'est retiré que pour mettre son salut en assurance dans l'usage des Sacrements, faute desquels il y a grand risque pour l'âme parmi les Sauvages."

Ces mémoires sont perdus, ou bien le Père Le Jeune les a versés dans les Relations que lui-même et le Père Vinnot écrivirent après 1636, car on trouve dans celles-ci de nombreux renseignements sur les pays et les peuples du sud ouest, ainsi que l'aveu clairement formulé que Nicolet était de tous les Français celui qui dès lors avait pénétré le plus loin dans cette direction. La Relation de 1638 : " Il y a quantité de nations sédentaires voisines des Hurons ; l'Évangile doit porter là son flambeau ; " et la Relation de 1639 indiquent que l'on jette les yeux sur " la nation Neutre qui est une maîtresse porte pour les pays méridionaux, et la nation des Puants qui est un passage des plus considérables pour les pays occidentaux un peu plus méridionaux. Mais nous ne sommes pas encore assez forts pour conserver l'acqui et songer à tant de nouvelles conquêtes." Il y a dans les relations de 1636 à 1640, plusieurs longs passages à ce sujet.

Le 16 avril 1637, Nicolet part des Trois-Rivières en canot pour se rendre à Québec où M. de Montmagny l'avait appelé. Il manque de périr dans les glaces du fleuve. Onze jours après, nous le voyons assister à un Conseil tenu à Québec et dans lequel il se rend témoin de la promesse faite par M. de Champlain d'aider les Sauvages à former un établissement stable aux Trois-Rivières. Dans le cours de l'été, il est nommé à deux ou trois reprises en ce lieu, où il joue un rôle important dans les mesures prises pour empêcher les Iroquois de ravager les environs.

Le mercredi, 7 octobre 1637, Jean Nicolet épousa, à Québec, Marguerite Couillard, filleule de Champlain, âgée

seulement de onze ans et deux mois, fille de Guillaume Couillard et de Guillemette Hébert. Cette dernière était fille de Louis Hébert, le premier colon établi à Québec. Le contrat de mariage, fait à Québec, est du 22 octobre. Le 18 novembre suivant, Nicolet est aux Trois-Rivières, où il passe l'hiver (1637-38). A partir de cette époque, jusqu'en 1642, sa femme figure presque chaque mois au *Catalogue des Baptêmes* des Trois-Rivières.

Nicolet avait dans le pays deux frères : l'un, messire Gilles Nicolet, prêtre séculier desservant de la côte de Beauport, entre Beauport et le cap Tourmente, était arrivé en 1635, et l'autre, Pierre Nicolet, navigateur, dont le nom se rencontre pour la première fois (avec celui de Jean Nicolet) au contrat de mariage de Nicolas Bonhomme en 1640. On connaît en outre, le nom d'Euphrasie-Madeleine Nicolet originaire aussi de Cherbourg, qui se maria à Québec en 1643.

Le registre de 1638 ne renferme que les cinq premiers mois de l'année, ce qui nous fait perdre la trace de Nicolet pendant les sept autres mois. Il était aux Trois-Rivières durant tout l'hiver 1637-38. Entre le 19 mars 1638 et le 9 janvier 1639, date où je le retrouve aux Trois-Rivières, il n'aurait pu, il est vrai, exécuter le voyage du Mississippi, mais rien n'indique l'à-propos d'un tel voyage, alors que l'esprit de découverte s'était éteint, pour ainsi dire, avec M. de Champlain et que Nicolet, marié récemment, paraît fixé aux Trois-Rivières d'une manière stable. La compagnie de la Nouvelle-France, dont il était l'employé, ne se souciait nullement de faire explorer les contrées lointaines. Seuls les Jésuites avaient ces entreprises à cœur. Nous avons le texte du Père Le Jeune, déjà cité, qui fait voir combien Jean Nicolet se sentait disposé à reprendre la vie d'aventures.

En 1639, Nicolet est parrain aux Trois-Rivières les 9 janvier, 4 mars, 16, 18, 20 juillet, 7 décembre.

On voit assez qu'il n'a point été au Mississippi en 1639 puisqu'il a passé toute cette année aux Trois-Rivières, à l'exception d'un voyage qu'il fit à Québec dans l'automne : il eut ainsi occasion d'assister, le 9 octobre, 1639, au mariage de Jean Jolliet et de Marie d'Abancour, dont le fils, Louis, devait être, avec le Père Marquette, le découvreur du Mississippi, trente-quatre ans plus tard.

Le 26 janvier 1640, aux Trois-Rivières, Nicolet est parrain. Le 14 mai suivant, même lieu, on lit, à l'enregistrement du baptême de François Crevier " Matrina fuit Domina Margarita Couillard conjux interpretis (est in gallia)." Ce voyage en France n'est mentionné nulle part ailleurs. Le 2 septembre, Nicolet est à Québec où il figure au mariage de Nicolas Bonhomme. La Relation de 1640, datée du 10 septembre, parle de son voyage au Mississippi, sans en dire l'époque ; faute de connaître le registre des Trois-Rivières, plusieurs historiens rapportent ce voyage à 1639-40 ; nous voyons ici combien ils se trompent.

Le 25 décembre 1640, Nicolet est parrain aux Trois-Rivières. Vingt-et-un jours auparavant, le 4 décembre, au même lieu, se trouve l'acte de baptême et de sépulture de son fils Ignace. Mme Nicolet est inscrite comme marraine, au même registre, cette année, les 6, 14 et 21 janvier, 14 et 19 février, 1er mai et 31 octobre.

En 1641, Nicolet joue un rôle marquant avec le Père Ragueneau, dans les négociations qui eurent lieu avec les Iroquois aux Trois-Rivières, au sujet de deux prisonniers français, Thomas Godefroy et François Marguerie, enlevés de la place au commencement de cette année.

La Relation de 1640, écrite par le Père Le Jeune et datée de Québec, le 10 septembre, renferme un chapitre spécial sur les tribus de l'Ouest et du Sud-ouest dont on a eu connaissance jusque-là. Cette lecture met sous l'impression que ces peuples venaient d'être découverts, soit l'année 1640 même, soit l'année précédente. Les histo-

riens ont bien pu adopter 1639, si, comme je le suppose, ils n'ont point d'autre source ouverte sur ce point. Le Père Le Jeune fait suivre la nomenclature des divers groupes de Sauvages lointains d'une petite dissertation sur la possibilité de se rendre à travers leurs pays, jusqu'à l'Océan Pacifique. C'était, depuis la découverte de l'Amérique, le rêve de tout Européen qui s'occupait de ces régions nouvelles. Rappelons nous le sonnet de Lescarbot.

Sous M. de Montmagny, la pensée qui présidait à l'administration de la colonie était indifférente aux découvertes, et selon toutes les apparences, il était plus dans les habitudes de M. de Champlain que dans celles de son successeur de s'enquérir de ce qui se passait à cinq ou six cents lieues de Québec, dans les contrées de l'Ouest, et d'y envoyer des explorateurs. Raison de plus pour que Nicolet n'ait pas été envoyé au Mississippi après l'année 1635 où mourut Champlain.

Néanmoins, les découvertes de Nicolet devaient donner le branle à tout un mouvement pour atteindre les limites du continent dans la direction du Pacifique. Longtemps les Français pensèrent y réussir en se dirigeant à l'aide du Mississippi ; c'est à des trillaviens, les La Verendrye, qu'était réservé l'honneur de pousser le plus loin les explorations de l'Ouest sous le gouvernement français.

En 1640, un Anglais du nom de Dermer, entreprit de chercher un chemin pour se rendre à la Chine à travers le nord de l'Amérique. Il en était à explorer le Saguenay lorsque le Père Vimont nous le montre dans sa relation comme un écervelé qui ne sait pas le premier mot de la chose qu'il cherche. "Quand il aurait trouvé la mer du nord, écrit-il, il n'aurait rien découvert de nouveau, ni rencontré aucune ouverture au Nouveau-Mexique. Il ne faut pas être grand géographe pour reconnaître cette vérité." Ce qui prouve que les Français voyaient déjà assez clair sur la carte de l'intérieur du continent.

La Relation de 1640 ajoute, parlant de la région qui est au delà du lac Huron :

"Ce serait une entreprise généreuse d'aller découvrir ces contrées. Nos pères qui sont aux Hurons, invités par quelques Algonquins, sont sur le point de donner jusque à ces gens de l'autre mer dont j'ai parlé." Dans la pensée des Français, les Gens de Mer, à la recherche desquels Nicolet s'était mis, devaient être voisins du Pacifique.

La Relation du Père Le Jeune indique clairement le désir que l'on avait de reconnaître ces contrées. Nous savons du reste que l'on ne tarda pas à se mettre à l'œuvre. En 1641, le lac Supérieur, le lac Érié et certaines parties des terres du sud-ouest virent arriver les missionnaires et les trafiquants de pelleteries.

Les Nadouessioux (Sioux) et les Assiniboels visités par Nicolet étaient les deux peuples les plus à l'ouest de tous ceux que le Père Vimont mentionne à propos de son voyage. L'idée de se rendre dans leur pays par la voie la plus directe paraît avoir conduit les Pères Rymbault et Jogues, dès l'année 1641, à entreprendre le voyage qui leur fit découvrir le lac Supérieur. Sept ou huit années plus tard, les Français étaient déjà en rapport avec les Sioux par Chaguamigon qui est à l'extrémité sud du lac Supérieur, mais quatre-vingt dix ans devaient s'écouler avant que Pierre de la Verendrye eût poussé ses découvertes jusqu'à la rivière des Assiniboines, située à l'ouest du lac, et que Nicolet n'a certainement pas visité, quoiqu'il ait pu rencontrer des Sauvages du territoire qu'elle arrose.

Revenons à notre héros, et à sa famille.

Le 1er avril 1642, aux Trois-Rivières, le Père Poucet baptise Marguerite, enfant de Jean Nicolet. Parrain : Jacques Hertel ; marraine : Madame Jeanne Le Marchand, veuve LeNenf. Le parrain et la marraine étaient deux des plus notables personnages de la place. Leur filleule est la première fille inscrite au registre des Trois-Rivières qui se soit mariée.

Le 3 juillet suivant, le Père de Brebeuf baptise aux Trois-Rivières, François Hertel (fils de Jacques) qui fut plus tard surnommé le Héros. La marraine est Marguerite Couillard, femme de Jean Nicolet. Échange de *combrage*.

La guerre des Iroquois fournissait souvent à Nicolet des occasions de montrer son zèle pour le service du roi et de la religion ; l'histoire a enregistré le trait suivant qui ne manque pas de grandeur :

Une troupe d'Algonquins des Trois-Rivières ayant capturé un Sokokiois (Sauvages de la Nouvelle Angleterre dont la nation était alliée aux Iroquois) l'amena en cette place pour le tourmenter. C'était le 19 octobre 1842. Le malheureux fut livré à la barbarie des hommes, des enfants et des femmes, — ces dernières n'étaient pas les moins féroces à ces sortes de supplices. La plupart de ces Sauvages étant païens, conséquemment peu susceptibles de suivre les avis des missionnaires, on se trouva fort en peine de savoir comment délivrer le prisonnier. Nicolet eût pu être d'un grand secours en cette circonstance, mais il était parti depuis quelques semaines pour aller à Québec remplacer momentanément M. Olivier LeTardif, commis général de la Compagnie de la Nouvelle France, qui passait en France.

Les historiens qui ont fait de Nicolet un commis-général de la Compagnie se sont trompés. M. Gand, qui remplissait cette charge, mourut en activité l'année 1641 ; son successeur fut LeTardif : Nicolet, qui était l'interprète et apparemment le principal employé du poste des Trois-Rivières, n'exerça la charge de commis-général qu'en remplacement de LeTardif, comme on vient de le voir.

Le Père Le Jeune, montant aux Trois-Rivières à l'époque où y arrivait le prisonnier en question, intercédait vainement pour lui auprès de ses bourreaux ; mais ceux-ci répondirent aux remontrances par de nouveaux tourments infligés à leur victime. M. des Rochers, gouverneur de la place, voyant qu'il n'obtenait rien de ces forcenés, envoya un canot à Québec avertir le Gouverneur-Général et solliciter l'intervention de Nicolet. Le généreux interprète, n'écoutant que son cœur, se jeta dans une chaloupe, avec M. de Chavigny, et deux ou trois autres Français qui allaient à Sillery, où demeurait M. de Chavigny. C'était à la fin d'octobre, sur les sept heures du soir, au milieu d'une tempête épouvantable. Ils n'étaient pas arrivés à Sillery qu'un coup de vent du nord-est chavira la chaloupe. Les naufragés s'accrochèrent à l'embarcation renversée sans pouvoir la remettre à flot. Alors Nicolet s'adressant à M. de Chavigny, dit : "Sauvez vous, vous savez nager, je ne le sais pas. Je m'en vais vers Dieu. Je vous recommande ma femme et ma fille." La chaloupe n'était pas loin d'une roche située assez près du rivage déjà bordé de quelques glaces en cette saison, mais l'obscurité ne permettait pas de distinguer les objets. M. de Chavigny se jeta seul à la nage et atteignit la terre avec beaucoup de peine. Les malheureux qui restaient accrochés à la chaloupe se virent emportés par les vagues à mesure que le froid les gagna.

La perte de Nicolet fut vivement regrettée car il s'était concilié l'estime et l'affection non-seulement des Français, mais encore des Sauvages. "Il était également et uniquement aimé des Sauvages et des Français. Il conspirait puissamment, autant que sa charge le permettait, avec nos Pères, pour la conversion de ces peuples, lesquels il savait manier et tourner où il voulait, d'une dextérité qui à peine trouvera son pareil." (Relation de 1643.) Souvent déjà, il s'était exposé au danger de la mort pour des motifs de charité. "Il nous a laissé, observe le Père Vimont, des exemples qui sont au-dessus de l'état d'un homme marié et viennent de la vie apostolique et laissent une envie aux plus fervents religieux de l'imiter."

L'acte qui suit est tiré des registres de Québec : " Le 29 octobre, on fit les funérailles de M. Nicolet et de trois hommes de M. de Chavigny, noyés dans une chaloupe qui allait de Québec à Sillery : les corps ne furent point trouvés." La relation de 1643 dit "deux hommes," tandis que le registre porte "trois." L'abbé Tanguay en nomme deux : Jean Ferré et Noël Girardeau.

Cette mort créait pour la première fois un vide de ce genre au milieu du petit cercle de Français (quinze colons dont dix mariés) résidant aux Trois-Rivières.

La veuve de Nicolet se maria, à Québec, en 1646, à Nicolas Macard dit Champagne.

Sur la flotte de 1647, M. Gilles Nicolet, prêtre, retourna en France.

En 1656, à l'âge de quatorze ans, la fille de Nicolet, son unique enfant, épousa, à Québec, Jean-Baptiste Le Gardeur de Repentigny, dont le fils, Augustin Le Gardeur de Courtemanche, devint officier dans les troupes, se distingua par ses longs et utiles services dans l'Ouest, à partir de 1685 ou 1690, et fut un digne contemporain de Nicolas Perrot, de même qu'un noble rejeton de son grand-père Jean Nicolet.

À la suite du voyage de Nicolet et des entreprises des missionnaires, les peuples d'au-delà des grands lacs, dans la direction du Mississippi et du Missouri, commencèrent à être connus. En 1654, il descendit même aux Trois-Rivières une flottille de traite considérable qui venait de quatre cents lieues et montée par cent-vingt Sauvages qui n'étaient jamais venus aux rives du Saint-Laurent, vers les Français. On les appelait Outaouacks qui était le nom appliqué à plusieurs tribus de ces contrées. Ils furent suivis par deux jeunes Français qui se rendirent avec eux dans leur pays et qui revinrent avec une seconde flottille de traite deux ans après. La Relation de 1656, dit que l'on avait souvenance d'avoir vu parmi ces nations "une assemblée de trois mille hommes qui se fit pour traiter de la paix au pays des Gens de Mer." C'était sans doute l'une de celles tenues par Nicolet vingt ans auparavant.

Le colonel Wood, de Virginie, qui habitait la rivière James, découvrit, dit-on, en diverses excursions, de 1654 à 1664 plusieurs branches des grandes rivières de l'Ohio et du Mississippi.

On soutient, aux Etats Unis, que le colonel Wood découvrit le Mississippi en 1654 et que le capitaine Bolton s'y rendit en 1670.

Ce qui est bien certain c'est que les Français ont eu connaissance de ces régions avant Wood et avant 1654. Les preuves abondent. Outre le voyage de Nicolet, nous voyons que l'année même du premier voyage de Wood, les nations de l'Ouest descendent jusqu'aux Trois-Rivières. Il faut bien croire qu'elles avaient été découvertes par les Français, car il est difficile de supposer des Sauvages "découvrant" les établissements français situés à plusieurs centaines de lieues de leur pays.

M. Pierre Margry appuie fortement les droits de Nicolet à la découverte d'une étendue considérable de pays au sud-ouest du lac Michigan : " Les peuples que le Père Vimout dit avoir été pour la plupart visités par Nicolet sont les Mallominis ou gens de la Folle-avoine, les Quinipigons ou Puans, les Poutéouatamis, les Illinois, les Sioux, et les Assiniboïnes. Ce sont là des noms bien connus de ceux qui ont étudié l'histoire ancienne de l'Amérique du Nord, et rien ne peut mieux nous expliquer la route vraisemblable de Nicolet que le récit de l'exploration de la baie des Puans en 1670, par le Père Allouez, exploration dans laquelle ce Père trouva les Ousakis, les Poutéouatamis, les Maskoutins, les Quinipigons, et les Mismis établis, dit-il, dans un très beau lieu, où l'on voit de belles plaines et des campagnes à perte de vue. Leur rivière, ajoute-t-il, conduit dans la grande rivière nommée Mississippi. Il n'y a que six jours de navigation."

Espagnols, Anglais et Français se sont mis sur les rangs pour obtenir de l'histoire qu'elle les reconnaisse comme les découvreurs du Mississippi. De Soto en 1540, Wood en 1654, Bolton en 1670, Jolliet et Marquette en 1673. Hen nepin en 1680, et enfin La Salle en 1682.

La gloire de la grande découverte appartient à Jolliet et Marquette, il n'en faut plus douter. Mais n'allons pas croire qu'ils furent les premiers Français qui osèrent s'aventurer dans cette direction. Le voyage de Jean Nicolet, accompli en 1634, leur avait ouvert la voie.

Les trois points principaux de mon article sont ceux-ci : 1o. Nicolet est le premier Français connu qui soit allé au Mississippi ; 2o. Son voyage a eu lieu en 1634-35 ; 3o. Ses découvertes n'ont pas été sans résultat comme celles de De Soto, du Col. Wood et du Capt. Bolton.

J'en conclus que Nicolet mérite une large place dans l'histoire de la découverte du Mississippi.

" Feuilletons les annales de la Nouvelle Angleterre, dit M. Ferland (1) et nous y trouverons précieusement conservée l'histoire d'hommes considérés comme remarquables, parce qu'ils osèrent s'avancer les premiers jusqu'à cinquante ou soixante lieues des côtes de la mer. Chez nous, on connaît à peine le nom d'un Français du Canada (Nicolet) qui, dès les premières années de la colonie, avait déjà pénétré bien loin dans les régions inconnues de l'Ouest. Nicolet ne s'amuse pas comme les Anglais de Plymouth et de Boston, à tatomer autour des établissements européens. S'embarquant sur le frêle canot d'écorce, il remonte les rapides de l'Ottawa, pénètre, au moyen de petites rivières, des lacs et des portages, jusqu'au lac Huron, qu'il traverse, et visite une partie du lac des Illinois (aujourd'hui Michigan.) De la Baie-Verte, où il est environné de tribus remuantes et inconnues, il poursuit sa route vers l'Ouest, remonte la rivière aux Renards, passe, par un portage assez court, à celle du Wisconsin, et vogue enfin sur les eaux qui appartiennent au vaste bassin du Mississippi. Il s'arrête à près de quatre cents lieues du fort de Québec, après avoir reconnu la côte septentrionale du lac Huron, et une partie du pays qui forme les Etats du Michigan et du Wisconsin. Ce voyage et ses découvertes auraient suffi pour former la réputation de cinq ou six traiteurs chez nos voisins."

Avant de terminer, voyons s'il reste dans le pays des traces de l'existence de Jean Nicolet.

" Noble homme Jean Nicolet de Belleborne," comme le qualifie l'abbé Tanguay, a laissé son surnom au ruisseau " Belleborne" qui traversait sa terre (plus tard le bois Gomin) sur la route actuelle de Sainte-Foye, près Québec, et qui, aujourd'hui, borne un côté de la propriété de l'auteur des *Maples Leaves*. Cette terre, concédée à Nicolet et à Olivier Le Tardif, interprète, mesurant cent soixante arpents.

(Il faut noter que le village de Nicolet qui se trouve dans le Minnesota, doit son nom à un ingénieur français qui a passé par là depuis une trentaine d'années, et non pas à notre Jean Nicolet comme on l'a cru.)

Le nom de famille de Nicolet paraît s'éteindre au Canada avec le départ de M. Gilles Nicolet, prêtre déjà cité, mais le respect que le digne interprète avait su mériter parmi les trissuviens engagea ceux-ci à perpétuer son souvenir. L'exemple avait été donné dès avant sa mort ; nous lisons dans la *Relation* de 1636, que la rivière Saint-Jean, près Montréal, (la rivière Jésus) tire son nom de Jean Nicolet. Aujourd'hui nous avons la rivière, le lac, les chûtes, le village, la ville, le collège et le comté de Nicolet. La rivière Nicolet est formée de deux rivières qui gardent chacune ce nom ; l'une au nord-est sort d'un lac appelé Nicolet, dans le comté de Wolfe, township de

[1] *Journal de Québec* du 22 avril 1864.

Ham ; l'autre, celle du sud-ouest, qui passe dans le comté de Richmond, a donné le nom de Nicolet à un village situé sur ses bords, dans le township de Shipton. Ce village que les Anglais nomment " Nicolet Falls " est un centre d'industrie prospère. La ville de Nicolet, ainsi que le collège de ce nom, sont situés près de la décharge des eaux réunies dans ces deux rivières au lac Saint-Pierre.

J'ai pu constater que peu d'années après la mort de Jean Nicolet, les trifluviens donnaient déjà son nom à la rivière en question, malgré les soins que prenaient les fonctionnaires civils de ne désigner cet endroit que par les mots " la rivière de Laubia ou la rivière Cressé." M. de Laubia ne concéda la seigneurie qu'en 1672, et M. Cressé ne l'obtint que plus tard, mais avant la possession de ces deux seigneurs, la rivière qui y coule portait le nom de Nicolet, et l'usage en prévalait en dépit de tentatives faites pour lui imposer d'autres dénominations.

Octobre 1873.

BENJAMIN SULTZ.

NOTE.—Mon texte donne à entendre que le dernier doute relativement à l'endroit où se décharge le Mississippi fut levé par d'Iberville, en 1699, lorsqu'il découvrit l'embouchure de ce fleuve. Il faut comprendre que La Salle avait descendu le cours du fleuve en 1682, et s'était avancé assez loin sur ses eaux pour constater qu'il se rendait au golfe du Mexique. Dix-sept ans plus tard, d'Iberville entreprit de trouver par mer, l'entrée du fleuve et il y réussit comme l'on sait.

P E D A G O G I E .

Leçons familières de langues françaises.

LES DIX PARTIES DE DISCOURS.

Introduction.

[Suite]

Nous avons parlé dans la dernière leçon des signes destinés à représenter les sons proprement dits en usage dans la langue française, c'est-à-dire des voyelles, et je vous ai fait voir que chacune de nos voyelles ne correspondait pas exactement à chacun des sons en usage ; que, pour représenter certains de ces sons, il nous fallait avoir recours à plusieurs lettres ; qu'il en est ainsi du son *an*, du son *in*, etc.

À côté de ces sons, qui sont simples, quoique non représentés par un seul signe, il y en a qui sont doubles, mais que nous prononçons au moyen d'une seule émission de voix, c'est-à-dire sans mettre aucun intervalle dans leur émission consécutive. Le son *i*, par exemple, n'est pas le même que le son *a*. Mais le son *i* peut être rapproché du son *a* de telle sorte que nous ne mettions aucun intervalle appréciable entre la prononciation de l'un et de l'autre : *ia*, et c'est ainsi que nous prononçons dans *diable*, ne prononçant pas d'abord *di* et ensuite *able*, ce qui donnerait *di-able*, mais d'une seule émission de voix : *diable*.

Ces sons doubles prononcés au moyen d'une seule émission de voix s'appellent, d'un nom grec de forme assez étrange, qui veut dire précisément double son, *diphthongues*.

Ces diphthongues sont assez nombreuses dans notre langue, c'e sont :

<i>ia</i> ,	comme dans	<i>fiacre</i> ;
<i>iai</i>	"	<i>biais</i> ;
<i>ie</i>	"	<i>piéd</i> ;
<i>ieu</i>	"	<i>lieu</i> ;
<i>io</i>	"	<i>pioche</i> ;
<i>ion</i>	"	<i>chiourme</i> ;
<i>iau</i>	"	<i>viano</i> ;
<i>ieu</i>	"	<i>rien</i> ;
<i>oe</i>	"	<i>poêle</i> ;
<i>oi</i>	"	<i>roi</i> ;
<i>oie</i>	"	<i>voie</i> ;
<i>oin</i>	"	<i>loin</i> ;
<i>oi</i>	"	<i>bourgeois</i> ;
<i>ue</i>	"	<i>écuelle</i> ;
<i>ui</i>	"	<i>étui</i> ;
<i>ui</i>	"	<i>juin</i> ;
<i>oua</i>	"	<i>donano</i> ;
<i>oue</i>	"	<i>fouet</i> ;
<i>oui</i>	"	<i>foui</i> ;
<i>ouai</i>	"	<i>ouais</i> (interject) ;
<i>ouin</i>	"	<i>baragouin</i> .

Tous ces sons, simples ou doubles, sont formés par le jeu de l'air dans notre appareil vocal, appareil très-délicat et très-compliqué, dont la principale pièce est ce conduit intérieur de notre gorge qu'on appelle le larynx, et qui nécessite, d'ailleurs, le concours de la poitrine, du poumon, du pharynx ou gosier, au moins dans sa partie supérieure, puis de la langue, des dents, des lèvres, du palais, du nez même.

Je n'ai pas bien entendu, l'intention de vous décrire cet appareil ; mais il faut bien que vous sachiez qu'il y a des sons et surtout des articulations, des bruits articulés, qui se rapprochent plus ou moins les uns des autres, selon que l'on fait agir plus ou moins, pour les produire, les mêmes parties de notre organe vocal. D'où il suit que les signes qui représentent ces articulations, et en particulier les consonnes, se groupent en différentes classes, suivant cette analogie.

C'est ainsi que les articulations *labiales* ou des lèvres, se produisent par une émission d'air, plus ou moins abondante, et qui ne s'échappe de la bouche que lorsque les lèvres, d'abord fermées, s'entr'ouvrent tout d'un coup. Lorsque l'explosion est vive (1), il sort un *p* ; lorsqu'elle est faible, il sort un *b*.

Si, au lieu de s'ouvrir largement pour laisser passer l'air comprimé dans la bouche, les lèvres ne se désunissent pas complètement, et qu'elles se serrent contre les gencives, le son, au lieu de pétiller, fuit en soufflant (2), et le *f* se produit. Si l'air est chassé avec moins d'énergie, au lieu du *f*, c'est le *r*.

Vous vous moquez quelquefois des étrangers qui, au lieu de dire : ma pauvre femme, vous disent : ma baurfe femme. Ils ne font que suivre une analogie, comme vous voyez, assez naturelle, mettant, pour des articulations de même nature, la forte à la place de la faible ou la faible à la place de la forte.

Les articulations *dentales* ou des dents se forment en appuyant la langue sur les incisives supérieures, de manière à intercepter l'air qui veut sortir des poumons. Aussitôt que la langue se retire, l'air s'échappe en rendant un son martelé. Le *t* et, avec moins de force, le *d* ne se produisent pas autrement.

Si, au lieu de placer la langue contre les incisives supérieures, on la reporte un peu en arrière, contre les incisives inférieures, en faisant toucher sa partie moyenne contre le palais, de façon à ne laisser à l'air qu'un étroit passage, un sifflement à lieu, et le *s* se fait entendre. Lorsque le bout de la langue touche avec moins de force les incisives inférieures, ce n'est plus le *s*, mais le *z* qui se met à siffler (3).

Les *palatales* ou articulations du palais (4) se prononcent en élevant la partie postérieure de la langue contre le fond de la voûte du palais. Aussitôt que la langue s'abaisse, l'air sort en éclatant, et le *c* (5) ou *k* est formé. Avec un peu moins de force, mais avec le même mouvement, c'est le *g* qui sort. Que de fois vous entendez les Allemands dire : Augustin, pour : Augustin, et : mon ganif, pour mon canif.

Si, au lieu d'intercepter complètement l'air, en adhérant au palais, la langue laisse un léger interstice, il s'échappe un chuchotement qui très-fort, se traduit par *ch*, et très-faible, par *j*, comme dans *chut* et dans *jus*.

Les *gutturales* ou articulations de la gorge (6), très-caractérisées dans certaines langues étrangères, comme l'allemand, l'arabe et aussi l'espagnol, ne sont représentées en français que par le *h*. Je veux dire le *h* aspiré. Cette articulation s'obtient en faisant adhérer le bout de la langue au voile du palais ; le son qui s'échappe est analogue à un ralement ; Exemples *héros*, *hâbleur*, etc.

Les articulations *linguales* (7) ou de la langue s'échappent du gosier par un petit intervalle laissé au-dessus des dents incisives par la langue qui s'est rapprochée du palais avant de s'échapper au-dessus de l'arcade dentaire ; l'air frappe la partie moyenne de la langue, se répète contre le palais et retombe vers le bord de la langue. Cet air refoulé coup sur coup produit une espèce de trépidation semblable à un roulement excessivement rapide. C'est le *r* qu'on obtient ainsi.

Lorsque le bout de la langue adhère au palais, en s'y aplatisant, l'air ne peut plus passer que par deux petites ouvertures placées près des dents molaires, et c'est par ces canaux que le *l* s'échappe.

1. De là le nom d'*explosives* qu'on donne quelquefois à ces consonnes.

2. De là le nom de *soufflantes*.

3. Aussi appelle-t-on le *s* et le *z* dentales *sifflantes*.

4. Du mot latin *palatum* palais de la bouche.

5. Le *c* dur ; nous avons vu que le *c* doux n'est qu'une forme de l'*s*. Le *q* est aussi un *c* dur.

6. Du mot latin *guttur*, gosier.

7. *Lingua*, langue, en latin.

C'est de cette parenté du *r* et du *l* qui vient ce défaut de prononciation de certaines personnes qui, ne pouvant prononcer le *r*, mettent partout le *l* à sa place, et cette erreur de certaines autres qui vous disent, par exemple : un chat *angola*, pour : un chat *angora*.

L'*l* mouillé, le double *l* précédé d'un *i*, quo bien peu de Français dans le Nord surtout, prononcent correctement, est aussi de la catégorie des articulations linguales. Cette articulation, qui, dans les bouches méridionales, donne à la prononciation de *ill* quelque chose d'analogue à celle de *igl* avec le *g* extrêmement adouci, au point d'être presque imperceptible, tend de plus en plus à disparaître, et est brutalement remplacée par le son de *ii* ou de *ly* : on prononce presque généralement aujourd'hui : *travaillleur, tailleur*, comme s'il y avait : *travaiseur ou travailleur, tayeur ou taiseur* (en prononçant *ai* comme dans *ail*).

Les *nasales* (8), comme le dit leur nom, sont des articulations qui passent par le nez ; vous fermez les lèvres, vous écarter légèrement les dents, et lorsque l'air, venant des poumons, arrive pour sortir, il est obligé de rétrograder vers l'arrière-bouche et de forcer le voile du palais, qui s'abaisse pour le laisser passer dans les fosses nasales. Le *m*, le *n*, le *gn*, sauf quelques différences dans la position de la langue, ne peuvent se prononcer autrement (9).

Ainsi, six catégories de consonnes, correspondent à six catégories d'articulations : 1o. labiales, deux paires, *p* et *b*, *f* et *v* ; 2o. dentales, deux paires, *t* et *d*, *s* et *z* ; 3o. palatales, deux paires, *c* ou *k* ou *q* et *g*, *ch* et *j* ; 4o. une gutturale, *h* ; 5o. linguale, une paire, *r* et *l* ; 6o. trois nasales, *m*, *n*, *gn*.

Retenez, s'il vous plaît, ces distinctions ; nous aurons lieu de nous en servir plus tard.

Nous avons vu, mes enfants, que les sons pleins en usage dans notre langue peuvent se rapprocher deux à deux pour être émis en une seule fois, et que les signes qui représentent ces sons, les voyelles, simples ou composées, rapprochées ainsi, deux à deux, prennent le nom de diphtongues : *ia, io, iou, ien*, etc.

De même, les sons pleins se combinent avec les bruits, avec les articulations, et s'émettent en une seule fois, par un mouvement continu et consécutif de l'organe vocal, qui passe sans interruption de l'articulation au son plein ou du son plein à l'articulation. Ainsi, soit le son plein *a* et l'articulation *l* (10) : faisant précéder le son *a* de l'articulation, et prononçant le tout sans m'interrompre, par l'effet de l'unique mouvement combiné que j'imprime à l'organe de ma voix, je dirai *la*, comme dans *latin, labour*. Par contre, renversant le mouvement, et faisant précéder l'articulation *l* du son *a*, je dirai *al*, comme dans *alcool, almanach*.

Que je fasse de même avec le son *i*, avec le son *o*, j'aurai *li* et *il*, *lo* et *ol*. Que je fasse de même avec tous les autres sons et avec les diphtongues, et vous voyez à quelle variété de combinaisons j'arrive, rien qu'avec une seule articulation.

Mais ce que j'ai fait avec le *l*, je puis le faire avec le *d*, avec le *t*, et j'aurai ainsi *du* et *ad*, *de* et *ed*, *di* et *id*, *ta* et *at*, *te* et *et*, *ti* et *it*, etc., etc.

Et je puis employer le même procédé avec toutes les articulations en les faisant suivre ou précéder successivement de tous les sons et de toutes les diphtongues.

Voyez comme nous voilà déjà riches.

Mais ce n'est pas tout. Puisque, par une seule émission de voix, je puis prononcer un son et une articulation, soit en mettant l'articulation devant le son, soit en la mettant après, pourquoi ne mettrais-je pas l'articulation avant et après ? C'est, en effet, ce que fait, et je dis : *lal, lil, lat, lit, lot*, etc., etc., comme dans *laine*, comme dans *tatouer*, comme dans *petite*.

Et, puisque je puis mettre une articulation avant et après le son, pourquoi ne mettrais-je pas une certaine articulation avant le son et une autre, différente de celle-ci, après ? C'est, en effet, ce que je fais aussi. Soit le son *a*, par exemple ; je mettrai avant ce son l'articulation *b* et après l'articulation *l*, et j'aurai : *bal*, ou, réciproquement, en renversant, *lab*.

Et comme je puis agir ainsi avec tous les sons et toutes les

articulations, la variété de combinaisons à laquelle je puis arriver n'a, pour ainsi dire, plus de bornes.

Sans compter que mon pouvoir ne s'arrête pas encore là ; que je puis combiner avec un son plein, pour être prononcés d'une seule émission de voix, non pas seulement une articulation, mais deux et même trois au besoin.

Toutes ces combinaisons ne sont pas également agréables à l'oreille, et beaucoup, soit pour cette raison, soit parce que la langue qui a servi de type à la nôtre ne les comportait pas, ne sont point usitées. Mais il n'en reste pas moins un nombre immense, et c'est cette variété qui fait que nous ne confondons point les uns avec les autres les mots dont nous nous servons.

Ainsi avec le son *a*, je pourrai associer les articulations *b* et *v*, et j'aurai *bra*, par exemple, dans *braclet, bravour*. De même avec *li*, j'aurai *lri*, comme dans *mugulier, micoile*, etc. Les combinaisons, assez rares, d'ailleurs, *str, sr spl* (11) et quelques autres, présentent jusqu'à trois articulations que notre voix émet d'une seule fois.

De quelque nature qu'elles soient, d'ailleurs, ces combinaisons de sons et d'articulations, que nous prononçons par une seule émission de voix, forment ce que l'on appelle une syllabe (12).

Il suffit quelquefois d'une seule syllabe pour former un mot, c'est-à-dire un ensemble de sons ayant un sens, représentant pour notre esprit une idée : ainsi : *bal, sec, tir, cor, jus, miel, neuf*, etc., etc., sont des mots, sont les signes complets d'une idée, et ils n'ont qu'une syllabe.

Mais le plus souvent les mots de notre langue se composent de plusieurs syllabes, c'est-à-dire qu'il est nécessaire de recourir pour les prononcer à plusieurs émissions successives de voix ; cela arrive toutes les fois que dans un même mot il y a plusieurs sons pleins, soit seuls, soit accompagnés d'articulations plus ou moins diverses. Ainsi : *amas, barard, candeur, serpent*, ont deux syllabes ; *recevoir, thermidor, réformer*, ont trois ; *paternité* en a quatre ; *généreusement* en a cinq ; *perpendiculairement*, un des plus longs mots de la langue française, en a sept.

Le mot *monos* (*monoss*) en grec veut dire *seul* ; *dis* veut dire *deux fois* ; *tri*, *trois fois* ; *poly* équivaut à notre mot *plusieurs*. De là on a appelé *monosyllabe* un mot composé d'une seule syllabe, comme on dit *monotone* (13) pour indiquer, par exemple, le défaut d'une chanson dans laquelle revient toujours le même ton, les mêmes sons, ou *nox-lithe* (14) pour un gros bloc de pierre d'un seul morceau. *Dissyllabe* se dit d'un mot qui a deux syllabes ; *trissyllabe*, d'un mot qui en a trois ; *polyssyllabe*, d'un mot qui en a plusieurs, comme on dit *rotygone* (15), *rotychrome* (16), d'une figure de géométrie qui a plusieurs angles, d'une statue ou d'un tableau qui est peint de plusieurs couleurs.

Dans la langue écrite—cela va de soi—les mots se subdivisent en syllabes, comme dans la langue parlée.

Il ne faudrait pas croire, d'ailleurs, que, dans la prononciation des mots, toutes les syllabes aient la même valeur.

Nous avons déjà remarqué que certains sons s'articulent moins nettement, ou sont moins éclatants que d'autres ; le son *e* surtout, s'assourdit tellement, qu'il devient, comme on dit, muet, et même plus que muet, dépourvu de toute sonorité, de toute valeur vocale, *atone* (17). Les syllabes dans lesquelles entre *e* et participent naturellement de cette non-valeur ; c'est ainsi que nous prononçons, quand ces mots ne sont suivis d'aucun autre mot, ou quand le mot qui les suit commence par un son plein : *France, cause, chasse, rente*, etc., sans tenir le moindre compte du son *e* final, lequel reparait seulement, et encore pour une valeur très-minime, quand ces mots sont suivis par d'autres mots commençant par un bruit articulé. Nous ne disons pas : La France est mon pays, nous disons : La Franç' est mon pays ; mais nous devons dire d'ailleurs : La France, pays

[11]. Dans *scrupule, scutilla, splendeur*. Le mot *striel*, pour un seul son plein, présente une combinaison de cinq articulations ; mais, encore une fois, ces mots sont rares.

[12]. D'un mot grec, qui signifie assemblage ; *syllaber*, c'est assembler les lettres qui doivent se prononcer par une seule émission de voix.

[13]. *Monos* et *tonos*, son.

[14]. De *lithos* [*lithoss*], pierre ; un *arcolithe*, c'est une pierre qui vient de l'air, qui tombe du ciel.

[15]. De *gonu*, angle ; d'où encore *genou* : portion de la jambe qui, plié, forme un angle.

[16]. De *chroma*, couleur.

[17]. *A* est une particule grecque qui, placée devant certains mots, leur donne une valeur négative : ainsi *atone*, qui n'a point de son ; *amorphe*, qui n'a point de forme. *In*, particule latine, joue le même rôle, *docile, isocile* ; flexible, inflexible, etc.

8. De *nasus*, nez, en latin ; comparez : *nascau*.
9. Dans tout ce développement nous n'avons guère fait que reproduire, à peu près mot pour mot, deux excellentes pages de l'*Histoire de la grammaire*, de M. Cocquais.
[10]. Il va sans dire que si vous voulez que les enfants comprennent bien ces explications, il ne faut point prononcer *el*, mais *le*, ou mieux faire entendre le son prolongé de l'articulation indiquée par le *l*, sans le faire suivre d'aucun son voyelle.

de nos pères, en donnant un son presque imperceptible à l'e de France (18).

Nous avons remarqué, au contraire, qu'il y a certaines syllabes, dans lesquelles la sonorité du son plein est plus ou moins ouverte ou plus ou moins prolongée. En général, cette augmentation et ce prolongement de sonorité sont marqués par les signes : A ou a qu'on appelle, comme vous savez, des accents, l'accent aigu, l'accent grave, et l'accent circonflexe. Vous sentez bien cette différence dans *date* et dans *pâte*, dans *Rome* et dans *dôme*, dans *enlute* et dans *plûte*, etc.

Mais il faut aller plus loin encore.

Si vous avez jamais entendu parler un Italien ou un Espagnol, même sans comprendre ce qu'ils disaient, vous avez du remarquer qu'il y a, dans les mots qu'ils prononcent, certaines syllabes sur lesquelles ils élèvent et tendent la voix, tandis qu'ils y en a d'autres sur lesquelles ils la retiennent et l'abaissent; de manière que la succession de ces syllabes forme comme une espèce de chant cadencé et rhythmé.

Notre langue n'est certainement pas chantante comme l'Italien ou comme l'Espagnol, et la prononciation en est, pour ainsi dire, beaucoup plus *plane*. Il y a, néanmoins, à y regarder d'un peu près, certaines syllabes sur lesquelles nous élevons la voix plus que sur certaines autres.

Pour vous en convaincre, vous n'avez qu'à écouter dans l'école ceux de vos petits camarades qui commencent seulement à savoir assembler les syllabes, et qui, les assemblant encore difficilement, sont conduits à les prononcer séparément, en s'arrêtant entre chacune et en donnant à toutes la même valeur. Énoncez vous-mêmes après eux les mots qu'ils prononcent, en prenant le ton ordinaire de la conversation, et vous verrez que vous ne les énoncerez pas du tout comme eux.

De même, écoutez un étranger qui ne connaît pas bien notre langue, et, neuf fois sur dix, vous l'entendez, dans une grande ville, demander le *boulevard*, ou, dans un restaurant, demander le *garçon*, d'une façon qui vous paraîtra bizarre: il aura pourtant énoncé bien correctement les trois syllabes: *bon-le-ward*, ou les deux syllabes: *gar-çon*. Mais faites-y attention, et vous verrez que ce qui vous choque dans sa manière de dire, c'est qu'il élève la voix sur *bon*, tandis que, spontanément, instinctivement, nous l'élevons sur *ward*, ou qu'il l'aura élevé sur *gar*, tandis que nous l'élevons sur *çon*.

Dans ces deux mots qui ont la même origine, *pâtre* et *pasteur*, quelle est la syllabe sur laquelle nous élevons la voix? Dans le premier, c'est évidemment *pâ*, et, dans le second, c'est *teur*. Écoutez-vous parler, et vous verrez que dans *amour* vous appuyez plus fort sur *mour* que sur *a*; dans *bonté*, plus fort sur *té* que sur *bon*.

En général, — et nous tenons cela, comme tant d'autres choses, de la langue latine, — la syllabe sur laquelle nous élevons la voix est la dernière du mot, quand cette dernière est formée d'un son plein quand elle n'est pas muette ou atone; c'est l'avant-dernière, quand la dernière est muette ou atone.

Ainsi, dans *chanteur*, *aimer*, *finir*, *seigneur*, etc., les syllabes sur lesquelles nous portons la voix sont *teur*, *mer*, *nir*, *gneur*; dans *sauvage*, *verre porche*, etc., les syllabes sur lesquelles nous portons la voix sont *ra*, *er*, *por*.

Bien que, dans l'écriture, ces syllabes ne soient point marquées d'un accent, on dit néanmoins qu'elles sont accentuées, et cette sorte d'accent, dont l'écriture ne tient pas compte, mais qui joue son rôle dans notre prononciation, est ce qu'on appelle l'accent tonique, l'accent qui donne le ton, qui indique le degré de sonorité d'une syllabe — *Manuel général de l'instruction primaire*.

Exercice de langue française.

DICTÉE.

Pour celui qui observe la nature, l'hiver fournit plusieurs preuves éclatantes de la bonté et de la sagesse infinies du Créateur. Dans les pays où la glace se forme, les grandes rivières qui coulent vers le Nord ont une embouchure qui va toujours s'élargissant; pendant que

celles qui coulent vers le Sud ont presque partout la même largeur.

Le fait est facile à expliquer.

La glace du St. Laurent, par exemple, commence à se fondre par le sud ouest, c'est-à-dire au point où la chaleur du soleil se fait d'abord sentir le plus vivement. Cette fonte augmente le volume des eaux qui se précipitent vers l'embouchure du fleuve avant même que les glaces, dans cet endroit, aient commencé à se dissoudre. Si l'embouchure était étroite, il en résulterait une digue qui pourrait produire les effets les plus désastreux. Mais Dieu avait prévu ce cas, et, dans sa sagesse, il a disposé les choses de telle manière que ces accidents ne puissent pas arriver. L'embouchure de notre fleuve est large, bordée de côtes très élevées. Les glaces peuvent s'y mouvoir sans danger de barrage; et lors même que ce barrage se ferait, il ne pourrait pas faire monter l'eau à la hauteur des caps qui forment les berges du fleuve; la masse du courant aurait emporté l'obstacle avant d'atteindre cette élévation. Le Mississipi, au contraire, a une embouchure de la même largeur, à peu près, que son lit ordinaire. Mais cette embouchure est au Sud. Les glaces qui se forment sur le Mississipi commencent donc à se fondre dans cette direction et sont absorbées peu à peu, sans augmenter considérablement le volume des eaux et sans danger de former une digue. Il est inutile de faire remarquer qu'il ne se forme pas de glaces à l'embouchure même du fleuve, située presque sous les tropiques. Ce phénomène peut encore s'observer sur le fleuve Obi et la Petchora, en Russie, ainsi que sur beaucoup d'autres rivières.

Explications.—*Observer*: Dans le cas actuel, il veut dire remarquer, porter son attention sur. Même origine: *observer*, *observant*, *observateur*, *observation*, *observatoire*.—*Nature*: Dans cette acception, il veut dire la création, l'ensemble des œuvres de Dieu. Il signifie également la force qui produit, modifie ou conserve, sans néanmoins aller jusqu'à signifier Dieu lui-même. Exemple: La nature envers vous me semble bien injuste.—*Eclatantes*: Dont le mérite ou la vérité éclate, saisissent l'attention et convainquent au simple énoncé.—*Bonté*: La bonté est une des qualités essentielles de Dieu. C'est cette disposition de l'âme qui porte à faire le bien.—*Sagesse*: Connaissance inspirée des choses divines et humaines. Dieu est l'auteur et la source de toute sagesse.—*Créateur*: créer veut dire faire de rien quelque chose. Les hommes ne peuvent que modifier ou transformer la matière déjà existante; Dieu seul a le pouvoir de faire ce que qui n'était pas, existe à un moment donné. Même origine: *créer*, *création*, *créature*.—*Rivières*: ce mot est ici employé avec l'adjectif grand pour désigner les fleuves. Les fleuves se jettent à la mer; les rivières se jettent dans les fleuves. Ce mot vient probablement du celtique *river*.—*Nord*: l'un des quatre points cardinaux; il est marqué par l'étoile polaire, à l'extrémité de la queue de la petite Ourse.—*Embouchure*: l'endroit par lequel un cours d'eau se décharge dans un autre courant, dans un lac, ou dans la mer.—*Largeur*: l'une des trois dimensions des corps qui sont: longueur, largeur, hauteur ou épaisseur.

Expliquer: développer, exposer, faire comprendre.—*St. Laurent*: le St. Laurent est un des plus grands et des plus beaux fleuves du monde entier. Il sert de décharge aux grands lacs du Canada et le volume d'eau qu'il porte à la mer Atlantique est immense. Il a reçu son nom de Jacques-Cartier lui-même. Il renferme de belles îles et est bordé par des rives très-fertiles.—*Foudre*: rendre liquide par le moyen de la chaleur.—*Sud-Ouest*: ayant une direction ou position qui se trouve entre le Sud et l'Ouest, par rapport à un point donné.—*Soleil*: le Soleil est le centre de notre système planétaire, et la terre tourne constamment dans un cercle dont il est le centre. Sa distance de la terre est de 34,000,000 de lieues et son volume, 1,400,000 fois celui de la terre. Le mouvement diurne du soleil n'est qu'apparent; c'est la rotation de la terre qui produit cette illusion.—*Volume*: quantité de matière que contient un corps, relativement à la grandeur de ses dimensions; mesuro de l'espace qu'il occupe; produit de la surface par la hauteur ou épaisseur.—*Dissoudre*: pénétrer et diviser un corps solide, le liquéfier.—*Étroite*: qui a peu de largeur (latin *strictus*). Même origine: *étroitement*, *étroitesse*, *étrécir*, *rétrécir*, *étrécissement*, *rétrécissement*,

[18]. Vous ferez sentir aux enfants l'assourdissement de e dans certains mots, en prononçant devant eux des phrases où ces e plus ou moins assourdis sont multipliés, comme, par exemple, celle-ci: De ce que je ne se le redemande pas etc.

strict, strictement.—*Digue* : rempart ou barrage contre l'eau — *Disposé* : placé dans un certain ordre, de manière à remplir un but déterminé.—*Accidents* : événements qui surviennent fortuitement ; ce mot se prend généralement dans le sens de malheur, bien qu'il y ait, quelquefois, des accidents heureux.—*Côte* : ce mot ne s'emploie, en général, qu'en parlant des rivages de la mer. On s'en sert aussi, cependant, pour désigner les rives d'un fleuve ou d'une rivière.—*Barrage* : Barrière qui forme obstacle à l'écoulement de l'eau d'une rivière.—*Rox* : masse de pierre qui tient à la terre.—*Berges* : Bords escarpés d'une rivière.—*Masse* : volume considérable, amas de parties faisant corps ensemble.—*Courant* : impulsion, mouvement donné à l'eau par la pente du terrain ou par autres causes.—*Obstacles* : Objet mis en travers, empêchement.—*Mississippi* : grand fleuve de l'Amérique septentrionale et l'un des plus considérables du monde entier. Les *Natchez* le nommaient *Meschacé* ou *Père des eaux*. De Soto découvrit son embouchure en 1541. Mais les véritables découvreurs du Mississippi sont Joliette et le P. Marquette qui le parcoururent en 1773 jusqu'au confluent de l'Arkansas. LaSalle qui le parcourut vers 1682, lui avait donné le nom de *St. Louis* d'où est venu le nom de *Louisiane*.—*Absorber* : attirer à soi une chose pour se l'incorporer, comme l'éponge attire l'eau et se l'incorpore.—*Remarquer* : observer que, faire attention que.—*Tropiques* : chacun des deux petits cercles de la sphère, parallèles à l'équateur, qui passent par les points solsticiaux. Région située entre ces deux cercles.—*Obi* : principal fleuve de la Sibirie, se jette, par le golfe Obi, dans l'Océan glacial arctique. Il est navigable dans presque toute sa longueur.—*Petchora* : fleuve de la Russie d'Europe, se jette dans l'Océan arctique.—*Russie* : le plus vaste Etat du Globe, s'étend en Europe, en Asie. La partie de l'empire russe qui se trouvait en Amérique a été cédée aux Etats-Unis, tout dernièrement. La population totale de l'empire est de plus de 80,000,000 d'habitants.

Pensées et maximes.

Ne vous découragez pas si, dans le cours de votre vie, les choses ne vont pas à votre loisir. Il arrive rarement que les espérances de la jeunesse se réalisent. De loin, le chemin de la vie paraît doux et uni ; mais, lorsqu'il s'agit de le parcourir, on le trouve inégal et tortueux. Le voyage est difficile, et que nous soyons pauvres ou riches, au premier ou au dernier degré de l'échelle sociale, nous en ferons l'expérience, et à notre grand désappointement, si nous avons fait tout autre calcul.

Le meilleur plan à suivre consiste, évidemment, à supporter joyeusement les contrariétés et à faire son chemin le mieux possible, en luttant avec courage en toute occasion, sans regarder aux défaites, pourvu que l'honneur soit sauf. Si vous tombez parfois et que vous vous sentiez foulé aux pieds, ne désespérez point, parce que les choses n'auront pas tourné selon votre désir.

Il est bon d'observer que l'horizon du succès ressemble à l'aspect du firmament au mois d'avril : alors le ciel est tantôt clair et tantôt nuageux, et, parce que la température est mauvaise une journée, ce serait folie de ne pas s'attendre à revoir le soleil ; de même, il n'est pas sage de se plonger dans le désespoir, parce que le succès vous fuit, puisqu'il pourra vous sourire bientôt.

Nous le répétons, jamais il n'est permis de se décourager. Il faut aller de l'avant quand même. Consultez votre propre conscience plutôt que l'opinion des autres, quoique cette dernière ne soit pas toujours à mépriser. Soyez laborieux, frugal, honnête, affable envers tous ceux qui vous approchent, et obligeant dans vos rapports avec tout le monde : et si vous ne réussissez pas aussi rapidement que vos voisins, sachez que vous serez aussi heureux qu'aucun d'eux.—*Gazette de Sorèl*.

Nécrologie.

LE FRÈRE PHILIPPE.

Tel est le nom de ce héros de l'humilité qui a éclairé, pendant sa vie, la voie obscure et difficile qu'il s'était choisie, et qui vient de s'éteindre au milieu d'une gloire plus pure et plus durable que celle des conquérants. Pendant sa longue carrière, il a été ardent à pratiquer cette divine maxime : *Celui qui s'abaisse sera élevé*. Il n'avait en vue que la gloire du ciel, il a obtenu par surcroît celle de ce monde.

Nous laissons une voix plus autorisée que la nôtre raconter, sur cette vie féconde en beaux exemples, quelques traits qui feront voir, qu'après tout, la véritable grandeur n'est pas toujours dans l'éclat du nom et des œuvres, et que l'humilité et la charité chrétiennes sont la voie la plus sûre pour parvenir à la fin que nous devons rechercher.

Voici, à ce sujet, ce que dit le *Journal des Villes et des Campagnes* :

La France vient de perdre un de ses plus vaillants serviteurs, le Frère Philippe, supérieur général de l'Institut des Frères des écoles chrétiennes. Nous avons annoncé mardi cette mort : il convient de dire quelques mots de cette grande vie.

Mathieu Branciet, qui porta parmi les Frères des écoles chrétiennes le nom de "Frère Philippe", était né à Apinac, dans le département de la Loire, à quelque distance de Montbrison, le 1er novembre 1792. Il était fils d'une famille d'agriculteurs, famille nombreuse, toute livrée au travail et dont l'honneur, protégé par des mœurs chrétiennes, s'était conservé intact pendant de longues générations. A quinze ans Mathieu Branciet entra comme novice dans une maison de l'Institut des Frères à Lyon. En 1810, il fut chargé d'une classe. Il commençait à enseigner ; il ne devait cesser que soixante-trois ans plus tard. Ce jeune paysan, hier sorti de son village, aux manières rudes, aux mœurs agrestes, aux traits forts, avait une aptitude extraordinaire pour donner l'instruction. C'était un cœur grand et large. Il aimait Dieu, il aimait les règles de l'Institut dans lequel il était entré, il aimait ces enfants du peuple auxquels il apprenait à lire. Sans former de grands desseins, sans combiner de profonds systèmes, mais en accomplissant chaque jour, régulièrement et humblement, le devoir du jour, il acquérait par la patiente habitude de la vie un art éminent pour enseigner : il ne rêvait pas ; il parlait peu ; il travaillait, tâchant de faire mieux le lendemain que la veille, étranger aux ambitions humaines même les plus nobles, apprenant à pratiquer les règles de la mortification, à acquérir dans les moindres détails de la vie l'esprit de sacrifice. Il obtint ainsi sans bruit une expérience si précocée, et ceux qui le voyaient à l'œuvre concurent pour lui une si haute estime qu'ils l'élirent supérieur général de l'Institut le 21 novembre 1838. Depuis 1830, il était assistant. Une tradition que la décision déjà ancienne d'un chapitre de l'Institut a convertie en une règle, veut que le portrait de chaque supérieur général soit fait dans l'année qui suit son élection. On pressa Frère Philippe de se conformer à cette règle, il refusa. On insista. Horace Vernet avait été sollicité, et on avait obtenu que le grand peintre ferait le portrait. "Je ne veux pas m'en charger avant d'avoir vu le Frère", dit l'artiste. On lui amena Frère Philippe. Il fit le portrait. Ce fut une de ses plus belles œuvres. Exposé au Salon de 1844, au Louvre, vers le milieu de la grande galerie, ce portrait simple, saisissant de vérité et de grandeur, fixa l'attention. Le Frère, était représenté assis, un livre sur les genoux, dans sa petite chambre nue, près d'une table sur laquelle était un crucifix. Rien de plus ; la robe noire, les gros souliers, les larges mains, le teint ferme et un peu hâlé,

une certaine inclinaison du corps, pleine de naturel, tout captivait dans ce beau portrait. Jamais peut-être l'art n'avait fait davantage pour la popularité de la vertu. Horace Vernet, aux dernières heures de sa vie, fit appeler Frère Philippe, et quand le grand peintre mourut, il avait une de ses mains dans celles du grand serviteur de l'enseignement populaire. Le Frère Philippe souffrit comme une épreuve le bruit qui se faisait autour de son nom, et continua son œuvre sans se laisser ni distraire ni détourner un moment.

En 1849, le ministre de l'instruction publique, M. de Falloux, nomma une grande commission extraparlamentaire pour préparer la loi de l'enseignement. C'était une enquête dont le ministre avait confié à M. Thiers la direction. Le Frère Philippe fut appelé comme témoin. Sa déposition, claire, pleine de faits, éclatante de bon sens pratique, animée d'un amour ardent pour le peuple, émut profondément les membres de la commission : on soupçonnait les services que les Frères avaient rendus à l'enseignement : le Frère Philippe en fit comprendre l'importance tout à la fois avec une telle modestie et un tel éclat que les plus hostiles furent désarmés et les plus indifférents profondément touchés. Il y avait dans la parole du supérieur général de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes tant de franchise, l'accent d'un esprit si pur, si éclairé et d'une âme si chaude ! On raconte que M. Cousin interrompit la déposition pour citer un décret relatif à l'organisation de l'Université. Le Frère Philippe corrigea une inexactitude dans la citation faite par M. Cousin, et montra qu'il connaissait mieux la législation de l'enseignement que l'un des ministres les plus éminents qu'ait eus l'instruction publique. Les membres de la commission congruèrent dès ce jour pour la Frère Philippe une estime respectueuse, et quelques-uns se lièrent avec lui par une tendre et grave amitié.

L'Empire voulut récompenser le Frère Philippe de son dévouement à la cause de l'enseignement. On lui offrit de le décorer. Il repoussa cet honneur avec une inflexible fermeté : la fière humilité de ce chrétien ne voulait pas des récompenses de ce monde. Déjà, sous le gouvernement de Juillet, M. de Salvandy avait offert inutilement la croix au Frère Philippe.

Le 15 août 1870, les détails sur les défaites de l'armée du Rhin arrivaient de toutes parts à Paris. Le Frère Philippe en était accablé. La blessure faite à ce cœur si français ne devait pas se fermer. En sortant de la messe du matin, il écrivit au ministre de la guerre une lettre pour mettre à la disposition du gouvernement les Frères et leurs établissements. On sait que l'offre ne fut pas vaine. Les services éclatants que les Frères rendirent sur tous les points du territoire ont laissé des souvenirs dont la trace ne s'effacera pas. A Paris, le Frère Philippe fut le premier à ramasser nos blessés sur les champs de bataille, et le dernier à ensevelir nos morts. Au Bourget, au milieu des Frères, on remarquait ce ferme vieillard, impassible sous le feu, donnant l'exemple d'une intrépidité seraine et douce. Le Frère Nethelme fut tué. Lors des funérailles de cette jeune et pure victime de la charité, à l'église Saint-Sulpice, on voyait, les yeux rouges de larmes, le Frère Philippe, dont les lèvres murmuraient des prières. A la fin de la guerre, le supérieur général des Frères des Ecoles chrétiennes fut décoré ; cette fois encore, il avait résisté. On lui fit remarquer que l'honneur qu'il refusait était rendu, en sa personne, à tous les frères des Ecoles chrétiennes. Cette raison seule le décida : il reçut la croix, non du ministère de l'instruction publique, mais du ministère de la guerre.

L'été dernier, le Frère Philippe alla à Rome, à l'occasion de la béatification du Père de la Salle. Il fut plusieurs fois reçu par Pie IX. Rien de touchant comme les embrassements de ces deux vieillards, confondant leurs

tristesses et leurs espérances. Ils avaient l'un pour l'autre une de ces affections qui, dans l'Eglise, effacent toutes les inégalités du rang. Le Frère Philippe ne devait pas revoir en ce monde Pie IX. Il y a quelque jours, il était encore plein de vie et d'activité : une fluxion de poitrine a brisé en quelques heures les forces de ce corps épuisé par le travail et éprouvé par la mortification. C'est hier matin que le Frère Philippe s'est éteint : la veille il avait reçu la bénédiction du Souverain Pontife : jusqu'à la fin il avait conservé la plénitude de ses facultés. Quand on vit que la mort allait s'emparer du malade, un frère, conformement aux traditions de l'Institut, s'approcha de lui et lui dit : "Vive Jésus dans nos cœurs !" C'était le signal. Le Frère Philippe répondit d'une voix claire : "A jamais !" et il mourut.

Le frère Philippe est l'auteur de tous les excellents livres signés *F. P. B.*, qui sont entre les mains des élèves des Ecoles chrétiennes. Il est mort le 8 janvier dernier dans la 82^e année de son âge.

DOCUMENTS OFFICELS.

Rapport du ministre de l'instruction publique de la province de Québec, pour l'année 1872 et en partie pour l'année 1873.

Québec, 15 octobre 1873.

A Son Excellence Ed. Caron, lieutenant gouverneur de la Province de Québec.

J'ai l'honneur de soumettre à l'approbation de Votre Excellence mon rapport sur l'état de l'instruction publique en cette province pour l'année scolaire 1871-72 et partie de l'année scolaire 1872-73.

Appelé depuis quelques mois seulement à la direction de ce département, il ne m'a guère été possible encore de me mettre au fait de tous les rouages qui en constituent le mécanisme et de connaître à fond les besoins nouveaux qui peuvent réclamer quelque modification dans le bon fonctionnement de notre système scolaire.

En tout pays, je le sais, l'instruction publique est susceptible de progrès continuels ; aussi mettrai-je mes soins à bien me rendre compte d'abord de son état actuel, puis à y introduire, s'il y a lieu, les améliorations dont l'expérience a démontré la nécessité et les avantages chez les autres nations.

A bien considérer, je suis d'avis pourtant que nous ne pouvons qu'être satisfaits des résultats auxquels nous sommes arrivés aujourd'hui. Le nombre des écoles n'a cessé d'augmenter chaque année, ainsi que celui des élèves qui les fréquentent ; leur valeur respective et le degré d'efficacité de l'enseignement qui s'y donne constant également un progrès soutenu. Le niveau de nos écoles communes s'est élevé sensiblement, et il n'est pas rare de voir maintenant figurer au programme, les branches d'instruction qui ne sont exigées que dans les écoles modèles.

Ces heureux résultats sont dus en grande partie au zèle et aux efforts de mon habile prédécesseur. Lorsque l'hon. M. Chauveau prit la direction du département de l'instruction publique, on ne faisait que commencer à entrer dans la bonne voie ; la route était à peine tracée ; et si l'on compare ce qu'était alors (1855) l'éducation publique en cette Province avec ce qu'elle est aujourd'hui, comme on peut aisément le faire à l'aide du petit tableau qui se trouve plus bas, on se convaincra sans peine de l'espace parcouru et du progrès incessant qui s'est opéré sous l'administration de cet homme éminent. Il est vrai que

M. Chauveau a trouvé lors de son entrée au poste de surintendant de l'éducation, la plupart des difficultés en quelque sorte aplanies. Le zèle infatigable et l'énergie déployés par le vénéré Dr. Meilleur tout le temps qu'il fut à la tête du département, avaient triomphé de presque tous les obstacles et mis à néant l'opposition et le mauvais vouloir qu'on apportait dans un grand nombre de municipalités à l'exécution de la loi scolaire. Les contribuables avaient fini par comprendre les avantages que procure une bonne éducation populaire, et, sauf de très rares exceptions, partout ils se montraient disposés à seconder les vues du département pour l'avancement de leurs écoles.

Néanmoins, bien que de notables améliorations aient été faites depuis la mise en vigueur de notre système d'instruction publique, on ne peut se dissimuler qu'il nous reste encore beaucoup à faire. Nous avons maintenant à travailler surtout pour que les connaissances que l'enfant acquiert à l'école puissent lui être profitables plus tard, dans le commerce de la vie. Si pénible que soit cet aveu, reconnaissons que l'école n'est pas fréquentée assez longtemps; l'enfant la quitte dès l'âge de dix à douze ans, justement à l'âge où le développement de son intelligence et de ses diverses facultés le mettrait en état d'étudier avec profit, et où les leçons qu'il reçoit étant mieux comprises, les connaissances qu'il y puise resteraient gravées pour toujours dans sa mémoire. Jusqu'à cet âge, il n'apprend que machinalement, sans trop comprendre le vrai sens des choses qui lui sont enseignées, sans savoir conséquemment jusqu'à quel point elles peuvent jamais lui être utiles. De là son peu de goût pour ce qu'on lui apprend, et le peu d'importance qu'il y attache. Une fois sorti de l'école, il ne s'en occupe plus. Aussi arrive-t-il souvent qu'au bout de quelques années, c'est à peine s'il sait encore lire et écrire.

Le moyen de remédier à ce fâcheux état de choses serait de trouver des moyens pour que l'enfant fréquente l'école plus longtemps, au lieu de l'en faire sortir au moment même où elle peut surtout lui être profitable.

Sans doute, la rareté et la charité de la main-d'œuvre contraignent en quelque sorte les parents à retirer leurs enfants de l'école, dès l'âge où ceux-ci sont capables de les aider dans leurs travaux. Mais, ainsi que le suggérait mon prédécesseur dans son rapport de l'année dernière, on devrait continuer à envoyer les enfants à l'école durant plusieurs hivers, jusqu'à ce qu'ils aient acquis assez de connaissances pour qu'on puisse dire que l'école leur a été réellement profitable. Leurs services ne sont pas indispensables en hiver; on peut même s'en passer facilement, et leur temps ne saurait être mieux employé partout ailleurs que dans une classe.

Il serait aussi désirable que nos corporations scolaires fissent tous leurs efforts pour établir des classes du soir dans les centres ruraux qui par la densité de leur population donnent lieu de prévoir que ces classes y seront largement fréquentées. En effet, beaucoup de jeunes gens qui ont cessé d'aller aux écoles trouveraient là les moyens de perfectionner l'éducation qu'ils ont déjà reçue, soit en revoyant avec plus de développements et d'une manière plus complète celles des branches d'instruction qu'il n'ont qu'ébauchées à l'école, soit en étudiant celles qu'ils n'ont eu le temps d'y voir. Nos instituteurs d'école modèle se feraient, je n'en doute nullement, un devoir de répondre, moyennant une légère rémunération, au désir des commissaires et de la jeunesse dans toutes les localités où l'on essaierait d'ouvrir ces classes du soir.

Un autre point sur lequel je tiens à attirer l'attention du pays, et dont tout le monde reconnaîtra l'importance, c'est l'urgente nécessité qu'il y a de fonder des bibliothèques publiques. Nul doute en effet, qu'un certain nombre de volumes bien choisis, mis à l'usage de chaque paroisse

offriraient entre autres résultats désirables, celui d'empêcher que les jeunes gens n'oublient ce qu'ils ont appris à l'école, et de les porter même à agrandir le cercle de leurs connaissances. Je ne puis donc trop encourager l'établissement de ces bibliothèques, et je n'hésite pas à affirmer qu'en y mettant un peu de bonne volonté on trouverait dans un grand nombre de localités canadiennes les moyens d'arriver à ce but. Comment veut-on que l'enfant n'oublie point ce qu'il a appris à l'école, si on ne lui donne pas, dès qu'il en est sorti, des livres qu'il puisse lire avec plaisir et profit.

En composant ces bibliothèques de quelques bons ouvrages d'agriculture et d'horticulture, d'abrégés d'histoire relatifs aux différents peuples, tant anciens que modernes, de récits de voyages, de traités des arts et métiers, de livres de morale pratique et de saine littérature, on serait sûr d'avoir satisfait à un de nos besoins les plus pressants, si l'on veut que l'éducation populaire puisée à l'école produise quelque résultat vraiment durable et digne des sacrifices qu'elle impose.

Je me propose donc de demander à l'Assemblée législative, lors de sa prochaine session, un crédit destiné à aider à la formation de ces bibliothèques, et si, comme j'ose l'espérer, ma demande est favorablement accueillie, d'aviser sans retard au mode le plus profitable pour l'avancement de nos écoles de faire la distribution de ce crédit, distribution qui aura lieu probablement en livres, entre chacune des paroisses de la Province.

Je pense, à ce sujet, qu'il serait fort à propos qu'ici comme dans le Haut-Canada, on établit un dépôt de livres d'école, cartes géographiques, livres de lecture pour les bibliothèques etc., dont l'écoulement pourrait s'effectuer à des prix très réduits, le département ne tenant qu'à se rembourser du coût de ses achats, lesquels seraient toujours au plus bas taux, grâce aux quantités considérables qu'il prendrait à la fois.

Déjà mon prédécesseur a tenté d'établir le dépôt dont je parle. Mais il s'est trouvé arrêté dans ses vues par un certain esprit d'opposition contre lequel il n'a pas cru devoir lutter ouvertement, persuadé que le public intéressé dans la question viendrait bientôt à comprendre tous les avantages d'une telle innovation. Le fait est là devant nous pour le prouver, et c'est à cela que le Haut-Canada doit en grande partie le succès de ses écoles.

Ainsi que le constatent les rapports de plusieurs des inspecteurs d'écoles, une des principales causes assignées à la lenteur des progrès qu'on remarque dans nos établissements scolaires, à la campagne surtout, est le manque d'assiduité aux classes de la part des enfants. Je sais qu'il y a des obstacles à une assistance régulière des élèves à l'école, avec un climat aussi rigoureux que le nôtre, et si l'on tient compte de la nécessité où se trouvent les parents, vu la rareté de la main-d'œuvre, de garder leurs enfants, chez eux pour s'en faire aider dans leurs travaux une partie des saisons où ceux-ci pourraient le plus facilement suivre à l'école.

Je ne saurais trop insister auprès des parents et de ceux qui ont sincèrement à cœur la prospérité et le succès de l'enseignement populaire, pour qu'ils mettent tous leurs efforts à obtenir des enfants une plus grande assiduité à l'école.

Il ne peut y avoir, je le répète, aucuns progrès généraux satisfaisants qu'à cette condition.

J'ai l'intention de créer quelques prix spéciaux pour cet objet; ces prix seront distribués dans chaque école, et un autre prix de plus grande valeur sera donné à l'élève qui aura été le plus assidu de la municipalité. L'inspecteur d'écoles sera chargé de cette distribution, ayant soin de n'accorder des prix que dans les municipalités où ils auront été véritablement mérités.

On trouvera annexé à ce rapport un extrait de celui

des inspecteurs d'écoles. Il est, ce me semble, superflu de revenir sur la nécessité absolue de maintenir les services de ces officiers pour le bon fonctionnement d'un système général d'éducation. Le sujet a déjà été traité à plusieurs reprises par mon prédécesseur, et je ne pourrais que répéter ici ce qu'il a si bien dit. Qu'il me suffise de citer quelques lignes d'un ouvrage récemment publié par M. Laveleye, sous le titre *l'Instruction publique*, à l'article où l'auteur traite de ce sujet.

“ L'école doit être visitée par des inspecteurs cantonaux et des inspecteurs provinciaux bien rétribués et choisis parmi les maîtres les plus capables ou parmi les anciens professeurs d'école normale. Il faut prendre des hommes qui possèdent des connaissances pédagogiques spéciales. La nécessité et les bons effets de l'inspection sont maintenant connus partout.”

J'ai cru devoir donner effet au projet arrêté dès l'année dernière par mon prédécesseur de réunir en conférence les inspecteurs d'écoles afin de traiter de concert avec eux de tout ce qui pouvait tendre à améliorer notre système scolaire et à le rendre plus efficace. Je les ai, en conséquence, réunis le 19 août dernier, et nous avons discuté ensemble clause par clause les diverses lois passées à différentes époques concernant les écoles, dans le but de les refondre en une seule loi avec les amendements et additions jugés nécessaires après mûre délibération. J'ai pu dans ces diverses discussions me mettre au courant de l'état réel de nos écoles, et me convaincre que notre système d'éducation ne laisse pas que d'être assez satisfaisant. Je dois déclarer aussi que j'ai trouvé chez tous les inspecteurs beaucoup de zèle et de bonne volonté, et j'ai lieu de croire qu'ils sont tous sortis de cette conférence avec la résolution de travailler plus énergiquement que jamais à l'accomplissement des devoirs importants de leur charge. J'ai pu aussi me convaincre que le chiffre de leurs traitements en général n'est pas suffisamment élevé, maintenant surtout que la vie est si chère, et je suis d'avis que pour avoir et conserver des officiers efficaces, il faut rétribuer leurs services de manière à ce qu'ils puissent vivre honorablement et consacrer tout leur temps à l'exercice des fonctions qui leur sont attribuées.

Je serais fortement disposé à recommander, comme le fait M. Laveleye dans l'ouvrage que j'ai cité plus haut, la nomination de deux ou trois inspecteurs généraux qui auraient pour mission de visiter tout le pays, chacun dans la région qui lui serait assignée, et de s'assurer si les inspecteurs de districts s'acquittent ou non de leurs devoirs. J'ai la conviction que l'on comprendra, sinon dès maintenant, du moins avant longtemps le bon résultat que ne manqueraient pas d'avoir ces nouvelles nominations. On serait sûr alors d'avoir des inspecteurs véritablement à la hauteur de leurs fonctions, et d'autant plus intéressés à faire preuve de zèle et d'efficacité qu'ils s'exposeraient, en cas de négligence, à se voir frappés d'une révocation immédiate.

Ce système est suivi en Allemagne, en Belgique, en Irlande et dans tous les pays où l'éducation est parvenue à l'état le plus avancé et le plus prospère.

Il serait également superflu d'appuyer davantage sur l'importance et la nécessité des écoles normales; c'est vouloir se passer d'écoles spéciales et pratiques pour le médecin, l'avocat, le marchand et même l'ouvrier. En tout, il faut un apprentissage, et je me permettrai de citer encore à ce sujet un passage de l'ouvrage déjà mentionné de M. Laveleye.

“ L'Etat, dit-il, doit supporter les dépenses qu'exige le maintien d'écoles normales en nombre suffisant pour répondre aux besoins du corps enseignant. C'est de l'enseignement qui se donne à l'école normale que dépend partout le progrès de l'instruction primaire; car *tant vaut le maître, tant vaut l'école.*”

Il est une autre espèce d'école sur laquelle je désire attirer l'attention publique. Il suffit de la nommer pour en faire connaître l'importance. C'est une école des sciences appliquées aux arts. Il n'en existe encore aucune pour la population française; mon prédécesseur avait tenté d'en établir une, mais elle n'a pu être continuée. La population anglaise est mieux partagée que nous sous ce rapport. M. le principal Dawson, de l'Université McGill, avec le zèle et l'habileté qui le caractérisent a réussi à fonder une semblable école dans cette université, et les succès obtenus durant une première année permettent d'augurer très-favorablement du bien que produira cette nouvelle institution.

J'ai le projet d'en établir sous peu une du même genre pour la population canadienne française, et j'ai tout lieu de croire que je pourrai y parvenir (1).

Jusqu'ici, on ne s'est pas occupé d'école pratique où l'industriel, le mécanicien, l'ingénieur, etc., pussent faire l'application des connaissances scientifiques qui les rattachent à la carrière qu'ils ont embrassée. De là, le petit nombre de jeunes gens qui cherchent à entrer dans le génie, l'industrie et toute autre carrière où des connaissances pratiques préliminaires sont exigées. Ce sont pourtant ces professions qui offrent aujourd'hui le plus d'avenir, et où la jeunesse pourra toujours se frayer une route, à mesure que les diverses branches d'industrie se multiplieront et qu'il faudra des hommes compétents pour les exploiter.

Le petit tableau ci-dessous établit le chiffre progressif des municipalités, arrondissements et maisons d'école de la Province de cinq ans en cinq ans depuis 1857.

Il constate de 1857 à 1872 (15 ans) :

- 1o Une augmentation de 312 municipalités, ou de 20.8 en moyenne par an et de 61.5 pour cent.
- 2o. Une augmentation de 1,142 arrondissements, ou de 76-1 en moyenne par an et de 44-4 pour cent.
- 3o. Une augmentation de 1,564 maisons d'école, ou de 104-3 en moyenne par an et de 77-6 pour cent.

(1) Cette école a été établie depuis, à Montréal.

TABLEAU indiquant le chiffre progressif des municipalités, arrondissements et maisons d'école, de cinq ans en cinq ans depuis 1857.

	1857	1862	1867	1872	Augmen- tation sur 1857.	Augmen- tation sur 1862.	Augmen- tation sur 1867.
Municipalités	507	588	737	819	312	231	82
Arrondissements	2568	3079	3329	3710	1142	631	381
Maisons d'école	2015	2449	2860	3570	1564	1130	719

Le tableau suivant présente un état de l'instruction publique en cette Province d'année en année, depuis 1853. et nous trouvons que l'augmentation de 1872 sur 1871 est de 80 institutions, 1,256 élèves et \$133,084 de contributions scolaires. La marche progressive de nos écoles a été continue,

TABLEAU du progrès de l'instruction publique dans la province de Québec depuis l'année 1853.

—	1853	1854	1855	1856	1857	1858	1859	1860	1861
Institutions	2,352	2,795	2,868	2,919	2,946	2,955	3,199	3,264	3,345
Elèves.....	108,284	119,733	127,057	143,141	148,798	156,872	168,148	172,155	180,845
Contributions	\$165,848	\$238,032	\$249,136	\$406,764	\$424,208	\$459,396	\$498,436	\$503,859	\$526,219

—	1862	1863	1864	1865	1866	1867	1868	1869	1870
Institutions.....	3,501	3,552	3,604	3,706	3,826	3,712	3,913	3,912	4,028
Elèves.....	188,635	193,131	196,739	202,648	206,820	208,030	212,838	214,498	217,504
Contributions.....	\$542,728	\$564,810	\$593,964	\$597,448	\$647,067	\$728,494	\$792,819	\$894,857	\$976,788

—	1871	1872	Augmen- tation sur 1853.	Augmen- tation sur 1858.	Augmen- tation sur 1863.	Augmen- tation sur 1868.	Augmen- tation sur 1871.
Institutions.....	4,063	4,143	1,791	1,148	591	230	80
Elèves.....	223,014	224,270	115,986	67,398	31,139	11,432	1,256
Contributions.....	\$952,095	\$1,085,179	\$919,331	\$625,783	\$520,369	\$292,369	\$133,084

TABLEAU comparé du nombre d'enfants apprenant les branches les plus essentielles de l'instruction primaire depuis l'année 1855.—[Extrait des grands tableaux statistiques transmis à ce département par les inspecteurs d'écoles.]

Désignation de chacune des branches étudiées.	1855	1856	1857	1858	1859	1860	1861	1862	1863
Elèves lisant bien.....	43407	46940	48833	52099	64362	67753	75236	77108	77676
do écrivant.....	58038	60086	61943	65404	80152	81244	87115	92572	97086
do apprenant la grammaire française.....	23360	28903	31111	32843	42796	42785	49537	50137	52160
do do do anglaise.....	9004	8000	12074	15348	14098	19064	21038	22512	23407
do do l'orthographe.....	32512	46779	47504	47722	54563	61542	74915	78367	68207
do do l'analyse grammaticale.....	16439	19504	25961	33377	29766	36711	49460	50893	52244
do do l'arithmétique simple.....	30631	35847	40070	41730	49111	47327	54323	58728	61237
do do do composée.....	22586	23431	26643	28196	30919	31758	41512	44357	45727
do do la tenue des livres.....	1976	3698	4 92	8853	5210	5230	7358	7541	7915
do do la géographie.....	17700	23389	25487	29092	36294	37215	44592	46541	50163
do do l'histoire.....	15520	17530	24850	26450	29906	38498	35599	39086	42447

(Suite.)

—	1864	1865	1866	1867	1868	1869	1870	1871	1872
Elèves lisant bien.....	75555	96491	98706	92982	84742	89608	82805	86436	87191
do écrivant.....	99351	107161	111703	96988	102796	113105	114508	124262	122460
do apprenant la grammaire française.....	53677	60353	63672	54379	55041	55459	58605	62883	51824
do do do anglaise.....	22770	24221	24374	22123	23896	24188	25859	26848	25835
do do l'orthographe.....	75850	76808	91904	80709	94767	99500	102158	119508	101301
do do l'analyse grammaticale.....	47686	53443	54701	48757	60045	60206	55961	56669	56038
do do l'arithmétique simple.....	64918	64071	68981	61930	64994	68306	72072	75959	75837
do do do composée.....	46529	52892	50726	42461	47435	48574	49373	54242	50308
do do la tenue des livres.....	7545	8270	8405	6713	7557	8714	9008	9569	10108
do do la géographie.....	51543	49778	53405	43927	45327	47421	50178	51066	46520
do do l'histoire.....	45259	48562	49512	45952	44282	49508	50264	63884	52718

Les deux tableaux suivants donnent un aperçu des sommes prélevées pour l'instruction publique dans cette Province de 1856 à 1872 inclusivement. Il établit que cette dernière année présente sur 1871 une augmentation totale de \$137808.13 provenant des diverses sources indiquées. La colonne pour constructions, etc., présente au contraire une diminution de \$5,724 43 sur 1871—, diminution qui s'explique par le petit nombre de constructions scolaires faites pendant l'année qui vient de s'écouler.

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la province de Québec de 1856 à 1875, inclusivement.

Années.	Cotisation pour égal la subvention.		Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.		Rétribution mensuelle.		Cotisation pour construction d'édifices.		Total prélevé.	
	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
1856.....	113884	87	93897	90	173478	98	25493	80	406765	55
1857.....	113887	08	78791	17	208602	37	22928	63	424209	25
1858.....	117485	06	88372	69	231192	65	24646	22	459396	65
1859.....	11579	51	109151	96	251408	44	22083	57	498436	48
1860.....	114424	76	123939	64	240717	10	15778	23	503869	73
1861.....	113969	29	130560	92	264089	11	17000	00	526279	82
1862.....	110966	75	134033	15	281980	23	15798	84	542728	97
1863.....	110534	25	134888	50	307638	14	11749	76	564810	65
1864.....	112158	34	144515	61	321037	30	15533	12	593265	37
1865.....	112448	09	147158	23	324811	87	13041	57	597448	75
1866.....	118657	35	153732	98	356691	53	22985	32	637067	18
1867.....	113909	64	196098	58	394168	37	24417	46	728494	05
1868.....	114790	64	178174	02	452868	69	47986	17	792819	52
1869.....	122625	44	201211	99	472573	70	97446	03	894857	18
1870.....	128381	08	233773	17	529193	12	90441	24	976788	61
1871.....	124002	19	246792	29	535981	12	46320	38	952095	99
1872.....	140236	96	262686	96	640659	81	40595	96	1085179	69

TABLEAU indiquant les sources d'où provient la différence d'augmentation, ou de diminution entre 1o. 1864 et 1863, 2o. entre 1865 et 1864, 3o. entre 1866 et 1865, 4o. entre 1867 et 1866, 5o. entre 1868 et 1867, 6o. entre 1869 et 1868, 7o. entre 1870 et 1869, 8o. entre 1871 et 1870 et 1872 et 1871.

Années.	—		—		—		—		Total de l'augmentation.		Total de la diminution.	
	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Augmentation de 1864 sur 1863.....	1624	09	9627	11	13399	16	3803	36	28453	72
Augmentation de 1865 sur 1864.....	228	75	2642	62	3768	67	4184	39
Diminution de 1865 sur 1864.....	2511	55
Augmentation de 1866 sur 1865.....	1270	26	6574	70	31733	36	9943	75	40618	40
Augmentation de 1867 sur 1866.....	252	29	42365	84	37376	84	1434	14	81426	87
Augmentation de 1868 sur 1867.....	58806	32	23568	71	64325	47
Diminution de 1868 sur 1867.....	119	00	17924	56
Augmentation de 1869 sur 1868.....	9334	82	23037	97	10705	01	49459	86	102637	47
Augmentation de 1870 sur 1869.....	33561	18	56619	42	81931	43
Diminution de 1870 sur 1869.....	244	38	7004	79
Augmentation de 1871 sur 1870.....	621	11	13019	12	6788	00
Diminution de 1871 sur 1870.....	44120	85	23692	62
Augmentation de 1872 sur 1871.....	16234	79	13894	65	104678	69	37808	13
Diminution de 1872 sur 1871.....	5724	43	5723	43

Les deux petits tableaux ci-dessous ont trait aux écoles normales ; ils résument le mouvement de ces institutions pendant l'année scolaire 1872-73, et depuis leur ouverture. Le premier indique le nombre des élèves qui les ont fréquentés ; le second offre un état des diplômes qu'elles

ont accordés. Le chiffre total des brevets de capacité délivrés jusqu'à ce jour est de 116 pour les académies ; 600 pour les écoles modèles ; et 1,010 pour les écoles élémentaires.

TABLEAU du nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles normales.

Années scolaires.	Ecole Jacques-Cartier.			Ecole McGill.			Ecole Laval.			Nombre d'élèves-instituteurs.	Nombre d'élèves-institutrices.	Grand total.
	Elèves instituteurs.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.					
Première session, 1857.....	18	5	25	50	12	22	45	35	70		
Deuxième " 1857-58	46	63	70	36	40	76	89	103	192		
Troisième " 1858-59	50	76	83	34	52	86	91	128	219		
Quatrième " 1859-60	53	5	72	81	40	54	94	102	126	228		
Cinquième " 1860-61	52	9	76	61	41	53	93	98	109	207		
Sixième " 1861-62	41	10	68	68	39	52	91	90	110	200		
Septième " 1862-63	57	72	80	39	52	91	104	124	228		
Huitième " 1863-64	56	67	74	34	49	83	97	116	213		
Neuvième " 1864-65	56	60	65	43	55	98	104	115	219		
Dixième " 1865-66	43	73	75	39	57	96	84	130	214		
Onzième " 1866-67	35	73	75	43	55	98	80	128	208		
Douzième " 1867-68	35	57	62	49	73	122	89	139	219		
Treizième " 1868-69	36	70	74	64	73	137	104	143	247		
Quatorzième " 1869-70	46	69	76	82	80	162	135	149	284		
Quinzième " 1870-71	63	70	73	54	59	113	123	129	232		
Seizième " 1871-72	51	94	107	32	56	88	196	150	246		
Dix-septième " 1872-73	46	8	108	116	38	54	92	92	162	254		

DIPLOMES octroyés aux élèves des écoles normales depuis l'établissement de ces institutions.

Genre de diplômes octroyés.	Jacques Cartier.			McGill.			Laval.			Nombre d'élèves-instituteurs.	Nombre d'élèves-institutrices.	Grand total.
	Elèves instituteurs.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.					
Académies.....	39	15	24	39	38	38	92	24	116		
Ecoles modèles.....	149	49	183	232	119	199	318	317	382	699		
Elémentaires	116	17	508	525	95	274	369	228	782	1010		
Total.....	304	81	715	796	252	473	725	637	1188	1825		

Le tableau suivant du résultat sommaire des bureaux d'examineurs en cette Province donne lieu de constater un nombre de rejets un peu plus considérable que les

années précédentes. Il établit en effet que sur 752 aspirants ou aspirantes examinés, 103 ou près d'un septième ont été rejetés.

SOMMAIRE statistique annuel des diplômes octroyés par les bureaux d'examineurs de la Province de Québec, année 1872.

BUREAU DE	Nombre de jours qu'ont duré les séances.	Nombre de candidats examinés.	Nombre moyen d'instituteurs examinés par jour.	NOMBRE DE CANDIDATS ADMIS, ET DEGRÉ DES DIPLOMÉS.												Sommaire.	Nombre de candidats passés.	Nombre de candidats rejetés.	
				No. de diplômes octroyés pour académies, 1 ^e classe.		Pour Académies, 2 ^e classe.		Pour Ecoles modèles, 1 ^e classe.		Pour Ecoles modèles, 2 ^e classe.		Pour Ecoles élémentaires, 1 ^e classe.		Pour Ecoles élémentaires, 2 ^e classe.					
				Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.				
Beauce.....	3	34	18												25	28	28	6	
Bonaventure.....	3	8	3													1	1	1	
Charlevoix.....	12	5	3												1	3	3	2	
Chicoutimi.....	4	1	2													7	7		
Gaspé.....	1	4	4													4	4		
Kamouraska.....	4	23	6												15	22	22	1	
Montréal (Catholiques).....	7	201	29			3	3	3	4	3	104	4	57	13	168	181	20		
Montréal (Protestants).....	4	45	11			1	1		3	3	12	1	17	5	33	38	7		
Ottawa.....	3	16	5								1	5	3	7	16	16			
Pontiac.....																			
Québec (Catholiques).....	4	131	33			2	4			1	11		72	6	84	90	41		
Québec (Protestants).....	5	14	3								6	3	5		14	14			
Richmond (Catholiques).....	3	33	11							2	16		10		28	28	5		
Richmond (Protestants).....	2	21	10								11		10		21	21			
Rimouski.....	2	12	6								3		1		4	4	8		
Sharbrooke.....	4	37	9			4	3		2	3	11		14		28	37			
Stanstead.....	3	36	12								6	18	1	11		36	36		
Trois-Rivières.....	4	79	27				15		3		36		15	18	51	69	10		
Waterloo et Sweetsburg (Cath.).....	3	7	2							2	5				7	7			
Waterloo et Sweetsburg (Prot.).....	4	39	10							2	15	2	18		37	37	2		
Total.....	65	752	115			10	26	3	12	23	291	14	263	51	598	649	103		

Le tableau donné plus bas offre un état des écoles dissidentes, protestantes ou catholiques, dans chaque district d'inspection.

Les premières s'élèvent au nombre de 166 et comptent

6067 élèves.

Les secondes sont tombées de 27 à 24 et sont fréquentées par 835 élèves.

TABLEAU des écoles dissidents et de leurs élèves.

Noms des inspecteurs d'écoles.	Ecoles dissidentes protestantes.	Nombre d'élèves.	Ecoles dissidentes catholiques.	Nombre d'élèves.
1 J. B. F. Painchaud.....				
2 Rév. M. M. Fothergill.....	4	174	3	164
3 L. Lucier.....				
4 Th. Tremblay.....	8	185		
5 Vincent Martin.....	1	25		
6 G. Tanguay.....				
7 S. Boivin.....	9	264		
8 Wm. Thompson.....				
9 P. F. Béland.....				
10 E. Carrier.....	3	134		
11 J. Crépault.....				
12 F. Juneau.....	4	178		
13 P. Hubert.....	3	194		
14 W. Alexander.....			16	492
15 M. Laplante.....				
16 H. Hubbard.....	5			
17 M. Stenson.....			5	179
18 McLaughlin.....				
19 J. N. A. Archambault.....	2	75		
20 J. B. Delage.....	7	142		
21 Michel Caron.....	20	501		
22 L. Grondin.....	16	543		
23 G. Thomson.....	23	1210		
24 F. X. Valade.....	22	831		
25 A. D. Dorval.....	9	288		
26 C. Germain.....	9	275		
27 C. B. Rouleau.....				
28 Bolton McGrath.....	20	861		
Total.....	165	5880	24	835

Le mouvement de la caisse d'économie des instituteurs ne donne lieu à aucune observation particulière cette année, et laisse toujours regretter que la classe enseignante ne montre pas plus d'empressement qu'elle ne le fait encore à profiter des avantages que lui offre cette utile institution.

CAISSE D'ÉCONOMIE DES INSTITUTEURS.

ANNÉES.	Nombre des instituteurs qui se sont inscrits chaque année.	Nombre de pensionnaires chaque année.	Taux de la pension pour chaque année d'enseignement.	Total des pensions payées.
1857	150	63	\$ cts.	\$ cts.
1858	74	91	4 00	886 90
1859	18	128	4 00	2211 74
1860	9	130	3 00	3115 36
1861	9	190	3 00	2821 57
1862	10	164	3 00	3603 58
1863	13	171	1 75	2552 09
1864	7	170	2 25	3237 00
1865	11	160	1 75	2727 00
1866	13	173	1 75	2787 00
1867	15	176	1 75	2784 00
1868	10	161	1 75	3036 00
1869	9	174	2 50	4590 00
1870	5	174	2 50	4677 00
1871	13	162	2 50	4700 00
1872	7	176	2 50	4865 00
				5100 00

G. OUMET,
Ministre de l'instruction publique.

AVIS OFFICIELS.



Ministère de l'instruction publique.

AVIS.

Québec, 16 février 1874.

Avis est donné par la présente que les dissidents de St. Pie dans le comté de Bagot, n'ayant pas eu d'école en opération pendant plus d'un an, soit dans leur propre municipalité, soit conjointement avec d'autres syndics dans une municipalité voisine, et paraissant ne pas mettre, de bonne foi, la loi scolaire à exécution, et ne prendre aucune mesure pour avoir des écoles, je recommanderai au lieutenant-gouverneur en conseil que la corporation des syndics des écoles dissidentes de la dite municipalité soit déclarée dissoute, quand trois mois se seront écoulés depuis la date du présent avis, en conformité de la seizième section de la 32e Victoria, chapitre 16

NOMINATIONS:

MEMBRES DE BUREAUX D'EXAMINATEURS.

Le lieutenant-gouverneur a bien voulu faire les nominations suivantes de membres des bureaux chargés d'examiner les aspirants ou aspirantes au brevet de capacité pour l'enseignement primaire :

BUREAU DE CHARLEVOIX ET SAGUENAY.

1o. par ordre en conseil en date du 26 février, le rév. Joseph Sirois en remplacement de M. J. N. Giugras, démissionnaire.

2o. par un autre ordre en conseil du 6 mars courant :

BUREAU DE GASPÉ.

1o. Louis Z. Joncas, Ecr., en remplacement de John Lebou thillier décédé.

2o. William Flynn Ecr., comme membre additionnel, afin qu'un quorum puisse toujours se trouver au lieu où se tiennent les séances de la dite commission.

COMMISSAIRES ET SYNDICS D'ÉCOLES.

COMMISSAIRES.

Le lieutenant-gouverneur a bien voulu faire les nominations suivantes de commissaires et de syndics d'écoles, savoir :

1o. Par ordre en conseil en date du 27 janvier dernier :

Comté de Bonaventure, St. Charles-de-Caplan—Le rév. M. André Audet, et MM. Edouard Lepage, Frédéric Frélat, Salomon Babin et Adolphe Poirier.

Comté de Joliette, St. Charles-Borromée—M. Michel Jubinville, en remplacement de M. Amédée Cornelier

Comté de Missisquoi, Farnham-Est—M. H. Allen, en remplacement de lui-même.

Comté de Rimouski, St. Anaclet—MM. Joseph Lavoie et François Lemieux, en remplacement de MM. Narcisse Roy dit Lauzon et Germain Vignola.

Comté de Québec, St. Roch-de-Québec-Nord—M. François Cliche commissaire d'écoles de la municipalité nord, en remplacement de M. Joseph Richard

2o. par ordre en conseil en date du 26 février :

Comté de Charlevoix, St. Placide—M. Philibert Audet en remplacement de lui-même et Léon Perron, écr., en remplacement de M. Alexandre Côté.

Comté de Rimouski, Ste. Blandine, canton de Macpès—MM. Pierre Lepage, Paul Lepage, Antoine Proulx, Damase Brisson et Nazaire Emond.

3o. Par ordre en conseil, à la date du 5 mars 1874:

Comté de Compton—Clifton—M. William Pierce en remplacement de M. A. J. Martin.

Comté de Gaspé—Newport—M. Benjamin Cormier en remplacement de M. John Cordier.

Comté de Rimouski—Cherbourg—M.M. Roch Tremblay, Fabien Turcotte, George St. Pierre, Paul Langlois et Elzéar Ross.

SYNDICS D'ÉCOLES.

1o. Par ordre en conseil en date du 9 février :

Comté de Québec, St. Dunstan—MM. David McAvoy, Edward Kelley et Patrick Brown.

2o. par ordre en conseil en date du 26 février :

Comté de Huntingdon, village de Huntingdon—M. James Walsh en remplacement de M. John Cain.

3o. Par ordre en conseil à la date du 5 mars 1874.

Hochelaga—Côté au St. Louis—M. Thomas Hall en remplacement de M. A. Nelson.

Mégantic—Ste. Julie—M.M. George Benson Hall jun., Archibald McKillop et William Gardiner.

MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

ANNEXIONS ET ÉRECTION.

Le lieutenant-gouverneur a bien voulu, faire les annexions et érections suivantes de municipalités scolaires.

1er. Par ordre en conseil en date du 9 janvier dernier :

1o. Annexer la partie de la municipalité scolaire de St. Barnabé, dans le comté de St. Maurice, située au nord de la rivière Yamachiche, et s'étendant depuis la propriété de Zoël Bourassa inclusivement, jusqu'aux limites de la dite municipalité, à la municipalité d'Yamachiche, pour fins scolaires, vu que les habitants ne sont pas assez nombreux pour former un arrondissement séparé et trop éloignés des autres pour y envoyer leurs enfants à l'école.

2o. Annexer le canton de Neigette, dans le comté de Rimouski, à la municipalité de St. Anaclet, en attendant que le dit canton soit suffisamment peuplé pour former une municipalité scolaire séparée.

Et par ordre en conseil à la date du 5 mars courant :

Comté de Rouville—Annexer la partie de terrain ci-après décrite dans la municipalité de St. Jean-Baptiste de Rouville, à celle de St. Césaire pour fins scolaires, savoir : bornée d'un bout au chemin de front du rang des Dix terres, de l'autre au terrain de Martin Lacaille et Hubert Fontaine; d'un côté, à l'ouest, aux terres du rang de la Branche des Rapides et de l'autre aux terres du rang des Dix terres, et appartenant à Denis Alix et à Adonias Poirier.

Comté de Rimouski—Eriger en municipalité scolaire sous le nom de Cherbourg, le territoire dont suit la description, savoir : borné au nord par le fleuve St. Laurent au nord-est par le canton Dalibert, au sud par la ligne qui le sépare du canton voisin, et au sud-ouest par la municipalité de Ste. Félicité.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

BUREAU DES TROIS-RIVIÈRES.

ÉCOLE MODÈLE de 1ère classe A. et F. Mlles Adèle Beauchemin, Clarisse Champoux, Clarisse Prince et Lydia Triganne.

ÉCOLE MODÈLE de 2de classe (F) M. Étienne Dostaler.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE de 1ère classe (F) Mlles Olivine Godin, Délia Poudrier, Amanda Lamirande, Reine Alié, Marie Éléonore Lacourse et Gilles Jutras.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE de 2de classe (F) Mlles Mary Jane Lafond, Julie Girard et Marie-Louise Carignaut.

EPHREM D'OPRESNE, Secrétaire.

3 février, 1874.

BUREAU D'OTTAWA.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (A) Mlles. Mande Andrews et Margaret Carson.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (A) Mlles. Margaret Cosgrove et Violetta Parker.

JOHN R. WOODS, Secrétaire.

3 février, 1874.

BUREAU DE CASPÉ.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (A) Mlles. Rebecca Adams et Anastasia Connick.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (F et A) Mlle. Carmélia Rooney.

PHILIPPE VIBERT, Secrétaire.

3 février, 1874.

BUREAU PROTESTANT DE WATERLOO ET SWEETSBERG.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (A) Mlles. Estella Holden, Martha M. Martin, Louisa Parker, Hattie A. Wells et Maria Wetherbee.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (A) Mlles. Hattie Wetherbee, Jane Ann Wallace et M. Eldon H. Westover.

WM. GIBSON, Secrétaire.

3 février, 1874.

BUREAU DE SHERBROOKE.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (A) Mlles. Mary E. Steere, Martha Varney et Clara J. Varney.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (A) M. Morrill Lindsay et Mlle. Mary L. Weir.

S. A. HURD, Secrétaire.

3 février, 1874.

BUREAU DE KANOURASKA.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) Mlle. Marie-Clara Beaulieu.

J. G. PELLETIER, Secrétaire.

3 février, 1874.

BUREAU DE BEAUCE.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) Mlle. Marie Drouin.

J. T. P. PROULX, Secrétaire.

3 février, 1874.

BUREAU DE CHICOUTIMI.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) Mlles. Marie-Louise Girard et Marie-Joséphine Bergeron.

THS. Z. CLOUTIER, Secrétaire.

3 février, 1874.

BUREAU DE CHARLEVOIX.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) Mlles. Marie Gagnon et Marie Gauthier.

CHS. BOIVIN, Secrétaire.

3 février, 1874.

BUREAU CATHOLIQUE DE QUÉBEC.

ÉCOLE ACADÉMIQUE, 1ère classe (F) MM. Pierre Blanchet et Joseph Drapeau.

ÉCOLE ACADÉMIQUE, 1ère classe (F et A) M. F. X. Rosario Saucier.

ÉCOLE MODÈLE, 2de classe (F) Mlle. Marie Guenet.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) Mlle. M. Lumina Bernier.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (F) Mlles. M. Alexandrine Bernier et M. Belzémire Bolduc.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (A) Mlle. M. Ann Kennedy.

N. LACASSE, Secrétaire.

4 novembre, 1873.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) Mlles. M. Alvin-Odélie Gauthier et M. Hélène-Caroline Gauthier.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (F) Mlles. M. Adèle Fortier, M. Wandalia Gingras, M. Adèle Miville-Dechéne, M. Virginie Trépanier et M. Cléopée Trudel.

N. LACASSE, Secrétaire.

3 février, 1874.

BUREAU CATHOLIQUE DE MONTRÉAL.

ÉCOLE MODÈLE, 1ère classe (F) Mlle. Louise Fontaine.

ÉCOLE MODÈLE, 2de classe (F) M. Ernest Douin.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) Mlles. Eugénie Bourget, Cordélia Bourque, Diana Brault, Victorina Fontaine, Hermine Gratton, Maria Héroux, Rose-de-Lima Jolicœur, Marie Louise Landry, Ursule Lebeau, Valérie Miqué, Allège Préfontaine, Céleste Robert et M. Alfred Gendreau.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (A) Mlle. Catherine Nary.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F et A) Mlles. Herméline Primeau et Mary Hana.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (F) Mlles. Georgiana Bernard, Olivine Blain, Louise Charbonneau, Julie Demers et Angéline Noveau.

F. X. VALAUZ, Secrétaire.

3 février, 1874.

Institutrice disponible.

Mlle. Elise Larivière, dirigeant actuellement l'institution de Saint Patrick's Hill de Tingwick, nous prie d'annoncer qu'elle est prête à prendre de l'engagement comme institutrice pour la prochaine année scolaire. Bien qu'elle enseigne le français avec plus d'avantage, elle est aussi autorisée à enseigner la langue anglaise; son diplôme est de première classe pour école modèle. Il y a plusieurs années qu'elle enseigne.

S'adresser en tout temps par lettre affranchie, à elle-même à Tingwick P. Q.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC, PROVINCE DE QUÉBEC, FÉVRIER ET MARS, 1874.

Cinquante-et-unième conférence des instituteurs de la circonscription de l'école normale-Laval, tenue le 31 janvier 1874.

Sont présents : Le révd. P. Lagacé, principal de l'école normale-Laval; MM. F. E. Juneau et Ed. Carrier, inspecteurs d'écoles, F. X. Toussaint, président, N. Lacasse, E. Gagnon, J. B. Cloutier, D. McSweeney, F. X. R. Saucier, J. Piérard, J. B. Dugal, Frs. Fortin, G. Labonté, F. Fradet, G. Vien, J. Cloutier, D. Polvin, P. Provonsal, Ls. Lefebvre, F. Robitaille, C. Lacroix, Alf. Blouin, Ls. Tremblay; MM. les abbés Coriveau et Huard et les élèves-maitres de l'école normale.

Les minutes de la dernière séance sont lues et adoptées.

M. F. X. Toussaint parle de certaines institutions d'éducation supérieure qui reçoivent une allocation considérable du gouvernement, et qui cependant n'accordent à leurs professeurs qu'un traitement bien minime. Il suggère d'attirer l'attention de l'honorable mini tre de l'instruction publique sur ce sujet.

Le révd. M. Lagacé continue son intéressant cours de physiologie. Il entretient l'association sur la circulation du sang, etc.

M. J. Piérard intéresse vivement son auditoire par un cours abrégé et pratique de sténographie, cours récemment introduit en Belgique, et qui donne des résultats surprenants par sa simplicité et la facilité avec laquelle on peut se rendre habile, en peu de temps, dans cet art si utile.

M. Toussaint fait part d'une méthode abrégée sur la règle d'intérêt, et, à la demande de quelques membres; il donne, sur la carte géographique, le tracé du chemin du fer du Pacifique, d'après le projet du gouvernement de sir J. A. McDonald et d'après celui de M. McKenzie.

M. le principal parle longuement sur la bonne prononciation française, et fait part des études qu'il a faites en France sur cette matière. Il continuera à traiter ce sujet lors de la discussion sur l'enseignement de la lecture, discussion qui a été remise à la prochaine séance.

Proposé par M. N. Lacasse, secondé par M. G. Labonté, et Résolu.—Que cette association a été heureuse d'apprendre que l'immense district de M. G. Tanguay a été subdivisé et

que le comté de Rimouski formera maintenant un nouveau district d'inspection;

Que cette association désire présenter ses félicitations à M. Désiré Bégin, notaire et ancien instituteur sur ce qu'il a été choisi comme inspecteur d'écoles pour ce nouveau district;

Que des remerciements sont votés à Phœn. G. Unizet, ministre de l'instruction publique, pour un choix aussi heureux que celui qu'il vient de faire dans la nomination d'un inspecteur d'écoles pour le comté de Rimouski, en appelant à ce poste un ancien membre du corps enseignant.

M. N. Lacasse présente à l'association un ouvrage intitulé "Exercices orthographiques" qu'il vient de publier, en rapport avec sa grammaire.

M. le président remercie M. Lacasse et lui souhaite au nom de l'association tout le succès et l'encouragement dus à ses travaux.

M. J. B. Cloutier informe aussi l'association qu'un cours d'exercices orthographiques en rapport avec sa grammaire est actuellement sous presse et qu'il paraîtra prochainement.

À la prochaine séance, M. le principal continuera son cours de physiologie, MM. D. N. St. Cyr, N. Lacasse, J. Piéard et C. Lacroix traiteront chacun un sujet.

Comme la plupart des membres de cette association ne peuvent se rendre à la séance de vendredi soir, il a été décidé que cette séance sera à l'avenir supprimée excepté toutefois celle du mois d'août, mais que la séance de samedi commencera invariablement à neuf heures précises du matin.

La séance est ensuite ajournée au dernier samedi de mai prochain, à neuf heures A. M.

F. X. TOUSSAINT, Président.
J. LÉTOURNEAU, Secrétaire.

Bulletin Bibliographique.

PUBLIC LEDGER ALMANAC for 1874. Geo. W. Childs, éditeur, Philadelphie. Cet almanach contient un grand nombre de renseignements utiles présentés avec beaucoup d'ordre et de clarté.

RAPOORT DU SURINTENDANT DES ÉCOLES de la Pensylvanie pour l'année finissant le 2 juin 1873; un fort volume gr. in-12; Harrisburg; Benjamin Gingerley, imprimeur.

Voici un tableau général de l'état de l'éducation dans la Pensylvanie.

Nombre de districts scolaires.....	2,050
Nombre d'écoles.....	16,305
Nombre d'écoles graduées.....	5,397
Nombre de directeurs d'écoles.....	13,576
Nombre de surintendants.....	86
Nombre d'instituteurs.....	19,089
Traitements moyens des instituteurs, par mois.....	\$12.69
" " institutrices, ".....	34.92
Durée moyenne des termes scolaires (en mois).....	6.67
Nombre d'élèves.....	\$34,020
Nombre d'élèves présents, par cent.....	61
Coût moyen de l'enseignement, par mois, pour chaque élève.....	\$00.96
Coût total, pour l'année.....	\$4,325,797.47
Construction, achat et loyers de maisons.....	1,753,811.36
Chauffage, etc., dettes et intérêts payés.....	2,155,510.58
Coût total, contenant tous les items.....	\$3,45,836.41
valeur des propriétés affectées à l'éducation.....	21,750,209.00

Le rapport constate une augmentation raisonnable dans les traitements des instituteurs. Nous voudrions pouvoir signaler la même chose dans notre pays, où cette classe utile et honorable est si maltraitée sous ce rapport. Le surintendant encourage, aussi fortement l'établissement de classes de solfège dans toutes les écoles. C'est une suggestion dont nous devrions faire notre profit.

THE PUBLIC SCHOOLS OF ROCHESTER, *thirtieth annual report of the board of Education, for the school year ending June 27, 1873*; gr in-12, 80 pages.

Le nombre des élèves fréquentant les écoles publiques de Rochester est de.....	27068
Elèves fréquentant les écoles privées.....	6474
Enfants non fréquentant aucune école.....	10566
Co qui porte le nombre des enfants en âge d'aller à l'école à.....	44108

Ce chiffre nous paraît excessif pour une ville relativement aussi peu considérable. Nous regrettons de voir que quelques

institutrices ne reçoivent que \$8 et \$9 par mois. Mais à cela doivent sans doute être ajoutés la nourriture et le logement.

THIRD REPORT OF THE STATE SCHOOL COMMISSIONER, submitted to the general Assembly of the State of Georgia, at its session in January 1874, 71 pages gr. in-12. Le nombre d'enfants, dans cet Etat, en âge de fréquenter l'école, c'est-à-dire de six à dix-huit ans, est comme suit :

Blancs, des deux sexes.....	198,516
Noirs, " ".....	150,198
Total.....	348,714

VIRGINIA SCHOOL REPORT, 1873; 228 pages gr. in-12, imprimé à Richmond.

Le surintendant, dans son rapport, se plaint que les neuf-dixièmes des instituteurs sont au-dessous du niveau requis, mais il reconnaît que les seuls moyens à adopter pour remédier à ce mal sont : *The systematic training of our army of teachers, l'Enseignement systématique des instituteurs*. C'est un témoignage précieux en faveur des écoles normales.

SECOND ANNUAL REPORT OF THE PUBLIC SCHOOLS OF BRITISH COLUMBIA for the year ending July 31st, 1873, 50 pages in-4.

Le goût de l'instruction augmente sensiblement dans cette partie du Canada. Ainsi pendant que l'an dernier le rapport n'accusait qu'un chiffre de 534 pour le nombre des enfants fréquentant les écoles, cette année, ce chiffre s'élève à 1,028, près du double. Il est juste de dire que les enfants de l'an dernier, sur ce chef, n'étaient pas considérés comme complets; toutefois, il y a une grande augmentation. Le nombre des instituteurs de 16 qu'il était, a été porté à 18. Le traitement le plus élevé est de \$100 par mois, le plus bas, de \$40 par mois. On demande aussi, pour cette province, une école normale.

ANNUAL REPORTS OF THE BOARD OF EDUCATION AND SUPERINTENDENT OF PUBLIC INSTRUCTION, BEING THE 2th ANNUAL REPORT UPON THE SCHOOLS OF NEW-HAMPSHIRE. 320 pages, gr. in-12.

Ce rapport contient un grand nombre d'extraits de travaux faits par des instituteurs sur des sujets scientifiques ou de pédagogie. Ces extraits donnent une haute idée des aptitudes et du savoir de la classe enseignante au New-Hampshire. Nous regrettons de voir, cependant, en consultant les tableaux comparatifs, que depuis 1868, le nombre des élèves, et l'assiduité ont subi une décroissance remarquable, malgré les louables efforts qui semblent avoir été faits par les autorités pour produire un tout autre résultat.

REPORT OF THE STATE BOARD OF EDUCATION AND STATE SUPERINTENDENT OF PUBLIC INSTRUCTION, for the school year ending August 31st 1872. Trenton, N. Y.; un vol. gr. in-4, 168 pages.

Le nombre d'enfants en âge de fréquenter les écoles (de 5 à 16 ans) dans le New-Jersey, est de 279,149, la moyenne de ceux qui fréquentent l'école, sur ce nombre, est d'environ 33 par cent. Le nombre d'instituteurs employés est de 955, d'institutrices, 220; total, 3175. La moyenne des traitements par mois est de \$58 pour les hommes et de \$35 pour les femmes; maximum, \$121; minimum, \$20.

SECOND BIENNIAL REPORT OF THE SUPERINTENDENT OF THE TERRITORY OF COLORADO, for the two years ending 30th September 1873; 141 pages gr. in-13.

L'instruction publique, dans ces territoires éloignés, n'en est encore qu'à sa première période d'existence; cependant, en comparant les années 1871, 72 et 73, on trouve un progrès étonnant. Les écoles s'établissent et croissent avec cette rapidité qui caractérise toutes les entreprises publiques et privées, aux États-Unis.

Nous accusons, en outre, réception des ouvrages suivants, et prions les auteurs de ces envois d'accepter nos remerciements : RÉPONSE ET MESSAGE AU SUJET DE L'ACTE DE LA LÉGISLATURE DU NOUVEAU-BRUNSWICK PASSÉ EN 1871, concernant les écoles communes dans cette province; 57 pages gr. in-12.

STATEMENTS RELATING TO THE HOME AND FOREIGN TRADE OF THE DOMINION OF CANADA; also annual report of the commerce of Montreal for 1872; by William J. Patterson; Montréal, des presses de la "Gazette"; 140 pages gr. in-12

COLLEGE OF FINE ARTS OF THE SYRACUSE UNIVERSITY; 12 pages in-12. Ce collège est établi depuis juin 1872. Les cours doivent comprendre, 1o. Les arts ayant trait à la forme, (*Formative Arts*), l'architecture, la peinture, la sculpture, et les diverses branches des arts industriels; 2o les arts ayant trait aux sons (*sonnding arts*), la musique, la poésie, les belles-lettres et l'éloquence. Jusqu'à ce jour on n'a donné que des cours d'architecture et de peinture. D'autres cours seront ajoutés par la suite, suivant que les circonstances le permettront.

NEW-YORK CITY COUNCIL OF POLITICAL REFORM; *Report on compulsory education, by Dexter A. Haickins, New York, 13 pages gr. in-12.*

Le sujet traité dans cet opuscule a déjà soulevé bien des discussions brûlantes. L'instruction obligatoire peut avoir ses inconvénients; nous croyons néanmoins que les avantages qu'elle offre sont encore plus considérables. Comme pour la plupart des systèmes, d'ailleurs, les bons ou les mauvais résultats sont beaucoup ici dans la manière de mettre en pratique.

DEVOIRS GRAMMATICAUX GRADUÉS, en rapport avec la grammaire de Lhomond, d'après la méthode analytique, suivis d'un tableau des sons et des articulations de la langue française; par J. B. Cloutier, de l'école normale Laval; Québec, Elzéar Vincent, imprimeur, 98 pages, in-18. Il est difficile de faire du neuf en ce genre; il suffit d'être correct, c'est à quoi l'auteur visait; il a réussi. Son dictionnaire ou manuel de prononciation, avec exemples, à la fin du volume, sera d'une grande utilité aux instituteurs. Nous ne sommes pas, toutefois, de l'opinion de M. Cloutier, sur la prononciation des terminaisons *ait* auxquelles il donne le son des *é* (*été*, *tripeçá*). Nous croyons, au contraire que ces terminaisons se prononcent *é*; il aimait il *sait*, qu'il *ait*, de même que la terminaison *ais*. Je *fais* (*fi*), il *avait* (*ré*) est aussi incorrect que je *fa*, il *sara*, tel qu'on prononce au Canada.

Revue mensuelle.

L'expédition du commandant Wolseley, qui a donné lieu à tant d'alertes, à tant de rumeurs, paraît enfin terminée. Le royaume des Achantis est dévasté, ruiné. Le roi noir s'est rendu à merci, au milieu de ses sujets décimés, de sa ville incendiée. C'est un nègre, c'est-à-dire beaucoup moins qu'un peau-rouge; ses sujets sont noirs aussi: que voulez-vous? Il faut bien que la civilisation marche. Qu'importe si elle brûle et rôtit, pourvu qu'elle éclaire! Voyez ce qu'il reste du P'rou, du Mexique. Où sont les indigènes de ces empires autrefois si peuplés? Leurs noms mêmes commencent déjà à s'oublier, et l'on pourrait à peine retrouver parmi les quelques Indiens misérables que la baïonnette des civilisateurs a épargnés, un seul représentant des puissants Incas, un seul descendant des sujets de Montezuma. Quoi qu'il en soit, la paix est faite, le roi africain, ruiné, s'engage à payer une forte indemnité, pour défrayer les dépenses que ses ennemis ont faites en venant ravager ses états. C'est encore aujourd'hui comme au temps du bon LaFontaine: "La raison du plus fort est toujours la meilleure."

Pendant que les mitrailleuses et les fusils à aiguille avaient assez difficilement raison des lances de bois et des flèches achantiennes, une révolution politique importante s'accomplissait en Angleterre, et le parti commandé par M. Gladstone s'affaïçait pour faire place aux partisans de M. D'Israeli. Révolution toute pacifique, dont chacune des phrases a été marquée par ce décorum, cette courtoisie hors desquels l'homme public anglais se laisse rarement entraîner. M. D'Israeli a formé son ministère et les chambres doivent s'ouvrir bientôt, en présence de la Reine en personne.

Le reichstag prussien, qui s'est aussi ouvert dans le cours de février dernier, a été marqué par plusieurs incidents qui ont attiré l'attention de l'Europe entière. La protestation patriotique des députés de l'Alsace-Lorraine a éclaté comme un tonnerre au milieu de l'assemblée et surtout aux oreilles de M. de Bismarck, peu habitué à ces révoltes contre son autocratie; les révélations du comte de Lamarmora sont ensuite venues apprendre à l'Europe qui avait bien ses soupçons d'ailleurs, des détails fort piquants sur la sincérité politique du grand chancelier. Enfin, les persécutions injustes et rancuneuses que Bismarck exerce avec un singulier aveuglement contre l'Eglise catholique de Prusse, semblent devoir être ce dernier forfait qui appelle le bras courroucé d'une Providence dont on a lassé la patience et méprisé les secrets avertissements. Le premier signal de cette ère d'expiations sera probablement la mort de l'empereur Guillaume, qui, paraît-il, est imminente. Le parti catholique en Prusse n'est pas le seul à s'émouvoir de cette invasion déraisonnable du pouvoir civil dans le sanctuaire. Plusieurs pays l'Angleterre surtout, suivent avec un profond intérêt cette lutte dont le résultat, quel qu'il soit, ne peut pas manquer d'avoir son contre-coup au-delà des frontières prussiennes. On cite à ce sujet les paroles suivantes prononcées par sir Henry Hoare, candidat aux Communes, dans un meeting à Chelsea. L'orateur, tout en se prononçant carrément pour la liberté religieuse, sait trouver, à l'adresse de la France, des

expressions de chaleureuse sympathie qui font autant son éloge que celui du pays auquel elles sont décernées:

"Oui, messieurs, je suis pour la liberté des catholiques, parce que je suis pour la liberté des protestants; je suis pour que les pasteurs puissent enseigner et parler suivant leur conscience, parce que je veux pouvoir parler selon la mienne. Oui, messieurs, je suis pour la France, parce qu'elle a été brutalement dépouillée; je suis contre ceux qui lui ont arraché l'Alsace et la Lorraine; je suis contre l'homme qui veut empêcher ce grand pays de reprendre son rang parmi les nations et qui veut dicter des lois à la presse au-delà même des frontières de l'Allemagne; je suis contre les meetings qui sympathisent avec les oppresseurs contre les opprimés; et, si ces déclarations devaient me fermer l'entrée du Parlement et m'enlever vos suffrages, je serais fier de ne les avoir pas mérités."

Puisse ces souhaits, dont la sincérité ne saurait être mise en doute, se réaliser pour cette pauvre France qui ne se relève peut-être pas aussi vite que son courage indomptable, ses efforts surhumains, semblaient le faire espérer.

Le septennat que l'on considérait comme le gage d'une ère de paix et d'abondance, pourrait bien, au contraire, être gros de dissensions et de bouleversements. Il est de fait que chaque parti profite de cette trêve pour promouvoir sa cause en tâchant de détruire celle des autres, et s'autorise des déclarations ambiguës du président de la république pour concevoir et faire augurer des espérances qui ne peuvent que produire des troubles dont la France est loin d'avoir besoin. Nous regrettons que le maréchal de MacMahon n'ait pas cette main ferme et surtout cette parole claire qui puisse donner la confiance aux uns en décourageant les agitations des autres. Ses déclarations sont quelque peu comme l'*Ain te Romanos passe rincer* de la prophétessie: nous aimerions mieux une position accusée avec plus de clarté, et des déclarations formulées de telle sorte que personne ne pût s'y tromper. On a beau dire, même en politique, la ligne droite est toujours, sinon le plus court, du moins le plus honorable chemin.

Une autre cause d'anxiété est l'âge de majorité du jeune prince impérial qui arrive le 16 de ce mois. Le prince est né en 1856; il aura donc, cette année, dix-huit ans révolus. Un grand nombre de bonapartistes se proposent de se rendre en Angleterre pour cette occasion solennelle, et M. De Broglie a adressé, sur ce sujet, une circulaire à tous ses pairs, leur recommandant de bien observer tous ceux qui sortiront de France à cette époque. Ce qui fait dire, avec beaucoup de raison, que la tyrannie peut exister sous la république, de même que la liberté n'est pas incompatible avec la monarchie. Le nom n'est rien qu'un prétexte. Nous sommes persuadé qu'il aurait valu beaucoup mieux laisser les bonapartistes aller en Angleterre sans les noter de cette manière, et ne pas, en donnant à une démarche si naturelle plus d'importance qu'elle n'en comporte, ajouter encore aux inquiétudes réelles de la France, de nouvelles et imaginaires anxiétés.

Au-dessus de toutes ces agitations, dans une sphère inaccessible aux bouleversements inférieurs, l'Académie a suspendu un instant le travail de son grand dictionnaire, et s'est arrêtée pour recevoir trois nouveaux immortels: MM. Mézières, Caro et Alexandre Dumas, en remplacement de MM. St. Marc, Girardin, Lebrun et Vitet, morts en 1872. A cette occasion, on a réuni trente-trois votants, ce qui est peu ordinaire; et M. Hugo, qui, depuis vingt-cinq ans, n'avait pas franchi le seuil de la docte assemblée, est venu donner son vote, comme le commun des immortels.

Nous avons parlé, à cet égard, de l'expédition anglaise au pays des Achantis; nous craignons bien d'avoir à entretenir nos lecteurs avant longtemps, d'une guerre de ce genre entre les Etats-Unis et les peuplades sauvages qui vivent dans leur dépendance, plus ou moins. Ce sera probablement un second tope à l'épopée des Modocs. Les Sioux, les Cheyennes, les Arrapahoes et plusieurs autres peuplades ont renversé le calumet, et se sont mis, au nombre de près de dix mille, sur le sentier de la guerre. Ils ont déjà pris et tué plusieurs personnes et s'attaquent surtout aux agents chargés de leur distribuer l'indemnité qui leur est accordée par le gouvernement. Cela se comprend, car ces agents, paraît-il, depuis un nombre considérable d'années, vivent et s'enrichissent aux dépens de ces peuplades, en s'appropriant ou en vendant les effets et provisions que le gouvernement les charge de distribuer gratuitement. Les Indiens en sont donc réduits à se laisser mourir de faim ou bien à piquer leur morceau au bout de la baïonnette: cette dernière alternative, quoique dange-reuse, leur paraît de beaucoup préférable.

Pendant que se prépare cette expédition contre les sauvages,

une autre croisade plus pacifique mais non moins importante, est en voie d'envahir tout le territoire des États-Unis : nous voulons parler du mouvement organisé par les dames américaines contre les ivrognes, ou plutôt contre le vice de l'ivrognerie, — car nous sommes persuadé qu'elles ne veulent pas la mort du pêcheur. Cette croisade a du moins le mérite de la nouveauté. Dans les villes, les villages, les femmes s'assemblent, vont en procession, de buvette en buvette, sermonnent le propriétaire et les habitués, et se mettent à chanter des hymnes et à réciter des prières. On dit que presque partout, les hôteliers se convertissent. Nous ne voulons pas discuter les motifs qui portent les dames américaines à entreprendre cette croisade, car nous les croyons fort louables ; nous n'en pourrions pas dire autant des moyens adoptés. La prière et le chant des hymnes sont une belle et sainte chose, mais il nous semble qu'on en fait ici un usage indélicat, pour ne pas dire plus. L'ostentation est toujours répréhensible, et nous croyons qu'ici, elle est au fond de toute cette démonstration. On ne produira pas d'ailleurs de cette manière un effet bien durable. Nous sommes convaincu que ces dames réussiraient beaucoup mieux en taillant sur leurs chiffons assez pour faire de leur maison un intérieur agréable où le bois ne manque pas au foyer, où la soupe, bonne et prête à l'heure, n'est pas refroidie par le soufflé des créanciers pendant que le mari s'esquive sans son dîner, par la fenêtre de sa chambre à coucher. La facture du marchand de nouveauté, du bijoutier et du marchand en cheveux, pousse les maris vers le *bar-room* beaucoup plus, ou du moins tout autant que la perversité naturelle du sexe fort. Ainsi donc avant d'aller prêcher dans la rue, soignons bien notre petit ménage, et tuons le luxe : nous aurons porté un grand coup à l'ivrognerie ; d'autant plus que nous aurons prêché, d'exemple, ce qui vaut toujours mieux. *Si vis me flere, dolendum est primum ipsi tibi.*

Nos voisins sont favorisés : toutes les choses se passent à la fois chez eux. Ainsi, parmi tous ces événements, ils ont encore l'avantage de posséder, au milieu d'eux une commune en miniature. Malheureusement, ces choses-là ne se contentent pas d'exister à cet état presque latent ; il faut qu'elle se remuent et fassent parler d'elles. C'est ce qui est arrivé à New-York. Nous regrettons de voir que ce mouvement aussi criminel qu'insensé s'est organisé parmi les Français réfugiés en cette ville. Leur expérience de Paris devrait pourtant les avoir instruits. La police de New-York, toutefois, ne l'entend pas de cette oreille et les manifestations n'ont pas eu précisément le succès qu'en attendaient leurs auteurs. Leur effet, cependant, avec celui des grèves, leurs proches alliées, a été de jeter dans la misère des milliers de familles, en forçant les industriels à fermer leurs ateliers. À côté de ces faits pénibles, il est consolant de voir la charité ouvrir sa main et prodiguer ses secours aux victimes innocentes de ces désordres regrettables, et aux coupables eux-mêmes. Un homme dont le nom passera à la postérité, pour ce seul fait, M. Bennett, aidé de quelques amis, a commencé à ses frais une distribution de soupe qui se fait tous les jours, parmi les indigents. Il y a aujourd'hui vingt-trois établissements qui distribuent deux fois par jour la nourriture à un total de treize mille personnes. Cette nourriture consiste, pour chacun, en un gallon d'excellente soupe, un morceau de viande, et du pain en proportion. De semblables actes n'ont pas besoin de commentaires.

Nous n'avons pas parlé de l'Espagne, où règne toujours la même instabilité, où se produisent constamment les mêmes bouleversements. Depuis quelque temps, cependant, les carlistes ont pris un avantage remarquable, et il se pourrait qu'avant peu leur chef prit possession du trône. Il y a déjà assez longtemps qu'un changement de cette nature aurait dû avoir lieu.

Notre bulletin nécrologique, pour ces deux mois s'ouvre par un nom familier à tous nos lecteurs, celui du Dr. Livingstone. Le célèbre voyageur est mort dans l'intérieur de l'Afrique, en allant du lac Bombo à Unyanyombe, vers le milieu d'août. La nouvelle de sa mort n'est arrivée ici que le 24 janvier suivant :

« David Livingstone, né vers 1815, à Blantyre (Ecosse), et fils d'un marchand de thé, fut placé, dès l'âge de dix ans, dans une filature de coton, employa ses rares loisirs à étudier, puis alla suivre à Glasgow les cours de langues anciennes, de médecine et de théologie. Dès qu'il eut reçu du collège des médecins de cette ville le grade de licencié, il se fit agréer de la Société des missions de Londres avec l'intention d'aller prêcher l'Évangile en Chine. Empêché par la guerre qui venait d'éclater avec ce pays, il s'embarqua, en 1840, pour l'Afrique méridionale, résida quelque temps au Cap, afin de s'y familiariser avec les idiomes

de l'intérieur, et se retira, en 1843, dans la belle vallée de Mabotsa ; il en fit le siège de ses travaux religieux, épousa la fille du révérend Moshat et vécut le plus souvent au milieu des Béchuanas, s'accoutumant à leurs mœurs et partageant même les fatigues de leurs expéditions guerrières.

Le 1er juin 1849, il s'avança pour la première fois vers le nord, et, en compagnie de MM. Murray et Oswell, longea le Zouge, parcourut plus de trois cents milles et atteignit les bords du lac Ngami. Une seconde expédition, entreprise l'année suivante, fut arrêtée par une épidémie. En 1851, il poussa jusqu'à Sébitouane, principale ville du Mékalolo, et découvrit une vaste contrée fertile, bien arrosée, coupée de mines, de riches vallées, de lacs et de rivières navigables et habitée par un peuple doux, actif et industrieux. Sa troisième tentative fut couronnée d'un succès encore plus éclatant : parti le 8 juin 1852, il arriva, après des fatigues inouïes, à la station portugaise de Saint-Paul de Loanda, située sur la côte occidentale de l'Afrique, y fit une longue et cruelle maladie, et néanmoins se remit en marche, pour traverser le continent dans toute sa largeur au sud ; il atteignit Quilimane, sur la côte orientale, au mois de mai 1856. A son retour en Angleterre, il reçut des Sociétés de géographie de Londres et de Paris deux médailles d'or. Il a publié le résultat de ses travaux sous le titre de : *Voyages et recherches d'un missionnaire dans l'Afrique méridionale* (Missionary travels and researches in South Africa ; Londres 1857, in-8, fig.), ouvrage d'un grand intérêt et d'une haute importance, traduit en français par Mme Henriette Loreau (1850, gr. in-8 av. gravures). Il fit depuis cette époque de nouvelles explorations dans l'intérieur de l'Afrique. Dans l'une d'elles, il vit mourir sa femme qui, voulant partager ses dangers, l'avait rejoint trois mois auparavant : elle succomba, dans le Zambèse, à une fièvre du pays le 27 août 1862.

Revenu à Londres en juillet 1864, l'entrepris voyageur en repartit, à la fin de la même année, pour aller explorer les régions les plus inconnues de l'Afrique. À partir de cette époque on ne reçut de ses nouvelles qu'à de très-longes intervalles ; et encore ces nouvelles étaient-elles le plus souvent confuses et contradictoires. Le bruit de sa mort fut répandu plusieurs fois, pour être ensuite démenti, puis réaffirmé. Plusieurs années s'étant écoulées dans ces incertitudes, l'opinion finit par s'accréditer dans la Grande-Bretagne et partout que l'illustre explorateur était mort en effet dans quelque solitude ignorée de l'Afrique centrale. C'est alors que le *Herald* de N.-Y., eut l'idée d'organiser une expédition à la recherche du docteur Livingstone, sous la direction de M. Stanley, homme d'une énergie à toute épreuve. Tout le monde se souvient du prompt succès de cette expédition. Les dépêches de M. Stanley, annonçant qu'il avait rencontré le savant dont la perte était généralement considérée comme certaine, causèrent une énorme sensation dans tout le monde civilisé, et, il faut bien le dire, rencontrèrent d'abord beaucoup d'incrédulité, même au sein de la Société anglaise de géographie. Mais M. Stanley revint bientôt porter d'importants documents qui lui avaient été remis par le docteur Livingstone au sujet de la découverte des sources du Nil. Les lecteurs n'ont certainement pas oublié la relation publiée dans le *Courrier* des détails intéressants de la rencontre de MM. Stanley et Livingstone, non plus que la reproduction de celles des lettres du docteur dont il avait autorisé la publication.

Depuis le retour de M. Stanley, les nouvelles du docteur Livingstone devinrent de plus en plus rares. On avait appris il y a quelque temps qu'il était retenu prisonnier par un tribu africain et hors d'état de payer sa rançon, puis on sut que la rançon avait été payée et que l'infatigable voyageur s'était remis en route. Cette nouvelle fut la dernière que l'on reçut avant celle de sa mort.

Les îles Hawaïennes viennent de perdre leur nouveau roi, LEXALITO. Il est mort le 3 février, dans sa capitale de Honolulu après un règne de treize mois seulement. Son successeur n'est pas encore désigné.

Nous avons aussi à déplorer le décès de Mgr Guignes, arrivé dans sa ville épiscopale d'Ottawa, le 9 février :

« Mgr. Joseph-Eugène-Bruno Guignes, reçut le jour le 28 août 1805 dans la ville de Gap située au Midi de la France. Il était l'aîné de trois enfants. Son père, capitaine de cavalerie, appartenait à cette grande armée qui, sous la conduite de Napoléon, subjuga une moitié de l'Europe. Après ses études, il entra dans les ordres et voulut se consacrer à l'œuvre sainte des missions. Le 4 octobre 1824, il fit profession d'Oblat de Marie Immaculée, entre les mains de Mgr. de Mazenod, à Aix, en Provence. Il fit son noviciat avec Mgr. Guibert, arche-

vêque de Paris, maintenant cardinal, et ces deux personnages, élevés l'un et l'autre par la grandeur de leurs mérites, au sommet de la hiérarchie ecclésiastique, ont toujours été unis, malgré la distance qui les séparait, par les liens d'une étroite amitié.

Mgr. Guigues a été enlevé de ce monde à l'âge de 68 ans et demi. Il était depuis longtemps en proie à la cruelle maladie qui vient de le faire descendre au tombeau.

On a annoncé, à la date du onse février, la mort de M. Michelet, arrivée à Hyères (Dépt. du Var). Voici le jugement que porte l'Union de Paris sur cet écrivain :

" M. Michelet (Jules), né à Paris, le 21 août 1798, a beaucoup travaillé, écrit et produit pendant sa longue et fougueuse carrière. Il a mis les belles qualités et les riches dons de son intelligence, de son imagination et de sa verve au service de la cause révolutionnaire. Doué de Dieu, comme il l'a été il eût conquis le beau titre d'historien, s'il n'avait sciemment tout sacrifié à l'esprit de parti ; mais faute d'impartialité de retenue, de justice et de gravité, il ne laissera que le souvenir d'un pamphlétaire éloquent et dangereux.

Quelques pages admirables méritent d'être recueillies dans ses œuvres et mises à part. Son coup d'œil vif et perçant, sa puissance d'évocation quasi magique lui ont permis de ressusciter parfois des figures historiques et de les animer au point qu'elles paraissent lutter, souffrir ou combattre de nouveau à nos yeux. Il a eu du moyen-âge un sentiment profond, et si le fanatisme politique et impie ne l'eût entraîné avec son exquise sensibilité artistique, il en eût tracé un tableau vraiment immortel."

L'église de Rome a aussi perdu un de ses membres distingués dans la personne du Cardinal Barnabo, décédé le vingt-quatre février dernier. Le cardinal Barnabo était né à Folligno le 2 mars 1801 ; il était préfet de la sacrée Congrégation.

La tombe de Mgr Guigues était à peine fermée, que l'ordre des RR. PP. Oblats était appelé à pleurer un autre de ses membres distingués, le révérend P. Lagier, décédé subitement le 27 février à l'Île-Verte, où il prêchait une retraite. Le révérend P. Lagier sera justement regretté par tout le Canada où son zèle apostolique a produit de si beaux fruits de salut et où l'on peut dire qu'à l'exemple de son divin Maître, il a passé en faisant le bien. Il était âgé de 59 ans et demeurait au Canada depuis trente-trois ans.

La mort vient de terminer la carrière de deux citoyens éminents des États-Unis, MM. Fillmore et Sumner.

Millard Fillmore a été le 13^e président des États-Unis. Il était né dans l'État de New-York en 1800, d'une famille pauvre et ce n'est qu'à l'âge de dix-neuf ans qu'il commença réellement son cours d'instruction. Par un travail sans relâche, aidé de talents solides, il est parvenu à occuper dignement la plus haute position de son pays. Il laisse des regrets universels. Il est mort le 8 mars courant.

Charles Sumner était né en (1811), dans des circonstances plus favorables que son ami Fillmore. Fils d'un avocat de Boston, il reçut son éducation à l'université Harvard et y prit ses degrés en 1830. Après avoir fait un assez long tour d'Europe, il entra dans la politique et il était sénateur lors de sa mort. Au milieu de toutes ses occupations il a trouvé le moyen d'écrire plusieurs ouvrages littéraires fort estimés. Les États-Unis ont produit peu d'hommes de qualités aussi solides, d'un patriotisme plus dévoué que Millard Fillmore et Charles Sumner.

Nous consacrons, autre part, un article spécial au regretté frère Philippe, supérieur général des Frères de la Doctrine Chrétienne.

LE JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

—DE LA—
PROVINCE DE QUÉBEC.

LE JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE est publié sous la direction du ministre de l'instruction publique et paraît le 15 de chaque MOIS.

Conditions d'abonnement.....\$1.00 PAR AN.
Pour les instituteurs..... 0.50 " "

TARIF DES ANNONCES.

1^{re} insertion, par ligne.....\$0.07
Insertions subséquentes, par ligne..... 0.02

Les annonces d'instituteurs sollicitant un emploi, sont insérées gratuitement.

On ne reçoit que les annonces ayant trait à l'éducation, aux sciences et aux arts.

Adressez : Journal de l'instruction publique, Québec.—Affranchir,

LIVRES D'ÉCOLES

PUBLIÉS PAR LES

Frères des Ecoles Chrétiennes

DANS LA

PUISSANCE DU CANADA.

TRAITÉS D'ARITHMÉTIQUE COMMERCIALE, de MENSURATION et de COMPTABILITÉ, 1 vol. in-12, de 468 pages.

INTRODUCTION AU TRAITÉ D'ARITHMÉTIQUE COMMERCIALE, 1 vol. in-12, 216 pages.

CLÉF ou SOLUTIONS des Exercices et Problèmes des deux ouvrages ci-dessus, suivies d'un Recueil d'Exercices pratiques et bien gradués pour Calcul Mental à l'usage des Professeurs

Ces ouvrages sont publiés dans les deux langues française et anglaise.

HISTOIRE SAINTE, 1 vol. in-12, de 144 pages.

HISTOIRE DU CANADA et des autres Provinces de l'Amérique Britannique du Nord, 1 vol. in-12, de 176 pages.

HISTOIRE ANCIENNE, HISTOIRE DE MOYEN-ÂGE et HISTOIRE MODERNE, 1 vol. in-12, de 392 pages.

COURS d'HISTOIRE, ou les trois ouvrages ci-dessus réunis, formant 1 vol. in-12, de 710 pages.

EXTRAIT DE L'HISTOIRE SAINTE, 1 vol. in-12, de 86 pages.

EXTRAIT DE L'HISTOIRE DU CANADA, etc., 1 vol. in-12 de 114 pages.

Les deux EXTRAITS ci-dessus réunis, 1 vol in-12, de 192 pages.

Une partie du Cours complet d'Histoire est publiée en anglais, et l'autre le sera très-prochainement.

Tous les ouvrages ci-dessus ont reçu l'approbation du Conseil de l'Instruction Publique pour la Province de Québec. On peut se les procurer à des prix très-modérés, chez les auteurs, rue Glacis, 2, ou chez la plupart des libraires.

Québec, le 21 Janvier 1874.

DICTIONNAIRE

GÉNÉALOGIQUE

DE TOUTES LES FAMILLES CANADIENNES

PAR

M. L'ABBÉ C. TANGUAY

Avec un Fac-Simile de la Première carte inédite de la Nouvelle France en 1611.

Les personnes qui ont souscrit au Dictionnaire Généalogique et qui voudraient recevoir ce volume par la poste sont priées de nous envoyer le montant de leur souscription qui est de \$2.50 en y ajoutant 40 centimes pour les frais de poste. Celles qui ont souscrit chez les Messieurs suivants pourront se le procurer en s'adressant après le 1^{er} Mai courant à

J. A. LANGLAIS, Libraire, Rue St. Joseph, St. Roch de Québec.

J. N. BUREAU, Trois-Rivières.

E. L. DESPRÉS, Maître de Poste, St. Hyacinthe.

JAMES W. MILLER, Maître de Poste, de Ste. Luée de Rimouski.

A. GAGNÉ, Maître de Poste de Kamouraska.

R. OUELLET, " " L'Islet.

F. H. GIASSON, " " L'Anse à Gilles.

E. LEMIEUX, Ottawa.

F. X. VALADE, Longueuil.

L. O. ROUSSEAU, Château-Richer.

Les personnes qui ont souscrit chez MM. DUBOIS & ASSÉLIN, pourront s'adresser à M. L. M. CRÉMASIN, Libraire, Québec.

En vente chez l'Éditeur

EUSÈBE SÉNÉGAL,

10 Rue St. Vincent, Montréal.

LE CALCUL MENTAL

DE

M. F. E. JUNEAU

EST EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

Imprimerie de Léger, Propriétaire, 9, rue Duane, Québec.